



SINIKO

Vers une culture des
droits humains en Afrique

Un manuel pour l'enseignement des droits humains



Lawson B. Swoth
LIBERIA



SINIKO

Vers une culture
des droits humains
en Afrique



Un manuel pour l'enseignement des
droits humains

s i n i k o

Contenu



Introduction	I
Comment utiliser le manuel	II

Première partie : Premiers pas

• Que sont les droits humains ?	2
• Qu'est-ce que l'éducation aux droits humains ?	7
• Des questions habituelles sur l'éducation aux droits humains	9

Deuxième partie : Les outils

• L'exploration de l'environnement scolaire	14
• Comment les droits humains peuvent-ils faire partie de toute programme d'enseignement	19
• Méthodes d'enseignement utiles	24
• Comment concevoir vos propres activités d'éducation aux droits humains	46
• Evaluation de vos activités d'enseignement	48

s i n i k o

Troisième partie : Les jeunes enfants

• Activités d'introduction	57
• Vous et moi - activités sur la diversité	60
• Qui, moi ? - activités sur la responsabilité	76
• Droits pour la vie - activités concernant l'universalité des droits	82
• Qu'est-ce qui est juste ? - activités concernant la justice	89
• Mes droits / vos droits - activités concernant les situations où les droits s'opposent	95
• L'Action ! Faire en sorte que les droits humains fassent partie de notre vie quotidienne	101

Quatrième partie : Les grands enfants

• Activités d'introduction	109
• La vie en communauté - activités relatives au respect des autres	114
• Qui, moi ? - activités sur la responsabilité	122
• La vie - activités concernant l'universalité des droits humains	135
• Qu'est-ce qui est juste ? - activités concernant la justice	141
• L'Action ! Faire en sorte que les droits humains fassent partie de notre vie quotidienne	153

Cinquième partie : Documents des droits humains

● La Déclaration universelle des Droits de l'Homme	160
● Une version simplifiée de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme	166
● Une version simplifiée de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples	169
● Une version simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant	173
● Un résumé de la Convention relative aux Droits de l'Enfant	179

Sixième partie : Prochains pas

● La mise en place d'un réseau d'éducation aux droits humains	182
● Organisation d'un atelier sur l'éducation aux droits humains pour les formateurs / enseignants	185
● Un exemple d'atelier de formation	189
● Évaluation de votre atelier de formation	195
● Organisations utiles	198
● Bailleurs de fonds	201
● Livres utiles	203
● Ressources d'internet	211

Introduction

« Siniko » est un mot d'origine Bambara, Mandingue et Dioula qui littéralement signifie « affaires de demain ». Il traduit sans précision « ce que l'avenir nous réserve » ou « ce que nous souhaitons pour les générations futures ». L'éducation aux droits humains vise à développer des compétences, des connaissances, des attitudes dont les gens ont besoin pour travailler dans un monde libéré de toute violation des droits humains. C'est dans l'espoir de lendemains meilleurs que nous avons choisi d'enseigner les droits humains.

Ce manuel est destiné aux enseignants et éducateurs d'Afrique qui travaillent avec les jeunes gens à la fois dans les secteurs d'éducation formels et informels et qui veulent introduire les droits humains dans leur pratique d'enseignement. Il se définit comme un outil de base, avec une approche méthodologique, des activités pour les adolescents et les jeunes enfants et des idées pour l'action à mener. L'approche met l'accent sur la pratique plutôt que sur la théorie. L'objectif visé est l'appropriation de ce matériel et son adaptation par les éducateurs à leurs conditions et leur contexte personnels.

« Siniko », produit par Amnesty International, fait partie de la campagne mondiale pour marquer le 50^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 10 Décembre 1998. Sa publication est également destinée à mettre en exergue la Décennie des Nations Unies pour l'Education aux Droits Humains (1995 - 2004) ainsi que la Décennie de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) pour l'Education (1997 - 2006).

Remerciements

Nous remercions et rendons hommage surtout pour la version française de ce manuel à Cheikh Tidiane Camara de la section sénégalaise d'Amnesty International qui nous a beaucoup aidé par son expérience. Egalement pour la version anglaise au Professeur David McQuoid-Mason, Kennedy Quagrain, Norah Matovu-Winyi, Fred Kpoor et Amadu Shour qui nous ont permis de bénéficier de leur expertise, leur savoir et leur créativité dans la production de « Siniko ». Nos remerciements vont à Lawson B. Sworh pour nous avoir fourni d'admirables illustrations pour ce manuel ainsi qu'à Patrice Vahard pour avoir proposé le titre. La section ivoirienne d'Amnesty International doit également être remerciée pour avoir organisé la traduction en français.

La production de ce manuel n'aurait pas été possible sans l'appui financier de la Fondation Européenne des Droits Humains.

« Siniko » est une adaptation d'une précédente publication réalisée par Amnesty International « First Steps : A manual for starting human rights education » qui a été produit en 1996 pour être utilisé en Europe de l'Est et Centrale. Nous sommes également redevables à beaucoup de personnes et organisations qui ont contribué par leur travail, leur assistance, leur matériel et leur expertise à l'élaboration de la version originale :

Felisa Tibbitts, Nancy Flowers, Hugh Starkey, Jana Kviečinská, Corina Leca, Jana Ondrácková, Cheryl Law, Branka Emersic, Anna Henry, Nick Wilson. La Citizenship Foundation - Royaume Uni ; Le Centre International de Formation à l'Enseignement des Droits de l'Homme - CH ; Le Conseil de l'Europe - Centre des Droits Humains ; David Shiman - AIUSA ; Gerald Kador - AI Austria ; Gerard Mensink et Harry Hummel - AI Netherlands ; Humanities Education Centre Tower Hamlets PDC - Royaume Uni ; Minority Rights Group - Royaume Uni ; Netherlands Helsinki Committee ; Save the Children Fund - Royaume-Uni ; William Kriedler et Thomas Lickona.

Comment utiliser le manuel

Ce manuel est divisé en six parties. La Première Partie explicite les notions de droits humains et précise le sens à donner à l'éducation aux droits humains. Il répond également à quelques questions habituelles concernant l'éducation aux droits humains. La Deuxième Partie expose les méthodes d'enseignements utiles, les démarches pour concevoir vos propres activités d'enseignement et la façon dont elles peuvent être insérées au programme, de même que des renseignements sur l'évaluation. La Troisième et la Quatrième Partie proposent des activités à utiliser avec les grands enfants et les jeunes enfants qui peuvent être adaptés de sorte à les accommoder à vos propres conditions et contexte. Par souci de référence, la Cinquième Partie comprend le texte complet ou simplifié des documents sélectionnés des droits humains et la Sixième Partie donne des indications sur la mise en place d'un réseau, l'organisation de votre propre atelier ainsi qu'une liste des ressources utiles.

Vous êtes libre de photocopier, d'adapter ou de traduire toutes les parties de ce manuel selon vos besoins.

Pour faciliter l'utilisation de ce manuel, les activités de la Troisième et de la Quatrième Partie sont conçues avec le même format :

Titre :

Objectif : Ceci, et la brève introduction à chaque groupe d'activités, vous renseigne sur le pourquoi de leur utilité.

Éléments à retenir : Ce sont les concepts clés contenus dans l'activité. Les retenir pendant que vous exécutez l'activité.

Ce dont vous avez besoin : Ceci vous renseigne sur la nature du matériel dont vous aurez besoin et sur ce qu'il faut préparer avant la leçon.

Temps : Les temps indiqués sont estimés en fonction de la durée de réalisation de l'activité et de chaque discussion sur le contenu.

Comment s'y prendre : Cette partie explique l'activité étape par étape. L'endroit où des méthodes spécifiques sont utilisées, ces choses sont expliquées dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Questions : La plupart des activités utilisent des questions ouvertes et une discussion pour aider les étudiants à songer aux problèmes soulevés par l'activité. Les Conseils sur l'utilisation de questions ouvertes et de la discussion sont disponibles dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Choix : Ce sont des suggestions pour davantage de travail sur une question. Certaines activités donnent des idées pour les adapter à une autre tranche d'âge. D'autres donnent des idées en vue des actions en faveur des droits humains.

Certaines activités ont des parties complémentaires facultatives. A fin d'éviter toute omission, nous vous conseillons de parcourir toute l'activité avant de l'entreprendre, et de vous assurer du fait que vous avez rassemblé tous les éléments classés dans la rubrique « ce dont vous avez besoin ». Il est également conseillé d'organiser de façon approfondie la séance, et de déterminer un temps pour chaque activité.

Les éducateurs doivent se familiariser avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et autres documents et instruments en rapport avec les droits humains, y compris la Constitution de leur pays. La présentation de chaque activité ne devra pas excéder 10 minutes afin que les participants disposent d'un maximum de temps pour réaliser leur action. Les recherches pédagogiques ont montré le caractère déterminant des méthodes participatives et interactives d'enseignement dans l'apprentissage des élèves.

Equipe d'Education aux Droits Humains
Amnesty International
Secrétariat International, Londres
Mai 1999

AI Index : AFR 01/03/99

s i n i k o

III

Première Partie : Premiers Pas



Cette partie comprend :

- Que sont les droits humains ?
- Qu'est-ce que l'éducation aux droits humains ?
- Des questions habituelles sur l'éducation aux droits humains

« Sans le respect des droits humains il ne peut y avoir de Société Africaine juste. »

Un Educateur Africain aux Droits Humains

... s i n i k o ...



Que sont les droits humains ?

Les droits humains sont définis comme étant ces standards fondamentaux sans lesquels les gens ne peuvent pas vivre dans la dignité en tant qu'êtres humains. Les droits humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. Le respect de ces droits permet à l'individu et à la communauté de se développer pleinement.

Le développement des droits humains a ses racines dans la lutte pour la liberté et l'égalité partout dans le monde. Le fondement des droits humains - tels que le respect de la vie humaine et de la dignité humaine - peut être trouvé dans la plupart des religions et philosophies.

Les droits humains sont proclamés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Des documents tels que les Pactes Internationales sur les Droits Humains met en exergue ce que les gouvernements doivent faire et également ce qu'ils ne doivent pas faire en vue de respecter les droits de leurs citoyens. Beaucoup de pays africains y ont aussi introduit des références relatives au respect et à la protection des droits humains dans leurs constitutions.

Les caractéristiques des droits humains

- Les droits humains ne doivent pas être octroyés, achetés, gagnés ou obtenus par héritage, ils appartiennent aux gens simplement parce qu'ils sont des êtres humains - les droits humains sont « inhérents » à chaque individu. Les droits humains sont inhérents parce que nous naissons avec eux.
- Les droits humains sont les mêmes pour tous les êtres humains sans considération de la race, du sexe, de la religion, de l'ethnie, de l'opinion politique ou autre, de l'origine sociale ou nationale. Nous sommes tous nés libres et égaux en dignité et en droits - les droits humains sont « universels ». Les droits humains sont universels parce qu'ils s'appliquent à tous dans le monde.
- Les droits humains ne peuvent être enlevés - personne n'a le droit de priver une autre personne de ses droits sous aucun prétexte. Les gens ont toujours des



droits humains même si les lois de leur pays ne les reconnaissent pas, ou quand elles les violent - par exemple, quand l'esclavage est pratiqué, les esclaves ont toujours leurs droits même si ces droits sont bafoués. Les droits humains sont « inaliénables ».

- Pour vivre dans la dignité, tous les êtres humains ont conjointement droit à la liberté, à la sécurité et à un niveau de vie décent - les droits humains sont « indivisibles ».

Les Catégories de Droits

Les droits peuvent être classés en trois catégories :

- **Droits civiques et politiques.** Ceux-ci sont « orientés vers la liberté » et comprennent les droits à : la vie, la liberté, la sécurité individuelle ; l'affranchissement par rapport à la torture et à l'esclavage ; la participation aux activités politiques ; la liberté d'opinion, d'expression, de pensée, de conscience et de religion ; la liberté d'association et de réunion.
- **Droits économiques et sociaux.** Ce sont des droits « orientés en fonction de la sécurité », par exemple le droit de travailler, d'éducation, d'avoir un niveau de vie convenable, de se nourrir, de recevoir des soins de santé.
- **Droits environnementaux, culturels et de développement.** Ceux-ci comprennent le droit de vivre dans un environnement propre et protégé de toute destruction de même que les droits liés au développement culturel, politique et économique.

Ces classifications ne sont pas toujours clairement définies, cependant certains droits peuvent être classés dans plus d'une catégorie.

Lorsque nous disons que chaque personne a des droits, nous disons également que chaque personne a des responsabilités en ce qui concerne les droits des autres. Comme l'a dit une fois un juge célèbre : « Mes droits s'arrêtent là où commencent ceux des autres ».

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

La Déclaration la plus largement reconnue des droits humains dans le monde est la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). L'essence de son message est une valeur inhérente à chaque être humain. La DUDH a été unanimement adoptée le 10 Décembre 1948 par les Nations Unies (bien que 8 nations se soient abstenues). Elle



établit une liste de droits de base pour chaque personne dans le monde quel que soit sa race, sa couleur, son sexe, sa langue, sa religion, son opinion politique ou autre, son origine sociale ou nationale, sa propriété, sa naissance ou autre statut. Elle affirme que les gouvernements ont promis de défendre certains droits, non seulement pour leurs propres citoyens, mais également pour les populations d'autres pays. En d'autres termes, les frontières nationales ne constituent en aucun cas une barrière empêchant d'aider les autres à conquérir leurs droits. Depuis 1948 la Déclaration Universelle a été le standard international des droits humains. En 1993 une conférence mondiale de 171 Etats représentant 99 % de la population mondiale a réaffirmé son engagement pour les droits humains.

Même si la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme constitue l'inspiration de la plupart des lois internationales de droits humains, elle n'est pas en elle-même un document doté d'un pouvoir de coercition. Cependant, en tant que déclaration générale de principes, elle a vraiment un pouvoir dans le monde de l'opinion publique. Ses principes ont été traduits en force légale sous la forme de la Pacte internationale relatif aux droits civils et politiques (ICCPR) et de la Pacte internationale relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR). Les pays ayant ratifié ces Pactes ont pris l'engagement d'élaborer des lois dans leurs pays pour protéger ces droits humains. Cependant plus de la moitié des pays du monde n'ont encore ratifié ni la ICCPR ni la ICESCR.

Il y a également des Instruments de Droits Humains Régionaux inspirés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, tels que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; la Convention Européenne des Droits Humains et la Convention Américaine des Droits Humains. Beaucoup de codes de procédure légale nationaux garantissent également les Droits Humains.

La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a été adoptée en Juin 1981 par la dix-huitième Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), tenue à Nairobi, Kenya. La même conférence a également réaffirmé l'adhésion des Etats membres aux principes des droits humains et des peuples et des libertés contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans toutes les autres déclarations, conventions et autres instruments adoptés par l'OUA et les Nations Unies.

La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est composée de 68 articles et couvrent ce qui suit :

- Droits Humains et des Peuples
- Responsabilités des personnes et des gouvernements



- Etablissement et Mandat de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Le comité qui a rédigé la Charte était guidé par le principe selon lequel « elle doit refléter la conception africaine de droits humains, (et) doit prendre comme exemple la philosophie africaine du droit à laquelle il faudrait ajouter les besoins de l'Afrique ». Elle reconnaît également la valeur des normes internationales des droits humains que beaucoup de pays africains ont déjà promis de respecter.

Par conséquent, la Charte prévoit de combiner les besoins spécifiques et les valeurs des cultures africaines aux normes qui ont été reconnues comme étant universellement valables.

Un des caractères distinctifs de la Charte Africaine est qu'elle reconnaît les droits des peuples, par exemple le droit de tous les peuples à l'auto-détermination. La Charte Africaine est également la seule à mettre en relief les responsabilités de la personne vis-à-vis de la communauté et de l'Etat, et à donner aux gens fuyant la persécution, non seulement le droit de rechercher asile, mais également de le recevoir.

Les activités ci-dessous peuvent être utilisées par une personne ou un groupe d'éducateurs qui sont intéressés par l'introduction des droits humains dans le programme de leur école ou dans leur projet d'enseignement. Elles ont été conçues pour vous aider à réfléchir à votre compréhension des droits humains de même qu'à l'approfondir. Les activités peuvent être aussi adaptées et utilisées comme un exercice d'introduction lors d'un atelier destiné à des formateurs (voir la Sixième Partie).

Premières notions sur les Droits

- Pour vous aider à réfléchir aux droits humains, passer 10 minutes à écrire des choses que vous pensez être des droits humains.
- Si vous êtes dans un groupe, faites cela de façon individuelle, puis passer 15 minutes à échanger vos idées avec le reste du groupe. Faire une liste intégrée sur un tableau des idées de chacun.
- Lire la version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) dans la cinquième partie de ce manuel. Comparer votre liste des droits humains avec la DUDH. Est-ce que les droits que vous avez inventoriés sont inclus dans la Déclaration Universelle ?
- Ensuite passer 15 minutes à lire la version simplifiée de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie) et comparer ces deux documents.



Options :

- Discuter sur la raison pour laquelle il est beaucoup question de devoirs et de responsabilités dans la Charte Africaine, alors qu'il n'est presque pas fait de mention de ceux-ci dans la DUDH. Ceci reflète-t-il la différence des valeurs culturelles africaines ?
- Essayer de classer les droits de votre liste en fonction des catégories :
 - Des droits civiques et politiques
 - Des droits économiques et sociaux
 - Des droits environnementaux, culturels et de développement

Le Jeu des Principes

Vous pourriez également trouver l'activité suivante utile à pratiquer pour vous aider à penser aux droits. Elle est plus performante en groupes. Chaque groupe doit sélectionner dix articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (voir la Cinquième Partie de ce manuel).

Par exemple, un groupe peut étudier les articles 1, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 22, 25, 28. Un second groupe peut étudier les articles 2, 5, 8, 11, 14, 17, 20, 23, 26, 29. Et un troisième groupe peut étudier les articles 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 27, 30.

Passer 15 minutes à chercher à identifier les principes qui sous-tendent ces articles. En assemblée plénière, partager les résultats de chaque groupe. Discuter de l'importance de ces principes.

Dans quelles situations concrètes votre pays changerait-il si ces principes étaient respectés par tous ? Par exemple, dans quelle mesure la participation au gouvernement local changerait-elle ?

Des principes que vous pourriez être en mesure d'identifier comprennent :

Responsabilité	Justice	Liberté
Egalité	Tolérance	Solidarité
Sécurité	Identité	Paix



Qu'est-ce que l'Éducation aux Droits Humains ?

Toute éducation, définie par les Normes Internationales des Droits Humains reconnus, devrait enseigner les droits humains et œuvrer en leur faveur.

Par exemple :

- ♦ Apprendre la loi aux gens ou leur enseigner leurs droits et leurs responsabilités.
- ♦ L'enseignement dispensé aux gens pour savoir respecter et protéger les droits, constitue l'enseignement en faveur des droits humains.

Dans ce contexte Amnesty International définit l'éducation ou la formation aux droits humains comme un programme dont le but est de permettre la connaissance et la compréhension des droits humains, et de chercher à introduire les principes des droits humains dans les enseignements ou les formations pratiques et dans les programmes scolaires des secteurs formels et informels.¹

L'éducation aux droits humains comprend le développement des compétences comme l'esprit critique, les techniques de communication, la résolution des problèmes et la négociation, ces savoir-faire essentiels à un activisme effectif pour les droits humains et pour les processus de prise de décision.

L'éducation aux droits humains est tout ce qui tend à aider les éducateurs / les enseignants / les formateurs à comprendre les droits humains et à estimer que ces droits sont importants et qu'ils devraient être respectés, défendus et enseignés partout, à tous les élèves sans considération d'âge, de sexe, d'origine ethnique ou de cadre d'enseignement.

¹ L'éducation formel s'entend comme étant le système éducatif officiel comprenant l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et professionnel. Tandis que l'éducation informel fait référence à ces programmes d'enseignement qui ne se situent pas au sein du système éducatif formel, et souvent orchestrés par des organisations non-gouvernementales, dont le but est d'offrir l'alphabétisation de même que les autres compétences à plusieurs millions d'enfants et d'adultes qui sont privés d'accès au système éducatif.



L'éducation aux droits humains implique l'usage d'une **méthodologie participative**.

Une méthodologie participative, interactive a été inventée par les éducateurs pour être la façon la plus pertinente et la plus appropriée pour développer les compétences et les attitudes, de même que les connaissances, à la fois chez les enfants et chez les adultes. Une telle méthodologie implique entièrement les élèves dans leur apprentissage personnel. Ils deviennent des explorateurs actifs du monde qui les entoure, plutôt que des réceptifs passifs de l'expertise de l'éducateur. Cette méthodologie est particulièrement appropriée lorsqu'elle traite des questions de droits humains, où il y a fréquemment bien des points de vue différents sur une question, plutôt qu'une réponse « correcte. »

Les activités de ce manuel ont pour but d'offrir aux jeunes gens, des **COMPETENCES**, des **CONNAISSANCES** et des **ATTITUDES** dont ils ont besoin pour travailler dans un monde débarrassé des violations des droits humains.

COMPETENCES : Telles que le fait de savoir écouter les autres, l'analyse critique, le fait de coopérer, de communiquer, de trouver la solution à un problème. Ces compétences nous aident à :

- analyser le monde qui nous entoure
- comprendre que les droits humains sont une façon d'améliorer notre vie, et la vie des autres
- intervenir pour protéger les droits des personnes et de la communauté

CONNAISSANCES : Telles que connaître l'existence de documents sur les droits humains et les droits qu'ils contiennent, le fait que ces droits sont universellement applicables à tout être humain et sont inaliénables, et de comprendre également les conséquences de la violation des droits humains. Cette connaissance aide les enfants à protéger leurs droits personnels, les droits des autres et les droits de la communauté.

ATTITUDES : Telles que l'importance de la dignité humaine, et le fait que nous ayons tous des droits et des responsabilités égaux, que la coopération est préférable au conflit, que nous sommes responsables de nos actions et que nous pouvons rendre meilleur notre monde si nous essayons. Ces attitudes aident les jeunes gens à être moralement prêts puis les disposent à une participation positive dans la société.



Des questions habituelles sur l'éducation aux droits humains

Les questions suivantes sont souvent posées par les éducateurs et les administrateurs qui pensent intégrer les droits humains dans leurs pratiques d'enseignement ou programmes éducatifs. Les réponses données ici sont brèves mais elles peuvent vous aider dans vos activités quotidiennes.

Question : « Les enfants ont besoin d'un enseignement sur la responsabilité plutôt que les droits. »

Réponse : Ce manuel met autant l'accent sur les droits que sur les responsabilités. Les activités sont conçues pour montrer que le lien entre les droits de la personne et les droits des autres gens n'est pas toujours clairement défini, et que chacun a le devoir de respecter les droits des autres.

Question : « Les sujets sur les droits humains ne feront-ils pas peur aux jeunes ? »

Réponse : Enseigner les droits humains est positif, et non négatif, parce que les jeunes gens apprennent leur propre valeur en tant qu'être humain et apprennent l'importance de la dignité humaine. Il est évident que le fait de leur donner des renseignements sur les violations des droits humains uniquement n'est pas suffisant, cela peut même s'avérer stressant pour les jeunes enfants. Bien que l'étude des droits humains soit quelquefois fondée sur la connaissance des méfaits qui se produisent, elle offrirait de même aux jeunes gens les compétences dont ils ont besoin pour être capables de réagir contre ces réalités négatives et elle installerait en eux l'attitude qui consiste à vouloir agir en vue de changer un tel état de fait.

Question : « Que dois-je faire si mes élèves posent une question à laquelle je ne peux pas répondre ? »

Réponse : Lorsqu'on enseigne les droits humains, les réponses sont à peine simples. Les questions morales complexes ne peuvent avoir pour réponse « oui » ou « non ». Soulever la question est plus important que trouver une réponse « correcte ». En posant ces questions complexes aux enfants et en leur permettant d'y réfléchir, nous pouvons les amener à traiter de ces questions plus tard dans la vie. La Deuxième Partie de ce manuel explique les méthodes d'enseignement qui peuvent vous aider à explorer les



questions de droits humains avec vos étudiants, sans avoir obligatoirement une réponse « correcte » à chaque question.

Question : « Quel est le but visé dans l'utilisation des méthodes participatives ? »

Réponse : Nous apprenons et nous nous rappelons mieux les choses en les exécutant plutôt que d'en entendre parler uniquement. Bien que les activités de ce manuel soient amusantes, elles ont de sérieux objectifs, bien évidemment l'explication du concept / de la valeur des droits humains. Ces objectifs sont expliqués au début de chaque activité.

Question : « Nous n'avons pas de photocopieuse ou assez de matériels. »

Réponse : La plupart des activités de ce manuel sont conçues en sorte qu'elles n'aient pas besoin de matériels qui coûtent cher ou de photocopieuse. Il s'avère également pertinent de souligner que dans plusieurs pays d'Afrique, il y a un nombre croissant d'organisations non-gouvernementales et des centres de ressources pour les droits humains dans lesquels vous pouvez avoir la possibilité d'obtenir du matériel qui pourra vous être utile.

Question : « Je veux enseigner les adultes aussi. »

Réponse : Ce manuel est prévu pour le travail des éducateurs avec les jeunes gens. Cependant les activités peuvent être également adaptées à une formation adulte. La Deuxième Partie contient des idées pour développer vos propres activités, et les organisations citées dans la Sixième Partie peuvent donner des indications concernant l'éducation aux droits humains pour les adultes.

Question : « Est-ce que les parents, les enseignants et les directeurs d'école ne vont pas s'opposer à l'éducation aux droits humains en le percevant comme un endoctrinement politique qui va inciter à un comportement rebelle? »

Réponse : Les droits humains permettent aux étudiants de mieux être en mesure de participer à la vie en société et au développement de leur pays. Cependant il est important de faire une distinction entre les compétences de participation et la politique des partis. Les droits humains concernent les droits et aussi les responsabilités. Le respect de la procédure de la loi va assurer un comportement et des attitudes responsables de la part des étudiants. Une bonne compréhension des droits humains les encouragera à développer l'esprit critique, à s'interroger, à discuter et à se comporter de façon raisonnable.

Question : « N'est-ce pas la responsabilité du gouvernement de s'assurer que les gens ont l'opportunité d'apprendre les droits humains ? »

Réponse : Les pays membres des Nations Unies ont l'obligation de promouvoir l'éducation aux droits humains à tout niveau d'étude. L'Article 25 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples déclare que « Les Etats Parties à la présente Charte auront le devoir de promouvoir et d'assurer à travers l'enseignement, l'éducation et la publication, le respect des droits et libertés contenus dans la présente



Charte...». Par ailleurs, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'est engagée à encourager le développement de l'éducation aux droits humains en Afrique. Malgré cela, de nombreux gouvernements en Afrique et ailleurs dans le monde ont fait très peu en ce qui concerne la promotion de l'éducation aux droits humains et l'intégration des droits humains dans les programmes d'enseignement. Les éducateurs individuels ainsi que les organisations non-gouvernementales peuvent faire beaucoup pour encourager le développement de l'éducation aux droits humains par leurs efforts personnels ou leur collaboration dans les écoles et dans l'élaboration de programmes d'enseignement. Ils peuvent également constituer des groupes de pression exerçant ainsi une pression effective sur leurs gouvernements pour les amener à remplir leurs obligations à cet égard.

Question : « Pourquoi introduire les droits humains dans les programmes d'éducation informelles ? »

Réponse : Bon nombre d'enfants en Afrique n'ont pas accès aux programmes d'éducation formelles. En outre, parfois l'environnement difficile ou même violent dans lequel ils vivent les rend plus vulnérables à la violation des droits humains. Comme conséquence de cette dure réalité, de nombreuses organisations non-gouvernementales (ONGs) ont développé des programmes d'éducation informelles en vue d'offrir des opportunités d'études à ces enfants qui sont exclus du système éducatif formel et qui ne sont pas en mesure d'obtenir des diplômes scolaires.

Deuxième Partie : Les Outils



Cette partie comprend :

- L'exploration de l'environnement scolaire
- Comment les droits humains peuvent-ils faire partie de tout programme d'enseignement ?
- Méthodes d'enseignement utiles
- Comment concevoir vos propres activités d'éducation aux droits humains ?
- Evaluation de vos activités d'enseignement

« L'Education aux droits humains est une composante centrale dans la campagne en faveur du développement d'une culture des droits humains. »

Nelson Mandela



L'exploration de l'environnement scolaire

La compréhension des droits humains est mieux réalisée en faisant l'expérience par l'action. L'école de chaque jour et la vie en communauté peuvent apporter cette expérience, et peuvent renforcer la compréhension des concepts abstraits tels que la liberté, la tolérance, la justice et la vérité.

Cependant, l'environnement dans lequel la plupart des jeunes gens sont enseignés et reçoivent l'apprentissage décourage souvent, plutôt qu'il n'encourage le respect des droits humains. Les suppositions et les préjugés qui privent certains gens de leurs droits humains à l'école et dans la communauté souvent persistent et demeurent sans qu'on s'y attaque. Par exemple, si de jeunes gens sont autorisés à appeler d'autres de religion ou de groupe ethnique différents par des noms offensants, et qu'aucune mesure n'est prise à leur encontre par les éducateurs et les parents, une telle attitude envoie un message faisant croire que l'intolérance est acceptable, voire même désirable.

C'est fondamental de changer ces genres de messages pour que l'enseignement des droits humains connaisse le succès à la fois dans les situations d'éducation formel et d'éducation informel. En vue de réaliser ce changement nous devons explorer l'environnement dans lequel nous enseignons de façon à identifier ces attitudes et ces comportements que nous devons changer ou peut-être éliminer complètement, si nous voulons que notre théorie des droits humains soit en harmonie avec notre réalité quotidienne ainsi que celle de nos étudiants.

L'observation détaillée de l'environnement dans lequel vous enseignez vous permettra de voir les problèmes auxquels vous devez vous attaquer. Prière de bien vouloir lire les questions suivantes et penser à l'environnement dans lequel vous travaillez. Le but de ces questions n'est pas de s'attaquer à la discipline et à l'ordre de la classe, de l'école ou du programme éducatif, mais de rendre l'enseignement facile, en créant un climat de respect des autres dans notre vie quotidienne.



Relations à la fois entre le groupe ou les membres de la classe et les éducateurs :

- Y a-t-il des cas de violence ou d'humiliation ? Par exemple au travers d'injures ?
- Y a-t-il des préjugés contre les étudiants ou les éducateurs du fait de leurs origines ethniques ou religieuses ou de leur sexe ?
- Est-ce que les étudiants se sentent capables de protester contre la violence ? Qu'est-ce qui arrive ? Ce sujet est-il effectivement abordé ?
- Est-ce que le système d'annotation est utilisé pour imposer la discipline, ou pour promouvoir certaines personnes aux dépens des autres ?
- Etes-vous sensible aux différentes origines ethniques, culturelles et sociales de vos étudiants et répondez-vous à leurs besoins ?
- Quelles sont les valeurs qui sont promues dans les règles institutionnelles ?
- Est-ce qu'on s'attend à ce que les étudiants obéissent aveuglement à toutes les règles au nom de l'obéissance et de la discipline ? Est-ce que la discipline a un caractère humain ?
- Y a-t-il des règles qui contribuent à humilier les étudiants ?
- Est-ce que les règles s'appliquent à tous les étudiants de la même manière ?
- Les étudiants peuvent-ils aider à établir les règles ? Ou sont-elles imposées à eux ?
- Les conditions dans le bâtiment où vous travaillez sont-elles saines ?
- Les matériels et l'équipement d'apprentissage sont-ils également disponibles pour les étudiants sans distinction de sexe ou de statut social ?
- Est-ce que les étudiants ont un endroit sécurisant et personnel où ils peuvent laisser leurs affaires ? Ou bien un endroit où ils peuvent être seuls ?

Relations entre les éducateurs / enseignants, le responsable ou le directeur du programme et les parents :

- Est-ce que les éducateurs ont peur de se plaindre ou de faire des suggestions au directeur ?
- Est-ce qu'on donne une voix aux éducateurs dans les décisions politiques ?
- Tous les éducateurs et autres membres du personnel sont-ils traités de la même manière ?
- Est-ce que la promotion est fondée sur la performance, ou sur les considérations politiques et personnelles ?
- Qu'en est-il des relations entre enseignants et autorités de l'éducation ?
- Est-ce que les parents ont peur de se plaindre aux éducateurs quand ils n'aiment pas la manière dont leurs enfants sont traités ou bien ce qu'on leur enseigne ?
- Est-ce que les parents craignent que le fait de se plaindre puisse aggraver la situation de leurs enfants ?
- Est-ce que les parents sont impliqués dans la gestion de l'école ou du projet éducationnel dans lequel vous travaillez ? Comment leur participation pourrait s'améliorer ?



D'autres questions méritent qu'on y réfléchisse selon vous :

- Y a-t-il une ONG des droits humains sur le plan local et national qui soit capable de vous fournir une aide ?
- Appréciez-vous l'aide (dialogue et reconnaissance) de la communauté ?
- Est-ce que votre école a reçu une allocation de ressources convenable du gouvernement ?
- Est-ce que les éducateurs / les enseignants sont formés pour enseigner les droits humains ?
- Etes-vous conscient des dimensions éthiques de vos programmes ?
- Y a-t-il des mécanismes de contrôle incorporés pour l'évaluation de vos programmes ?
- Est-ce que vous traitez tous les étudiants comme des individus ? Est-ce que vous vous adressez à eux en utilisant leurs noms propres ? Si c'est le cas prenez-vous soin de prononcer correctement leurs noms ?
- Est-ce que vous vous excusez lorsque vous commettez une erreur ?
- Autorisez-vous les étudiants à prendre eux-mêmes des décisions ? Par exemple, à propos de ce qu'il faut faire par la suite, ce qu'il faut lire comme livre... ?
- Encouragez-vous les bonnes habitudes d'écoute ? Par exemple, prononcez-vous une note de musique pour obtenir le silence, ou trouvez-vous que vous criez ?
- Souriez-vous en classe ?
- Récompensez-vous le groupe tout entier pour quelque chose qui a été bien réalisé ensemble ?
- Vantez-vous la coopération, la bienveillance et la paix ou simplement le travail académique bien fait ?
- Cataloguez-vous les étudiants comme bon ou mauvais ? Ou vantez-vous leur potentiel également ?
- Est-ce que vous ridiculisez les membres du groupe lorsqu'ils ne peuvent pas répondre à une question ?
- Traitez-vous également tous les enfants sans considération de sexe, d'origine ethnique, religieuse, sociales ? Pourquoi ?
- Etes-vous personnellement ouvert et honnête avec les enfants ?
- Est-ce que votre comportement personnel est en contradiction avec les questions morales que vous enseignez ? Donnez-vous l'exemple pour vos étudiants ?
- Etes-vous effrayé par la confusion et le bruit, même s'ils sont provoqués par le travail des étudiants ?

Les questions ci-dessus sont centrées sur certaines questions des droits humains bien qu'étant enseignées dans une situation d'enseignement formel ou informel, vous pourriez penser à d'autres qui sont appropriées à votre cas particulier.

Si possible, il serait plus efficace de pouvoir impliquer les autres éducateurs / enseignants ou administrateurs à mettre à exécution la réflexion sur l'environnement scolaire dans votre école ou le projet d'enseignement informel.



L'idéal serait de dresser une liste de ces questions / problèmes que vous avez identifiés et élaborer un plan / une stratégie pour améliorer l'environnement dans lequel vous travaillez -- pour le rendre plus compatible avec les principes des droits humains. N'oubliez pas d'y inclure les moments de réflexion en sorte que vous puissiez faire le bilan de la façon dont la mise en œuvre de votre plan avance pour que vous puissiez y apporter des ajustements.

Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer l'environnement scolaire ?

Un groupe d'enseignants peuvent se mettre ensemble pour faire un brainstorming des méthodes par lesquelles l'environnement scolaire pourrait être amélioré.

- Suivre les règles de brainstorming (voir la Deuxième Partie de ce manuel).
- Classer les suggestions sur un tableau noir ou un tableau à feuilles.
- Lorsque les idées viennent à manquer, examiner chaque suggestion une par une et discuter pour voir dans quelle mesure il serait possible de les mettre en œuvre.
- Etablir un plan d'action / une liste de choses que vous pourrez mettre en œuvre en vue d'améliorer l'environnement scolaire.
- Fixer une date à laquelle vous ferez le bilan de la mise en œuvre de votre plan d'action.

Vous trouverez ci-dessous certaines suggestions spécifiques qui peuvent permettre d'améliorer l'environnement scolaire. Elles sont fondées sur l'idée que si les jeunes gens sont impliqués dans l'établissement des règles, puisqu'ils seront plus disposés à respecter ces règles.

Violence, conflits et préjugés :

Les éducateurs, les parents et les jeunes gens peuvent travailler ensemble pour développer une politique spécifique pour traiter de ces situations. Par exemple, ceci représente le déroulement d'une action suggérée pour traiter de conflits violents :

- Cesser les agressions physiques ou verbales.
- Déterminer le problème réel en interrogeant ceux qui sont impliqués et ceux qui témoignent par de brèves déclarations.
- Toutes les parties doivent s'armer de volonté pour travailler à la résolution des différences.
- Il devrait y avoir un bon animateur de groupe qui travaille en faveur d'une résolution de la lutte mutuellement acceptable.



- Interroger les personnes concernées en vue de suggestions pour la résolution du conflit et être préparé à contribuer par une ou deux idées.
- Discuter les alternatives sur la base de la quête pour une solution juste.
- S'accorder sur le déroulement d'une action et le respecter, si ça ne marche pas après une période d'essai, se concerter et essayer une autre solution.
- Faire suivre l'incident d'une séance de discussion, d'un conte, d'un jeu de rôles ou d'une illustration artistique. Demander au groupe de le comparer à des incidents similaires.

Les règles :

Si les étudiants trouvent certaines règles pas nécessaires, pas justes ou sans raison valable pourquoi ne pas leur permettre de suggérer des modifications ? Les règles à l'école, à la maison et concernant les projets de communauté sont nécessaires si nous voulons éviter la confusion et le chaos, mais chaque règle devrait être révisée de temps en temps pour voir si elle est juste ou encore valable. Les adultes devraient être préparés à trouver des compromis au sujet des besoins des plus jeunes si une modification relative aux règles est suggérée qui contribuerait à la gestion effective de l'école et du projet de société comme un tout. Chaque membre du groupe devrait se voir investi d'une responsabilité en vue de respecter les règles.

(Adapté de Educating for Character par T. Lickona p.149-151).



Comment les droits humains peuvent-ils faire partie de tout programme d'enseignement ?

Sur le plan idéaliste, les droits humains devraient faire partie de toutes les activités éducationnelles, et devraient s'étendre au champ de l'apprentissage de l'étudiant. Cependant, au fait des différentes situations dans chaque pays et dans chaque région, les éducateurs ont utilisé beaucoup de techniques différentes pour insérer les droits humains dans les programmes de leur enseignement / formation. Ces techniques peuvent être réparties en deux grandes catégories :

- Commencer à enseigner les droits humains au niveau de la base de toutes les manières que vous pouvez.
- Persuader les autorités locales ou nationales de changer le système, d'accorder des lignes de crédits et du temps disponibles pour l'enseignement des droits humains.

Souvent, les éducateurs ont combiné ces techniques en commençant leur enseignement à la base puis en utilisant leurs résultats positifs comme des preuves pour persuader les autorités à changer le système.

Travailler avec de jeunes enfants :

L'enseignement des jeunes enfants est en général moins déterminé par un examen, et les éducateurs habituellement enseignent plusieurs matières à un groupe. Comme résultat, les éducateurs ont souvent obtenu assez facilement l'autorisation d'enseigner les droits humains aux jeunes enfants. Certains éducateurs décrivent leur enseignement



concernant les droits comme une « ligne » qui traverse toutes les matières, ce qu'ils ont utilisé pour aider les enfants à comprendre que différentes matières, différentes personnes, et le monde qui les entoure sont interconnectés.

Travailler avec les grands enfants :

L'enseignement des droits humains à ce niveau peut être plus difficile. Tout dépend de l'attitude du directeur du projet informel ou, si vous travaillez dans une école, du chef d'établissement et des autorités de l'éducation qui sont souvent préoccupés par l'emploi du temps déjà surchargé et par le fait que les étudiants ont besoin de se préparer pour leurs principaux examens (particulièrement dans les classes terminales de l'école). La spécialisation dans une matière à ce niveau également veut dire que la coopération entre membres du personnel est nécessaire pour intégrer les droits humains à travers le programme.

Toutefois, beaucoup d'éducateurs ont introduit de manière satisfaisante les valeurs, les concepts et les problèmes des droits humains à ce niveau de la manière suivante :

- ▶ Comme matière faite indépendamment et de manière facultative après l'école ou par des leçons hebdomadaires pendant les moments libres. Cette approche donne aux professeurs et aux jeunes gens la liberté d'explorer l'enseignement des droits humains sans pression, mais présente l'inconvénient que quelquefois les étudiants ne prennent pas au sérieux les matières qui ne font pas partie des examens.
- ▶ Certains professeurs ont commencé à enseigner les droits humains dans le cadre de leur spécialité. Des idées ont été émises sur la manière de réaliser cet enseignement dans les quelques pages qui suivent. En particulier l'enseignement des droits humains va bien avec l'Education Civique et les Etudes Sociales, quoique les professeurs qui ont utilisé cette approche affirment avec insistance qu'il est important d'éviter de présenter les droits humains comme une matière académique sans lien réel avec la vie.
- ▶ Des professeurs ont également conçu de manière conjointe avec des collègues l'implication des étudiants dans le travail de projet qui prend en charge plusieurs matières principales. Ceci évite le danger qui consiste pour les étudiants à percevoir les droits humains comme une matière académique, et les aide à voir la pertinence des matières scolaires par rapport aux réalités du monde qui les entoure.



Des idées pour l'enseignement des droits humains dans les matières principales

HISTOIRE

En enseignant l'histoire, l'on peut y introduire les droits humains à propos de sujets relatifs aux matières traditionnelles. Voici quelques exemples.

- Documents : Magna Carta (1215 Angleterre)
- La déclaration d'indépendance des Etats-Unis (1776 USA)
- La déclaration des droits de l'homme (1789 France)
- La déclaration nationale d'indépendance et la constitution nationale
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981 Banjul)

- Evènements principaux : La guerre, l'esclavage, le colonialisme et le Nazisme, peuvent tous être étudiés avec une référence particulière à la violation des droits humains. L'Histoire la plus récente, par exemple l'Apartheid en Afrique du Sud, la guerre civile au Libéria, le Génocide au Rwanda, la violation des droits des enfants dans le Nord de l'Ouganda, fournissent également des occasions d'enseigner les droits humains.

- La croissance des droits humains par le truchement de l'histoire : Par exemple, les origines et la croissance de la pensée et de l'organisation démocratiques, le développement des Nations Unies, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), le travail de la Croix Rouge Internationale, etc.

- Les grandes figures historiques : Nelson Mandela (Afrique du Sud)
Martin Luther King (Etats-Unis)
Mahatma Gandhi (Inde)

L'étude des grandes figures bien connues peut conduire à l'étude de peuples non connus qui avaient eu leurs droits violés par la guerre, ou bien d'écoliers d'Afrique du Sud pendant le soulèvement de Soweto.

Géographie

La géographie urbaine peut inclure des problèmes de pauvreté dans les zones urbaines, et la façon dont ceci affecte les gens au niveau des droits humains. La géographie économique peut étudier les effets des investissements et du commerce sur les niveaux



de vie, ou le lien entre la dégradation de l'environnement et la mauvaise santé. Les études effectuées sur la population pourraient comprendre l'examen de la façon dont la famine et la pauvreté ont été causées, de même que la façon dont le racisme, le colonialisme et le traitement des minorités et des femmes ont affecté de façon négative le développement.

Gouvernement / Civisme

Ce sujet est une opportunité pour enseigner aux jeunes gens les responsabilités aussi bien que les droits que le fait de vivre en paix implique. Par exemple, les études de la structure et des procédures du gouvernement peuvent mettre en relief le rôle individuel des citoyens.

Enseigner dans une perspective des droits humains peut être spécialement utile si cette partie du programme était d'abord centrée sur l'obéissance à l'État. La responsabilité du gouvernement et des citoyens pour faire respecter les lois internationales et nationales contre la discrimination religieuse, sexuelle et raciale devrait être étudiée. La voie dans laquelle les droits humains sont développés, reconnus et érigés en lois devrait être également examinée dans ce cas.

Le sujet se prête aussi à l'enseignement sur le Bill of Rights dans la Constitution du Pays et à la comparaison de celui-ci avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Sciences Sociales

Dans cette rubrique, les inégalités sociales et leurs causes peuvent être examinées. Par exemple, la xénophobie, la pauvreté, la discrimination ethnique et religieuse, ainsi que les mécanismes et les structures sociales qui combattent ces injustices. De même, les fonctions et les responsabilités de la police, des syndicats, de l'éducation, des masses médias devraient être considérées. Une étude de la façon dont les sociétés traitent la question de la liberté d'opinion particulièrement d'expression, de mouvement, d'association et de réunion peut se faire.

Littérature

Les livres et poèmes sont d'excellentes ressources de récits vivants sur les droits humains bafoués ou défendus. La littérature historique est une opportunité pour les professeurs d'Histoire et de Littérature de travailler ensemble pour rendre les droits humains vivants pour la jeunesse.

Certains livres utiles pourraient être :

- Animal Farm / Nineteen Eighty Four (George Orwell)
- Cry, the Beloved Country (Alan Paton)
- Long Walk to Freedom (version abrégée) (Nelson Mandela)

Naturellement il y aura d'autres livres se rapportant à votre propre histoire littéraire.



La Science :

Les problèmes de santé constituent un bon prétexte pour introduire les droits humains dans cette matière. Par exemple, les enfants ont droit aux soins de santé, mais également la responsabilité de respecter leur propre santé et celle des autres. Si nécessaire, une référence pourrait également être faite aux pratiques traditionnelles de santé et aux pratiques tribales affectant la santé. Il y a un grand nombre d'occasions pour faire l'enseignement transversal, par exemple une leçon de biologie examinant des mythes à propos de la supériorité ethnique ou tribale peut amener les apprenants à mieux se représenter dans une étude parallèle le racisme en histoire.

Mathématiques / Physiques :

Les statistiques peuvent être utilisées pour cacher ou révéler les violations des droits humains. Le professeur de mathématiques peut aussi montrer aux jeunes gens comment interpréter de manière critique les chiffres qui sont mentionnés dans les journaux.

Les Langues Etrangères :

Les habiletés en langues peuvent être utilisées pour étudier des thèmes actuels intéressants d'autres pays. Le but serait de donner aux étudiants une compréhension des problèmes de droits humains auxquels les gens sont confrontés dans d'autres pays, ainsi que la connaissance d'une langue étrangère. Si c'est disponible, la presse ou la littérature de langue étrangère est de nature à aider pour ce style d'enseignement, mais cela n'est pas essentiel.

Les classes de langues étrangères sont des occasions pour les apprenants de parler et discuter. Ils seront très motivés à discuter quand le sujet est un des sujets sur lesquels il y a différentes opinions ou quand le sujet est pertinent pour leur âge et / ou pour la vie de tous les jours. Des questions de discrimination ou d'égalité de sexe constituent de bons sujets de discussion.

Les étudiants peuvent aussi pratiquer avec plaisir le jeu de rôles. Les classes de langues étrangères sont également une chance pour les jeunes gens de correspondre avec d'autres de même âge dans d'autres pays. Ils pourraient poser des questions concernant les systèmes politiques, les questions sociales courantes, le traitement des minorités et toute autre question se rapportant aux droits humains.



Méthodes d'enseignement utiles

- Les activités contenues dans ce manuel sont basées sur les méthodes expliquées ici. Elles sont simples et leur pratique les rendra encore plus simples. Si vous craignez qu'elles perturbent votre classe ou votre groupe de jeunesse, commencez par une méthode simple. Vous découvrirez peut-être que le fait de vous défaire d'une partie du pouvoir que vous détenez en tant que « formateur » aide les participants à se détendre et améliore leur contribution.
- Pour chaque méthode, il est fourni une explication méthodique sur **Comment procéder**. Toutes les méthodes présentées peuvent servir tant en situation d'éducation formelle qu'en situation d'éducation non-formelle.
- En utilisant ces méthodes d'enseignement, il est toujours important de trouver des limites de temps appropriées pour chaque activité de manière à ce que les étudiants sachent le temps dont ils disposent. Il est également important de donner des instructions claires concernant l'activité proprement dite.

Jeux de rôles

Un jeu de rôles est une courte pièce de théâtre jouée par les participants. Il est surtout improvisé, bien que les étudiants puissent dans leur vécu quotidien pour représenter la situation à travers le jeu de rôles. Il vise à mettre en scène des circonstances ou des événements de la vie qui sont étrangers aux participants. Les jeux de rôles peuvent améliorer la compréhension d'une situation et favoriser l'empathie à l'égard des personnes confrontées à celle-ci. Par exemple, dans un jeu de rôles portant sur le vol, les apprenants, en jouant le rôle de la victime, peuvent acquérir une meilleure compréhension de ce que cela représente d'être victime d'un crime.

Les jeux de rôles diffèrent des simulations en ce sens que bien que ces dernières puissent être également des pièces de théâtre de courte durée, ils sont souvent basés sur un scénario et ne font pas intervenir le même degré d'improvisation.



Comment procéder :

- ◆ Identifier le problème que va faire ressortir le jeu de rôles. Par exemple, le droit de propriété (Article 14 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples).
- ◆ Prendre une décision quant à la situation, au problème, et décidez qui seront les personnages. Par exemple, si le thème étudié en ce moment par la classe est le droit de propriété, les étudiants pourraient imaginer une situation dans laquelle quelqu'un pourrait être privé de ses terres du fait du groupe ethnique auquel il appartient.
- ◆ Décidez du nombre d'enfants qui participeront au jeu de rôles, du nombre des observateurs, s'il faut procéder au jeu de rôles simultanément par petits groupes ou tous ensemble à l'intérieur d'un seul groupe. Encouragez les enfants timides à participer.
- ◆ Décidez également de la manière dont va se dérouler le jeu de rôles. Par exemple, il pourrait être :
 - raconté sous la forme d'une histoire, dans laquelle un narrateur plante le décor et les autres jouent le reste de l'histoire du point de vue de « leur » personnage ;
 - une pièce de théâtre, dans laquelle les personnages sont en interaction, en inventant simultanément le dialogue ;
 - un jugement factice, au cours duquel les participants agissent comme des témoins devant un tribunal.
- ◆ Maintenant, permettez aux apprenants de réfléchir pendant quelques minutes à la situation et à leurs rôles. Si le mobilier de la salle dans laquelle vous travaillez a besoin d'être redisposé afin de créer de l'espace, faites-le maintenant.
- ◆ Les participants procèdent au jeu de rôles.
- ◆ Pendant le jeu de rôles, il pourrait s'avérer utile d'arrêter l'action à un moment critique afin d'interroger chacun sur ce qui se passe. Par exemple, dans un jeu de rôles comportant un épisode violent, demandez aux enfants s'ils envisagent un moyen de résoudre la situation de façon pacifique. Ensuite demandez-leur de jouer les différents dénouements possibles.
- ◆ Après le jeu de rôles, il est important que les participants réfléchissent à ce qui vient de se passer de manière à ce que ce ne soit pas juste une activité, mais que ce soit également une expérience d'apprentissage. En préparant le jeu de rôles, veillez à réserver du temps à la fin pour insister sur l'objectif et les points d'apprentissage de l'activité. Par exemple, si le jeu de rôles était un jugement factice avec témoins, demandez aux participants de décider d'un verdict et



discutez ensuite de ce verdict et de la manière dont on a abouti à celui-ci afin de dégager les points d'apprentissage.

- ◆ Si le jeu de rôles a été mal joué, demandez aux jeunes gens comment celui-ci peut être amélioré. S'il a été bien joué, il pourrait être joué pour l'ensemble de la classe ou de la communauté, avec une explication du sujet dont il est l'illustration.

N'oubliez pas :

- ◆ Etant donné que les jeux de rôles sont une imitation de la vie réelle, ils peuvent soulever des questions dont la réponse n'est pas simple ; par exemple, concernant le bon ou mauvais comportement d'un personnage. Ne donnez pas l'impression qu'il y a une réponse à toutes les questions s'il n'en existe pas une. Il est très important que les facilitateurs et les participants acceptent les différences de points de vue comme une chose naturelle et normale. Les facilitateurs ne doivent pas imposer leur point de vue sur des sujets controversés ou essayer d'aboutir à tous prix à un consensus. Cependant, vous pouvez résumer les points qui semblent faire l'objet d'un accord et laissez ouverts les autres points pouvant faire l'objet de débat. Tout au long du processus, vous devez tâcher de recenser tous les points de vue et de laisser les participants tirer leurs propres conclusions. Vous pouvez également tester différents jeux de rôles pour atteindre le même objectif d'apprentissage.
- ◆ Les jeux de rôles doivent être utilisés avec beaucoup de tact. Le facilitateur doit respecter les sentiments des individus et la structure sociale de la classe. Par exemple, un jeu de rôles sur les minorités ethniques a besoin d'être traité avec prudence s'il existe des minorités ethniques dans la classe, de sorte que ceux issus de ces minorités ne se sentent pas exposés ou marginalisés.
- ◆ En concevant les jeux de rôles, essayez d'éviter d'émettre des clichés concernant des groupes donnés (groupes ethniques, genre, groupes religieux, etc.)

Discussion par petits groupes

En divisant la classe par groupes de deux ou plusieurs personnes, on donne aux participants l'occasion de participer activement et de coopérer.

Les petits groupes peuvent s'avérer utiles pour susciter un grand nombre d'idées très rapidement ou pour aider la classe à envisager un concept abstrait au plan de leur expérience personnelle. Par exemple, si jamais vous étudiez le thème du droit à la vie, vous pourriez accorder aux différents groupes de deux ou plusieurs personnes cinq



minutes pour décider « Est-il juste de tuer quelqu'un », avant de revenir à l'ensemble de la classe pour des discussions plus approfondies.

Afin de s'assurer que les discussions par petits groupes atteignent le but recherché et que chacun ait l'occasion de participer, les groupes ne doivent pas comprendre plus de quatre à cinq personnes.

Comment procéder :

- ◆ En organisant les groupes, posez-vous des questions comme : Ai-je envie de diviser la classe en fonction des capacités de chacun ? Ai-je envie de combiner les sexes ? Ai-je envie de faire travailler ensemble des amis ? Parfois les groupes peuvent être choisis par hasard. Par exemple, en fonction de la date de naissance ou de la première lettre de leur nom. Ou ils peuvent être choisis en donnant des numéros aux participants en fonction du nombre de groupes nécessaires (à savoir les numéros Un constituent un groupe, les numéros Deux un autre, etc).
- ◆ Si les tables et les chaises sont fixées, les apprenants peuvent former des groupes en se retournant dans leurs sièges afin de faire face à la personne qui se trouve derrière. Assurez-vous qu'il y ait suffisamment d'espace pour que les groupes puissent travailler. S'il y a un nombre trop important de groupes dans une salle, cela peut constituer une source de distraction pour les participants.
- ◆ Si un groupe doit être réuni pendant plus de quelques minutes, il pourrait s'avérer nécessaire de désigner un porte-parole et d'avoir quelqu'un pour prendre des notes. Le groupe devra décider qui assumera ces fonctions.
- ◆ Organisation du groupe : Expliquez clairement la tâche. Faites asseoir les participants là où ils peuvent se voir mutuellement. Indiquez au groupe le temps dont il dispose pour accomplir la tâche.
- ◆ Pendant que travaillent les groupes de deux ou de plusieurs personnes :
 - Tenez-vous en retrait, mais soyez disponible.
 - N'interrompez pas, à moins qu'un groupe ait mal compris les instructions.
 - Répartissez de façon équitable votre attention entre tous les groupes.
 - Laissez les discussions de groupes se dérouler sans interruption, n'intervenez que si l'on vous sollicite.
 - Les groupes ont parfois besoin d'être encouragés pour les aider à commencer.
- ◆ Compte rendu : il pourrait s'avérer nécessaire pour les groupes de rendre compte de leur travail à l'ensemble de la classe. Cela pourrait consister à rendre compte d'une décision, à résumer une discussion ou à donner des informations sur la manière dont le groupe a fonctionné. Ce type de compte rendu peut être très



utile tant pour le formateur que pour la classe afin d'améliorer la technique du travail de groupe. Au cas où les groupes doivent faire un compte rendu, ils doivent le savoir dès le début de sorte qu'ils puissent choisir quelqu'un pour accomplir cette tâche.

- ◆ Evaluation : demandez au groupe si l'activité a été utile et ce qu'il a appris. Si la réponse est négative, demandez comment ils espèrent améliorer l'activité. Utilisez leurs idées.

« Brainstorming »

Le « brainstorming » est un moyen d'encourager la créativité et de susciter un grand nombre d'idées très rapidement. Il peut être utilisé pour résoudre un problème spécifique ou pour répondre à une question.

Quand utiliser cette méthode :

- ◆ Pour trouver une solution à un problème. Par exemple, après un « incident » à l'origine d'un conflit entre des individus, demandez au groupe de faire un « brainstorming » pour trouver toutes les solutions non violentes possibles.
- ◆ Pour introduire un nouveau sujet. A l'aide d'un « brainstorming », faites le point de toutes les connaissances du groupe sur le sujet. C'est un bon moyen de susciter leur intérêt et de se renseigner sur ce qu'ils savent déjà.
- ◆ Comme un exercice rapide de créativité. Par exemple, à l'aide d'un « brainstorming », trouver des suites possibles à une histoire inachevée.

Comment procéder :

- ◆ Décidez du sujet pour lequel vous souhaitez organiser un « brainstorming ». Formulez-le sous la forme d'une question ayant plusieurs réponses possibles. Ecrivez la question à un endroit où celle-ci sera visible de tous. Par exemple : « Par quels moyens pouvons-nous améliorer le bien-être de notre communauté ? »
- ◆ Demandez-leur d'apporter leurs idées. Ecrivez-les à un endroit où elles sont visibles de tous. Ces idées doivent être des mots ou de courtes phrases.
- ◆ Informez-les que pendant une séance de « brainstorming », ils ne peuvent répondre aux idées avancées par les autres avant la fin ou répéter des idées qui ont déjà été avancées.



- ◆ Encouragez chacun à apporter sa contribution, mais ne les forcez pas à réfléchir à une idée – cela pourrait décourager la créativité.
- ◆ En prenant note des idées évoquées, ne portez pas de jugement. Si possible, demandez à un étudiant de les noter. Ne donnez vos propres idées que s'il est nécessaire d'encourager le groupe.
- ◆ Si une suggestion n'est pas clairement formulée, demandez à l'auteur de la préciser ou suggérez une clarification et vérifiez s'ils sont d'accord avec celle-ci.
- ◆ Notez TOUTE nouvelle suggestion. Souvent, les suggestions les plus créatives sont les plus utiles et les plus intéressantes.
- ◆ Mettez fin au « brainstorming » lorsque les idées commencent à s'épuiser. MAINTENANT, vous pouvez parcourir les suggestions, en demandant des commentaires.
- ◆ Après un « brainstorming », on peut parfois recourir à un classement afin de ranger par ordre de priorité les idées ou les solutions afin de centrer la discussion.

Discussion élargie à l'ensemble du groupe

(basée sur l'essai « Establishing Rules for Discussion » de Felisa Tibbits)

Les discussions constituent un bon moyen pour le formateur ou le facilitateur et les participants de connaître les attitudes des uns et des autres vis à vis des questions relatives aux droits de humains. Ceci est très important pour l'éducation aux droits humains car, autant qu'il est nécessaire de connaître les faits, les participants doivent également explorer et analyser les problèmes par eux-mêmes.

Les discussions sont également l'occasion de s'exercer à écouter, à parler tour à tour et aux autres techniques de groupe qui sont importantes pour le respect des droits des autres. Pour permettre à chacun de participer, il est important que le groupe ait une taille facile à gérer. Si votre groupe comporte beaucoup de membres – par exemple, plus de 15 ou 20 personnes – il serait peut-être souhaitable que vous l'éclatiez en groupes de taille plus réduite pour les besoins de la discussion. Gardez à l'esprit que la disposition des sièges doit favoriser l'interaction et la participation. Il serait préférable



de faire asseoir les participants dans un cercle ou un demi-cercle, ce qui leur permettrait de se voir les uns les autres.

Pour favoriser une discussion ouverte, il est important de faire régner une atmosphère de confiance et de respect mutuel au sein du groupe. L'un des moyens permettant de créer un environnement « sûr » consiste à permettre au groupe de développer les « règles de discussion ». Il vaut mieux le faire au début du programme ou de l'année scolaire, au moment où l'on établit normalement les normes de conduite, mais ces règles peuvent être créées à tout moment.

Comment procéder :

- ◆ Demandez aux participants s'ils souhaitent que leur classe, leur club ou leur communauté soit un lieu où ils se sentent libres de s'exprimer et d'apprendre en discutant les uns avec les autres.
- ◆ Laissez entendre qu'il est possible pour le groupe d'atteindre une compréhension commune du protocole suivi pour écouter et parler.
- ◆ Demandez aux participants de réfléchir à quelques principes de discussion de groupe qui, selon eux, doivent être suivis par tous. Notez toutes ces suggestions à un endroit où elles puissent être visibles de tous.
- ◆ Après avoir consacré un certain temps à faire ce « brainstorming », examinez s'il existe des suggestions susceptibles d'être combinées et invitez le groupe à discuter ou à les commenter. Au cas où elles n'ont pas été suggérées par les participants, vous souhaitez peut-être suggérer certains des principes suivants :
 - écouter la personne qui a la parole
 - une seule personne parle à la fois
 - levez votre main afin de vous signaler lorsque vous voulez dire quelque chose
 - n'interrompez lorsqu'un est en train de parler
 - lorsque vous n'êtes pas d'accord avec quelqu'un, tâchez de distinguer entre critiquer l'idée de quelqu'un et la personne elle-même
 - ne riez pas lorsque quelqu'un est en train de parler (à condition qu'il s'agisse d'une blague !)
 - encouragez chacun à participer
- ◆ Suggérez que les participants acceptent par consensus d'obéir aux règles dont ils ont dressé la liste. Il leur revient dès lors de s'appliquer à eux-mêmes et aux autres membres du groupe les règles qui ont été établies. En cas d'infraction graves à ces règles, négociez avec les participants afin de décider quelles doivent être les conséquences d'un tel comportement.



- ◆ Sur une grande feuille de papier, dressez minutieusement une liste et collez-la feuille de papier afin que celle-ci puisse être consultée, complétée ou modifiée en cas de besoin.

Questions

Il est bien entendu que tous les formateurs utilisent déjà les questions de façon quotidienne, mais de quelle sorte de questions s'agit-il ? Souvent, des questions telles que « qu'est-ce que je viens de dire ? », sont utilisées pour contrôler la classe ou pour ridiculiser les apprenants. D'autres questions beaucoup utilisées sont des questions « prétendues » fermées. A ces questions, il n'existe qu'une réponse correcte et elles sont utilisées pour tester les connaissances. L'enseignement participatif encourage le formateur à utiliser des questions ouvertes et divergentes qui encouragent les étudiants à analyser, synthétiser et évaluer les informations. Cela peut également s'appliquer lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants.

Voici quelques exemples de questions ouvertes que vous pourriez utiliser. Si vous vous exercez à leur usage, elles deviendront plus faciles à utiliser. Le point essentiel qu'il faut garder à l'esprit est : « Qu'est-ce que j'attends de cette classe ou de cette réunion ? Des réponses par « oui » et par « non » ou un échange ouvert et intéressant au cours duquel les participants apprennent de façon active ? »

- ◆ Questions hypothétiques : « Que feriez-vous / pensez-vous de... ? » Elles aident les participants à imaginer des situations et stimule la réflexion.
- ◆ Faire de la spéculation : « Comment pourrions-nous aider à résoudre ce problème ? »
- ◆ Encourager / soutenir : « Ceci est intéressant, mais après ? » Cela permet de faire ressortir l'expérience personnelle et les points de vue des participants.
- ◆ Rechercher les opinions des participants : « Que pensez-vous ou quel est votre sentiment concernant... ? » Cela indique aux membres du groupe que leur opinion est importante et intéressante à vos yeux.
- ◆ Demander un approfondissement : « Pourquoi pensez-vous cela ? » Si cette question est posée sans agressivité, elle peut aider le groupe à approfondir la réflexion et à justifier / analyser son opinion.
- ◆ Clarifier / résumer : « Ai-je raison de dire que vous pensez que... ? » Le fait de résumer ce qu'un participant a dit et de vérifier que vous l'avez compris aidera les autres à se demander s'ils sont d'accord avec ce qui est en train d'être dit.



- ◆ Identifier l'accord sur un point donné : « La plupart d'entre nous sont-ils d'accord sur le fait que...? » Cela peut provoquer une discussion ou intervenir à la fin. Vous pourrez, dès lors, à l'aide d'une question telle que « Avons-nous terminé cette partie... ? », vous pouvez accepter de passer au thème suivant.

Des questions peuvent également être posées pour susciter l'intérêt ou pour déterminer le niveau de connaissances des participants ou encore l'expérience passée concernant le sujet en question. Tâchez de ne pas oublier qu'il faut éviter les questions destinées à suggérer la réponse ou les questions-pièges telles que « X est correct, n'est-ce pas ? ». Ces dernières découragent la participation. Il faut éviter de poser trop de questions à la fois ou de poser des questions ambiguës. Et souvenez-vous, un hochement de tête, un sourire occasionnel, ou le simple fait de s'asseoir au même niveau que le groupe, vous permettra d'obtenir de meilleures réponses !

Projets

(Basé sur des conseils fournis par Hugh Starkey)

Les projets sont des études indépendantes de thèmes pendant une longue période et qui débouche sur un produit final. Les projets sont utiles pour l'éducation aux droits humains car ils :

- ◆ Aident les apprenants à percevoir les liens entre des sujets distincts et le monde extérieur.
- ◆ Enseignent aux apprenants comment s'organiser en vue d'entreprendre des actions, comment planifier leur propre temps et travailler sur la base d'un programme.
- ◆ Permettent aux apprenants de prendre en mains leur propre formation, sous la direction de l'enseignant / facilitateur.
- ◆ Donnent aux apprenants l'occasion d'avoir des interactions les uns avec les autres et avec diverses personnes au sein de la communauté.
- ◆ Enseignent aux apprenants comment s'exercer à présenter et à défendre les résultats de leurs propres recherches et leurs opinions en public - une technique importante pour la promotion des droits de humains.



Comment procéder :

Les projets comportent des étapes distinctes. Pendant tout le déroulement de ceux-ci, il faut attacher une grande importance à permettre aux participants de prendre en charge leur propre étude.

♦ **Le thème ou problème.**

Ceux-ci peuvent être identifiés par l'enseignant / facilitateur et présentés au groupe comme des choix ou choisis directement par le groupe, par exemple, en suscitant des idées grâce à un « brainstorming ». Il est bon de proposer une question directe sur un thème présentant un intérêt pour le groupe. Par exemple, « Les réfugiés étrangers vivant dans votre ville sont-ils bien traités ? » ou « Qu'est-ce que les parents de la localité craignent-ils le plus s'agissant des enfants et des drogues ? ». La question doit être précise afin d'éviter de « s'égarer » dans le traitement du sujet.

Ou alors, votre point de départ pourrait être un type particulier d'activité que vous souhaitez que le groupe utilise durant le projet. Par exemple, concevoir un questionnaire et conduire des interviews.

♦ **Planification.**

Le formateur et le groupe doivent décider quand le projet doit commencer, combien de temps il va durer, quelles ressources seront utilisées, où ces dernières peuvent être trouvées, si chaque participant va travailler seul ou en groupe, sur le même thème ou sur des thèmes différents, etc. Les individus qui ne sont pas habitués à faire des recherches pourraient trouver plus facile de travailler en groupe. Il est très important de discuter, à ce stade, de la manière dont le projet va être conclu (pour plus d'idées à ce sujet, voir ci-dessous).

♦ **Recherche/action.**

Les travaux entrant dans le cadre d'un projet développent très rapidement un grand nombre de compétences. Par exemple, un projet d'enquête sur les soins de santé au niveau local pourrait comprendre des visites, des interviews, de la lecture, la production de dessins, la collecte de statistiques et l'analyse des données. Les meilleurs projets associent des techniques académiques, sociales et créatives afin de faire intervenir toutes les capacités des participants. Le formateur peut apporter son aide à cette étape en répondant à des questions ou en prodiguant des conseils, mais c'est aux participants qu'il revient de faire le travail.

♦ **Le produit.**

Il peut être un rapport, une exposition ou un exposé oral, un tableau de peinture, un poème, etc. L'idée serait bonne si le produit enregistre non seulement les résultats des étudiants, mais également les différentes étapes du projet et les sentiments personnels des participants concernant le thème à l'étude.



Le produit peut être présenté à l'ensemble du groupe ou à un public plus large. Par exemple, un projet sur la pauvreté dans votre région pourrait intéresser le journal local ou il est probable que les autorités municipales désirent connaître les résultats d'un projet sur les dommages causés à l'environnement.

◆ **Notation.**

Etant donné que les projets sont le plus souvent de nature multidisciplinaire, de nombreux formateurs / facilitateurs pourraient avoir besoin d'émettre des appréciations sur le produit. La notation doit tenir compte des diverses compétences qui ont été utilisées durant le projet (par exemple, la présentation et la créativité). Elle ne doit pas seulement être centrée sur des critères académiques.

Chansons et histoires

Dans la plupart des sociétés africaines, les chansons et les histoires sont utilisées comme un moyen de préserver et de transmettre les valeurs sociales. Elles suscitent l'intérêt, rappellent des expériences passées et renforcent l'apprentissage. Elles peuvent servir de véhicules pour transmettre diverses réalités historiques, culturelles et sociales. Nombre d'entre elles intègrent des concepts et des valeurs liés aux droits humains.

Les histoires susceptibles d'avoir un effet sont celles qui sont vivantes, bien illustrées et qui ne donnent pas de leçons. La nature informelle des chansons les rend très attrayants pour la communauté et les messages qu'ils véhiculent demeurent le plus souvent dans les cœurs et les esprits des gens.

Comment procéder :

- ◆ Choisissez un sujet que vous souhaitez examiner à travers des chansons ou des histoires traditionnelles. Par exemple, vous pourriez demander au groupe de chercher des chansons locales qui évoquent le passé.
- ◆ Si vous divisez la classe en petits groupes, il est possible d'attribuer à chacun de ces groupes des thèmes différents. Donnez-leur le temps de se renseigner auprès de parents, de grand-parents et d'autres personnes issues de la communauté et de collecter des textes.
- ◆ Lorsque leur recherche sera achevée, donnez à chaque groupe le temps d'examiner et d'analyser les résultats de leurs recherches.
- ◆ Ensuite laissez le temps à un représentant de chaque groupe de présenter au reste de la classe ce qu'ils ont trouvé.



- ◆ Organisez une discussion au cours de laquelle vous comparerez les paroles des chansons et des histoires à la réalité d'aujourd'hui.
- ◆ Si vous pouvez travailler avec un professeur de musique, vous pouvez faire apprendre au groupe quelques-unes de ces chansons ou raconter certaines de ces histoires ou vous souhaitez peut-être organiser une exposition culturelle à l'intention de votre communauté.

« Séance de bavardage »

Littéralement, bavarder consiste « à murmurer ou à répandre secrètement un bruit ». Ce principe est utilisé comme stratégie d'enseignement pour consolider la compréhension d'une leçon par l'apprenant. On peut avoir recours à une « séance de bavardage » au cours d'un long exposé présenté par l'enseignant / facilitateur afin de le diviser un peu ou pour changer le rythme de la leçon.

L'occasion est donnée aux apprenants de parler librement en petits groupes de deux ou trois personnes. Ils discutent des thèmes pertinents ou controversés soulevés par l'enseignant. Chaque membre prend la parole et quelqu'un prend des notes en vue du compte rendu. C'est une courte interruption, mais qui est très importante. Cela aide les apprenants à réfléchir sur des sujets qui ont été soulevés ou discutés jusque-là.

Comment procéder :

En vous servant de votre sens du jugement, arrêtez-vous au cours de la leçon lorsque vous pensez qu'une information importante vient d'être donnée. Dites aux participants que, pendant cinq minutes, ils peuvent réagir à ce qui vient d'être dit en discutant par petits groupes. Il faut leur confier une tâche précise avec des objectifs clairs. Ils peuvent également exprimer leur sentiment, ce qu'ils pensent ou se poser entre eux des questions sur ce qu'ils ne comprennent pas. Après la séance de bavardage, les groupes peuvent être invités à partager leurs idées ou leurs questions avec l'ensemble du groupe.

Films vidéo et documentaires

Les vidéos / films sont un puissant outil audiovisuel pour l'enseignement des questions relatives aux droits de humains. L'impression qu'ils laissent aux apprenants contribue énormément à changer leurs perceptions et leurs attitudes. Amnesty International a produit des vidéocassettes à l'usage des jeunes. Certaines parties des actualités télévisées ou d'un film documentaire peuvent également s'avérer utiles dans l'éducation



aux droits humains. Voici quelques points à garder à l'esprit lorsque l'on utilise des vidéos :

Comment procéder :

- ◆ Il est bon pour le facilitateur de visionner l'élément filmé à l'avance afin de déterminer s'il est adapté pour le groupe. Faites les montages nécessaires.
- ◆ Déterminez le moyen le plus efficace d'intégrer l'élément dans la séance afin de renforcer son utilité (par exemple, déterminer le moment et décider quelles activités vous voulez avoir avant et après avoir visionné l'élément filmé).
- ◆ Disposez les sièges pour vous assurer que chaque participant puisse bien voir l'écran.
- ◆ Si les participants analysent les informations reçues des vidéos / films, il y a plus de chances qu'ils s'en souviennent. Par exemple, ils pourraient se servir de leur imagination pour rédiger un journal du point de vue d'un personnage qu'ils ont vu dans la vidéo ou se servir de la vidéo comme base de discussion.
- ◆ Les vidéos peuvent être utilisées de façon efficace dans une salle de classe si de courts extraits des thèmes pertinents relatifs aux droits humains sont montrés, plutôt que de véritables productions, car cela laisse plus de temps pour une discussion interactive.
- ◆ Faites en sorte de tester le matériel avant le début de la séance. Là où il existe un problème d'électricité, procurez-vous un groupe électrogène.

Radio

La radio FM est disponible partout en Afrique. Les émissions de radio peuvent souvent fournir une autre source d'informations sur des thèmes abordés en classe, y compris sur des thèmes relatifs aux droits humains. Un poste de radio est portable et peut être utilisé facilement dans des contextes variés. Les émissions d'information à la radio sont également une bonne source d'éléments audiovisuels.

Comment procéder :

- ◆ Soyez informez des horaires de diffusion de l'émission radiophonique et informez la classe à l'avance de l'heure et du thème.



- ◆ Déterminez le moyen le plus efficace d'intégrer l'émission dans votre programme d'enseignement. Planifiez les activités que vous allez utiliser avant comme après l'émission.
- ◆ Arrivez tôt en classe avec le poste de radio et assurez-vous qu'il est en bon état de marche.
- ◆ Disposez les sièges de sorte que la radio soit placé au centre. Réglez le volume comme il faut.
- ◆ Faites une brève introduction aux auditeurs avant le début de l'émission sur le thème qui sera abordé et les bénéfiques qu'il peuvent tirer en écoutant cette émission. Soulignez tous les points auxquels vous souhaitez qu'ils prêtent attention ou les questions que vous voudriez qu'ils examinent.
- ◆ Discutez du contenu avec les étudiants après l'émission. Demandez-leur :
 - leur première réaction à l'égard de l'émission
 - les points sur lesquels ils sont le plus d'accord
 - les points sur lesquels ils ne sont pas d'accord
 - ▶ les points qu'ils considèrent comme controversés et qui nécessitent une discussion plus approfondie au sein du groupe

Journaux

Les médias sont indispensables pour la circulation de l'information. Cependant, nous trouvons souvent des comptes-rendus subjectifs utilisant des clichés et des préjugés. Le fait d'identifier et d'analyser les préjugés contenus dans les journaux prépare les participants à les identifier et à s'y opposer dans les situations de tous les jours. Ce type d'activité améliore également les techniques de communication.

Comment procéder :

Par exemple, choisissez un thème relatif aux droits humains qui reçoit une large couverture de la part des médias dans votre pays. Ou alors choisissez une tendance qui sous-tend plusieurs histoires différentes, telles que le sexisme / discrimination.

- ◆ Divisez les participants en groupes de quatre ou cinq personnes (en fonction du nombre).
- ◆ Donnez à chaque groupe au moins une histoire tirée des journaux locaux ou nationaux sur le thème choisi. Si nécessaire, le même compte-rendu peut être utilisé par tous les groupes. Les comptes-rendus tirés de journaux différents sur le même événement sont bons pour la comparaison.



- ◆ Demandez à chaque groupe de discuter de quelques questions tirées de la liste suivante. Sélectionnez des questions appropriées pour les articles utilisés ou inventez-en d'autres :
 - Le titre de l'article laisse-t-il entrevoir son point de vue sur le sujet ?
 - Quelle est votre première impression sur la situation décrite ?
 - La faute semble-t-elle en revenir à quelqu'un ? Si oui, à qui ?
 - Des accusations directes sont-elles formulées contre quelqu'un ? Si oui, faites-en une liste.
 - Des preuves sont-elles fournies pour soutenir les allégations ?
 - Dans quelle mesure l'article critique-t-il quelqu'un ?
 - Dans quelle mesure le soutient ou le défend-il ?
 - Y a-t-il des citations directes de la part des personnes critiquées ?
 - Selon vous, quels sont les mots qui ont le plus déterminé votre impression sur l'article ?
 - Quelles impressions, pour autant qu'il en existe, sont données sur les points de vue des gens ordinaires concernant la question ?
 - Quelle est l'attitude des personnes détenant l'autorité ?

- ◆ A ce type d'analyse, on peut donner différentes suites. Par exemple, à travers une discussion plus élargie ou en demandant aux participants d'écrire leurs propres articles en empruntant le style des journaux ou en comparant le traitement d'une question par les journaux avec celle de la TV / radio.

- ◆ Vous pouvez également demander aux participants d'apporter des articles ou des histoires intéressants qu'ils ont trouvés dans les journaux. De cette façon, une collection d'articles peut être constituée. Celle-ci peut servir de base pour les discussions de groupe. Les parents et autres membres de la famille peuvent y participer en aidant les apprenants à identifier des articles intéressants.

Interviews

Pour enseigner les droits humains, vous pouvez consulter des ouvrages pour rechercher la lettre de la loi, mais pour des exemples concrets de droits en action, nous pouvons regarder autour de nous dans notre propre communauté. Par exemple, si le groupe étudie les droits de l'enfant, les parents et les grand-parents seront une importante source d'informations sur la façon dont la vie des enfants a connu des changements au fil des années.

Les interviews sont un bon moyen de faire entrer la communauté dans son ensemble dans l'école ou l'organisation de jeunesse, pour établir un lien entre l'apprentissage et la



vie réelle et également pour améliorer les capacités des jeunes à aborder des personnes de toutes sortes.

Association de mots

Cette méthode peut être utilisée avec un groupe lorsqu'il s'agit d'examiner un thème afin de déterminer le niveau de leurs connaissances sur ce dernier et de savoir à la fin ce qu'ils ont appris.

Comment procéder :

- ◆ Prenez un mot clé relatif au thème à l'examen ou à l'étude.
- ◆ Demandez aux membres du groupe de noter rapidement d'autres mots qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent ce mot. Il s'agit d'un très court exercice, pour lequel une ou deux minutes suffit.
- ◆ Indiquez clairement qu'il est permis de ne rien écrire du tout. Le résultat est un « instantané » de la gamme de vocabulaire que les apprenants associent avec le mot qui a servi de déclencheur.
- ◆ Pour évaluer le processus d'apprentissage, les résultats « avant » et « après » peuvent être comparés. Ceci peut vous aider à évaluer votre enseignement et les participants peuvent se rendre compte des progrès qu'ils accomplissent.

D

Recréer l'information

Un bon moyen d'internaliser et de comprendre l'information est de la recréer sous une autre forme. Par exemple, écouter une histoire et la raconter ensuite sous forme d'images. Les participants auront à identifier la partie la plus importante de l'information et à décider comment la recréer. Un participant doit décider « je vais le faire de cette façon parce que... »

Cette technique aide à développer l'imagination, ainsi que les techniques d'observation, de sélection et de raisonnement.



Comment procéder :

- ◆ Avec le groupe, choisissez une source telle qu'une histoire, une image, un poème, des dessins animés ou un film. Par exemple, si le groupe étudie en ce moment le droit de vivre avec sa famille, on pourrait utiliser l'image d'un enfant réfugié.
- ◆ Les participants lisent, regardent ou écoutent attentivement la version originale.
- ◆ Ils décident quelles parties de l'histoire il faut véhiculer par le nouveau canal et expliquent leur choix. Si vous utilisez une image, ils devront alors imaginer l'histoire qui se trouve derrière l'image.
- ◆ S'ils souhaitent ajouter des choses qui ne se trouvaient pas dans l'original, ils doivent expliquer pourquoi.
- ◆ Les participants produisent la nouvelle version.

Idées pour récréer les moyens d'information :

- ◆ une « pièce radiophonique » - créer des dialogues
- ◆ une nouvelle écrite
- ◆ une histoire sous forme de bande dessinée
- ◆ un poème narratif
- ◆ une peinture
- ◆ une histoire racontée au groupe
- ◆ un exposé à l'intention du groupe

Inviter des intervenants extérieurs

Il est toujours intéressant de faire venir un expert issu d'une profession donnée pour parler de son travail. Lors d'une discussion sur une question éthique ou un sujet complexe pour lequel il apparaît manifestement qu'il existe plus d'une réponse, vous souhaitez peut-être inviter deux ou trois personnes différentes à s'adresser à votre groupe et leur montrer, ce faisant, les différents points de vue et approches qui existent sur cette question précise.

Comment procéder :

- ◆ Il vous faudra identifier le(s) meilleur(s) intervenant(s). Cela peut se faire en concertation avec le groupe.



- ◆ Vous devez les contacter à l'avance pour les inviter à s'adresser à vos étudiants sur le sujet que vous avez choisi. Ou alors demandez au groupe de rédiger une lettre d'invitation. Fixez un jour et une heure et organisez la salle (assurez-vous qu'il y ait de l'eau potable pour l'intervenant afin de le mettre à l'aise).
- ◆ Si vous invitez plus d'une personne, vous souhaiterez peut-être les inviter à venir à la même heure ou peut-être des jours différents, en fonction du temps dont vous disposez et de ce que vous pensez être le moyen le plus approprié pour écouter ce qu'ils ont à dire - c'est à vous de décider.
- ◆ Si les participants n'ont jamais assisté à une conférence et afin de s'assurer qu'ils s'intéressent activement au sujet, vous souhaiterez peut-être faire une brève introduction avant l'exposé afin de les amener à réfléchir à toutes les questions qu'ils aimeraient poser aux intervenant(s).
- ◆ Une fois les exposés terminés et que vous vous retrouvez seuls avec vos étudiants, vous pouvez leur demander s'ils l'ont trouvé intéressant et examiner avec eux les questions qui se sont dégagées du ou des exposé(s).

Etudes de cas

Les études de cas fournissent aux étudiants des exemples de situations réelles ou hypothétiques à discuter et examiner. Elles sont un moyen utile d'aborder des questions pour lesquelles il peut y avoir plus d'un point de vue ou plus d'une réponse. Elles sont bonnes pour développer vos compétences analytiques, pour favoriser la créativité dans la résolution des problèmes et pour développer le travail en équipe.

Lorsque l'on enseigne dans un pays dans lequel règne un environnement hostile en matière de droits humains, des faits hypothétiques peuvent être particulièrement utiles. Cela s'explique par le fait que les formateurs peuvent prétendre que les exemples qu'ils utilisent sont liés à un autre pays et non à des conditions prévalant dans leur propre pays.

Les études de cas sont basées souvent sur des textes, mais vous pourriez également utiliser de courts extraits tirés d'une vidéo ou d'une cassette audio pour présenter le cas. L'étude de cas doit être assez longue pour donner tous les détails nécessaires mais, en même temps, pas trop longue pour ne pas perdre de temps à essayer de comprendre seulement les tenants de la situation au lieu de l'analyser. Des sources utiles de supports pour les études de cas peuvent être trouvés dans des manuels scolaires, des journaux ou à la TV.



Comment procéder :

- ◆ Traitez vous-même entièrement l'étude de cas avant la séance. Il est souvent utile de se faire aider par une autre personne pour la tester.
- ◆ Expliquez le contexte aux participants - pourquoi vous leur donnez une étude de cas et ce qu'ils peuvent espérer en tirer. Donnez-leur des instructions claires sur ce qu'ils auront à faire.
- ◆ Distribuez l'étude de cas. Accordez-leur un temps de lecture.
- ◆ Vérifiez qu'ils comprennent le texte si cela est nécessaire. On peut donner aux personnes ayant des difficultés pour lire / apprendre un temps d'avance afin qu'ils puissent avoir suffisamment de temps pour lire à leur propre rythme.
- ◆ Ecrivez sur un tableau ou sur des fiches mobiles une liste de questions / thèmes dont vous souhaitez que les participants discutent. Vérifiez s'ils comprennent ce qu'ils ont à faire.
- ◆ Donnez aux participants suffisamment de temps pour travailler sur une étude de cas. Cela peut se faire de façon individuelle, par groupes de deux ou par petits groupes.
- ◆ Examinez avec les participants leurs réponses aux questions / thèmes soulevés et faites ressortir les points d'apprentissage.

Dessin

Le dessin peut être utilisé pour développer les techniques d'observation et de coopération, l'imagination, les sentiments d'empathie à l'égard des personnes figurant sur les images ou pour apprendre à connaître les autres membres du groupe. Les dessins sont utiles dans l'éducation aux droits humains car le travail du groupe peut être exposé dans l'école ou la communauté dans le but de communiquer les valeurs relatives aux droits humains aux autres. Certaines idées concernant l'utilisation des dessins sont fournies ci-dessous.

Comment procéder :

- ◆ Rassemblez des images, des photographies, des dessins sur différents thèmes tirés de journaux, magazines, livres...



- ◆ Demandez au groupe de travailler par groupes de deux. Donnez à chaque individu une image et du matériel de dessin. Dites-leur de ne pas montrer leur image à leur partenaire.
 - ◆ Chaque personne décrit son image à son / sa partenaire qui doit essayer de la dessiner seulement en se fondant sur la description. Après dix minutes, on inverse les rôles. En raison de la limite de temps, les dessins seront très simples. L'important est la description, non le dessin.
 - ◆ Ensuite, prenez tour à tour la description et le dessin afin de comparer leurs dessins avec les images originales. Demandez-leur si rien d'important n'a été oublié ? Quoi ? Pourquoi ? Auraient-ils pu mieux présenter leur image ?
- Ou :**
- ◆ Divisez le groupe en organisant les participants deux par deux et demandez à chaque individu de dessiner son partenaire, tout en lui posant en même temps des questions sur lui-même, telles que :
 - quelle est votre couleur favorite ? - quel endroit aimeriez-vous visiter ?
 - ◆ Demandez à chaque personne de dessiner quelque chose pour représenter les réponses à ces questions sur les bords du portrait de son partenaire. (Pour une version plus simple de cette activité, demandez aux participants d'écrire les noms de leurs partenaires, au lieu de les dessiner. Le reste de l'activité demeure inchangé).
- Ou :**
- ◆ Lorsque des jeunes gens ont un cours formel d'art, cela peut donner l'occasion de créer des posters ou des œuvres d'art qui expriment leur préoccupation ou leur engagement en faveur des droits humains.



Images et photographies

Etant donné que les images ou les photographies apparaissent de façon identique à tous ceux qui les voient, mais sont interprétées par tous de façon différente, elles peuvent être un moyen extrêmement efficace de montrer aux apprenants à quel point nous voyons tous les choses de façon différente. Les journaux et les magazines sont une source évidente d'images et de photographies.

Comment procéder :

- ◆ Après les avoir organisé par groupes de deux personnes, donnez aux participants une image à regarder. Chaque groupe possède une image différente. Donnez aux membres de chaque groupe cinq minutes pour noter toutes les questions qu'ils ont à poser à propos de l'image qu'ils ont reçue. Demandez-leur de choisir les quatre questions les plus importantes. Les images pourraient être liées à un thème que vous souhaitez aborder ou sur lequel vous voudriez enseigner.
- ◆ Demandez maintenant à chaque groupe de montrer son image et ses questions au groupe voisin. Accordez-leur dix minutes afin qu'ils puissent travailler ensemble en vue de trouver des réponses à toutes leurs questions. Demandez-leur de dresser deux listes :
 - Questions qui ne peuvent trouver de réponse.
 - Questions auxquelles il est possible de trouver une réponse.
- ◆ Pour les questions auxquelles il est possible de trouver une réponse, il est important qu'ils indiquent par écrit POURQUOI ils ont choisi cette réponse. Par exemple, s'ils pensent qu'un enfant figurant sur l'image est issu d'un pays froid, quels sont les indices sur l'image qui les ont aidé à le déterminer ?
- ◆ Présentez toutes les images, questions et réponses. Demandez aux participants de regarder toutes les images, questions et réponses et faites éventuellement des commentaires si cela est nécessaire. Laissez un espace où les enseignants, parents ou autres peuvent également porter leurs commentaires et apporter leurs propres idées concernant les images.



Dessins animés et bandes dessinées

Les dessins animés et bandes dessinées ont une très forte influence sur les jeunes. Ils peuvent divertir ou favoriser les préjugés et les clichés. Ils peuvent être utilisés de différentes manières dans une situation d'apprentissage. Par exemple, vous pouvez prévoir une discussion sur la violence dans les médias en demandant au groupe de compter combien d'épisodes de violence se produisent dans les dessins animés et les bandes dessinées sur une période de temps bien définie. Les dessins animés faits par les étudiants eux-mêmes peuvent également être utilisés pour la communication sur les questions relatives aux droits humains au profit du reste de l'école ou de la communauté.

Comment procéder :

- ◆ Tirer des dessins animés / bandes dessinées de journaux, magazines, bandes dessinées et annonces publicitaires en rapport avec le sujet à l'étude. Par exemple, la violence, l'intolérance ou le racisme. Demandez aux participants d'en discuter en groupe. Ensuite interrogez-les sur les points suivants :
 - Quelle réaction émotionnelle cela suscite d'emblée en vous ?
 - Quel message véhicule l'histoire racontée par la bande dessinée ?
 - Les images réussissent-elles à raconter l'histoire ?
 - Cela critique-t-il une idée ou un groupe de personnes ?
 - Cela comporte-t-il des clichés ou des préjugés à l'égard d'un groupe particulier de personnes, telles que les femmes, des groupes ethniques, les réfugiés, les personnes handicapées ?
 - Est-ce grave, humoristique ou ironique ? En quoi cela contribue-t-il au message ?

Ou:

- ◆ Demandez à chaque participant de choisir un thème relatif aux droits humains et réalisez des dessins animés ou une bande dessinée sur ce dernier. Demandez-leur de présenter ce thème de la manière la plus poignante possible, de sorte que les images amènent les gens à réfléchir à ces questions.
- ◆ Affichez les résultats.



Comment concevoir vos propres activités d'éducation aux droits humains

Chaque activité de ce manuel émet des suggestions qui vont vous aider à l'adapter à vos propres besoins. Vous pourriez également concevoir vos propres nouvelles activités de façon complète, fondées sur les questions des droits humains dans votre propre pays. Voici un modèle simple qui vous aidera à réaliser cela.

Avant de lire cela, se reporter à « Qu'est-ce que l'Éducation aux Droits Humains » dans la Première Partie.

(Les Conseils de cette page sont fondés sur des discussions menées avec la Citizenship Foundation et sur l'essai « Developing a Lesson » par Felisa Tibbitts)

Quelques pas de base

- ♦ **Vue d'ensemble :** Choisir un sujet d'ordre général ou un thème. Le sujet pourrait provenir d'un événement d'actualité (telle que une élection locale), un thème qui vous intéresse (la tolérance) ou une question figurant au programme d'enseignement.
- ♦ **Objectifs :** Décider quelles compétences, connaissances et attitudes vous désirez que vos étudiants développent autour de ce sujet. Recopiez-les (voir les encadrés de la Première Partie pour davantage d'idées à propos des compétences, des attitudes et des connaissances).
- ♦ A ce niveau vous aurez besoin de faire des recherches sur le sujet que vous avez choisi en vue de renforcer vos propres connaissances / votre propre



compréhension de la question et de trouver les ressources qui sont disponibles. Cette partie de l'enseignement garantit le fait que nous, les éducateurs, ne cessons jamais d'apprendre également.

- ◆ Décider du **temps** dont vous disposez pour cette session particulière. Cela est très important dans la mesure où il aidera à déterminer le morceau du matériel que vous pourriez couvrir de même que la méthode particulière à utiliser.
- ◆ **Procédure** : Choisir votre méthode d'enseignement ou supports pédagogiques sur lesquels vous voulez que la leçon porte. Cela pourrait aider à se concentrer sur une activité centrale autour de laquelle la leçon sera élaborée. Ce pourrait être une activité conventionnelle telle que des jeunes gens lisant un texte et y répondant au cours d'un débat et de dissertations, ou une activité moins conventionnelle comme un projet de recherche, l'utilisation de journaux, l'organisation d'un débat ou la rédaction d'un poème.
- ◆ Ecrire les grandes lignes des différentes étapes que vous souhaitez avoir dans la leçon. Beaucoup d'activités de ce manuel ont la structure suivante :
 - mise en train, exercice de motivation (telles que les questions ouvertes)
 - tâche concrète (réalisée de façon individuelle ou en petits groupes)
 - discussion du groupe entier (suivant la présentation de petits groupes de travail si cela est approprié)
 - devoirs de finalisation et de suivi
- ◆ A présent penser aux connaissances précédentes dont les participants auront besoin. Penser également à la façon dont vous évaluez les activités (voir ci-dessous et également la Sixième Partie de ce manuel pour davantage d'idées à propos de l'évaluation). Se souvenir d'estimer le temps requis pour chaque partie de l'activité.
- ◆ Maintenant, retourner à votre liste originale des objectifs. Est-ce que vous les avez traités tous dans votre préparation ? Songer à avoir un équilibre total entre la présentation, la discussion, la pensée et l'action en classe.



Evaluation de vos activités d'enseignement

Cela dépend de la façon dont vous introduisez l'éducation aux droits humains dans votre programme scolaire, l'évaluation s'impose. Quelque soit votre motif, il y a de bonnes raisons de le faire.

- ◆ C'est une chance de vous rendre compte que vos efforts sont opérationnels et en valent la peine (ou de voir pourquoi ils ne sont pas opérationnels et dans quelle mesure on peut les changer).
- ◆ Il donne de la crédibilité à vos efforts aux yeux des autorités en charge de l'éducation.
- ◆ Il donne aux enfants l'opportunité de surveiller leurs propres progrès.
- ◆ Il peut faire partie du processus d'amélioration de la responsabilité personnelle des participants en ce qui concerne leur apprentissage.

Ci-dessous vous trouverez certaines idées concernant l'évaluation en classe. Concernant l'évaluation en atelier, voir la Sixième Partie.

(ces conseils sont fondés sur l'essai « Lesson Evaluation in the Classroom » par Felisa Tibbitts)

Les méthodes d'évaluation académiques (telles que la correction des rédactions sur l'exactitude des faits), bien qu'utiles pour l'évaluation de la partie des connaissances de l'éducation aux droits humains, ne sont pas aussi utiles pour l'évaluation des compétences et des attitudes.

Aussi, est-il relativement facile d'emmener une pile de rédactions à la maison pour les corriger, mais tout à fait difficile de maîtriser le développement des compétences et des attitudes dans un groupe en particulier s'ils travaillent par petits groupes. Ceci a conduit les éducateurs qui introduisent les droits humains dans leur programme à combiner les techniques traditionnelles de notation avec de nouvelles techniques d'évaluation destinées à tester l'efficacité des aspects de leur enseignement relatifs aux compétences et aux attitudes.



Comment puis-je évaluer les compétences et les attitudes ?

L'évaluation du développement des compétences et des attitudes sera plus facile si :

- vous avez des critères ou des normes bien définis (de préférence acceptés à l'avance par les apprenants) par rapport auxquels vous pouvez évaluer la performance d'un apprenant.
- vous demandez aux participants d'évaluer leur comportement eux-mêmes.
- vous demandez aux apprenants d'évaluer de manière constructive le comportement des uns et des autres.

Impliquer les apprenants dans leur propre évaluation et dans celle de leurs camarades a cet avantage supplémentaire que cela les encourage à plus de responsabilité dans leur comportement. Toutefois, certains éducateurs peuvent se faire des soucis au sujet du fait qu'un participant, l'animateur de groupe, et les autres participants peuvent tous donner des évaluations contradictoires. Dans ces circonstances, l'on peut discuter à propos de ces différences et, si possible, ajuster les procédés.

C'est possible de travailler avec les apprenants, par exemple, en pratiquant le brainstorming sur la liste des critères ou des normes pour un travail participatif. Voici un exemple de liste.

Des compétences dans le travail d'un petit groupe ¹

Est-ce que l'apprenant :

- garde le but ou la tâche à l'esprit
- coopère avec les autres membres du groupe
- travaille sans perturber les autres
- agit de manière courtoise vis-à-vis de tous les membres du groupe
- achève une partie raisonnable du travail
- aide à trouver les voies en vue d'améliorer le travail de groupe

C'est possible d'évaluer les attitudes de la même manière. Par exemple :

L'évaluation de « l'ouverture d'esprit » ²

Est-ce que l'apprenant :

- considère les nouvelles idées et activités
- essaie les nouvelles méthodes en vue de réaliser des choses
- met en avant les faits par rapport aux sentiments dans les discussions
- change les conclusions à la lumière de nouveaux faits
- fonder les jugements sur la justice envers tous
- considérer tous les aspects d'une solution



- reconnaître les stéréotypes et les préjugés

En vue d'une auto-évaluation, une liste semblable peut être utilisée. Par exemple :

L'Évaluation du développement des valeurs ³

Quelle appréciation portez-vous sur vous-mêmes au vu des rubriques figurant sur la liste ci-dessous ?

(A = très bien, B = bien, C = OK, D = très faible)

- le respect des autres
- l'intérêt porté aux autres
- l'écoute des autres
- l'attachement au travail
- la sensibilité aux besoins des autres
- jugement équitable porté sur les autres
- coopérer avec les autres
- penser avant d'agir
- être honnête
- aider les autres
- admettre les erreurs

Enfin, voici un échantillon de système de notation qui comprend l'évaluation du travail de groupe, les discussions et des projets conjoints, ainsi que des devoirs et des exercices supplémentaires :

Echantillon du système de notation pour utilisation sur une période de 12 semaines

- ◆ Des notes pour chaque activité de groupe (une par semaine), fondées sur la
 - participation (attribuées individuellement - note donnée par auto-évaluation et par évaluation effectuée par d'autres participants)
 - des résultats de groupe (attribuées au groupe tout entier - note donnée par l'animateur de groupe)
- ◆ Des attributions de devoirs de maison et de devoirs surveillés (note attribuées par l'animateur de groupe)
- ◆ Travail de projet (un par trimestre)
Classé pour conception, exécution, valeur éducative pour l'apprenant (notes données par l'animateur de groupe et par d'autres participants sur la base d'une présentation orale)
- ◆ Participation et contribution aux discussions de la classe (notes données par le professeur et les camarades de classe)



Comme avec tous les aspects de l'Éducation aux Droits Humains, une fois que vous essayez ce genre de notation vous aurez vos propres idées sur la manière de le faire avec votre propre classe - ces pages sont tout juste un commencement de vos propres réflexions.

1,2 (Tiré de Michaelis, John U (1988), *Social Studies for Children : A Guide to Basic Instruction*, 9^{ème} édition (Englewood Cliffs : Prentice Hall, p338)

3, (Tiré de Michaelis, John U (1988), *Social Studies for Children : A Guide to Basic Instruction*, 10^{ème} édition (Englewood Cliffs : Prentice Hall, p377)

Exemple de leçon

Cet exemple de leçon concerne les stéréotypes.

Connaissances requises.

Les participants auront certaines connaissances de culture générale, certaines généralisations et stéréotypes, préjugés, discrimination etc.

Objectifs :

Les participants vont :

- distinguer les généralisations des stéréotypes
- identifier des exemples de stéréotypes dans leur communauté locale
- développer des sensibilités pour ces groupes qui sont stéréotypés négativement

Supports Pédagogiques

- Tableau ou larges feuilles de papier
- Journaux et magazines

Temps : 60 minutes

Procédure

◆ Première Etape : Introduction (10 minutes)

L'animateur de groupe mentionne au tableau certaines catégories de personnes (personnes âgées, femmes, hommes, personnes handicapées) puis il demande aux étudiants de proposer des mots descriptifs qui définissent ces groupes. Les écrire au tableau.



L'animateur de groupe résume ces avis, cherche à savoir si des liens existent entre ces catégories, puis décide avec les participants si les attributs mentionnés sont positifs, négatifs ou neutres.

L'animateur de groupe établit la distinction entre une généralisation et un stéréotype puis explique ces concepts en quelques détails.

◆ **Deuxième Etape :** Travail de groupe (10 minutes)

L'animateur de groupe demande aux participants de se répartir en groupes de quatre ou cinq (en fonction des chiffres). Chaque groupe désigne un président de comité et un rapporteur (secrétaire). Choisir les catégories de gens victimes de discrimination dans la communauté par exemple les femmes, les réfugiés et les personnes déplacées, les groupes ethniques minoritaires, les personnes handicapées et les mendiants. Laisser chaque groupe traiter d'une catégorie en considérant les exemples d'attitudes, de préjugés et de stéréotypes auxquels ils font face à l'intérieur de la communauté et également le pourquoi ainsi que la façon dont ils se sont constitués.

◆ **Troisième Etape :** Discussion (25 minutes)

Demander à tous les groupes de reconvoquer une séance plénière afin de présenter leurs résultats. Examiner et discuter les présentations en fonction du critère d'égalité et des clauses interdisant toute discrimination de la Déclaration Universelle des Droits Humains.

L'animateur de groupes doit saisir l'opportunité de souligner que :

- les généralisations à propos de certains groupes sont négatives et qu'elles peuvent être appelées préjugés.
- les généralisations négatives à propos de groupes de personnes entières ne sont pas souvent fondées sur un contact personnel et réel avec le groupe.

◆ **Quatrième Etape :** Conclusion (5 minutes)

- « Quelles sont les sources de ces stéréotypes ? »
- « Quelles conclusions peut-on tirer concernant les généralisations et stéréotypes qui sont fondés sur cette activité? »

(Par exemple, on retrouve les généralisations et les stéréotypes dans bien d'aspects de la culture, à travers les mass média, à travers les opinions d'amis et de famille. Ces stéréotypes négatifs sont fondées sur la peur, et ceux qui sont positifs sont fondés sur l'envie).

◆ **Cinquième Etape :** Suivi



Les participants pourraient écrire un court essai sur une occasion où ils se sont sentis stéréotypés aussi bien de façon positive que négative. Comment se sont-ils sentis dans cette situation ?

◆ **Sixième Etape :** Critère de mise en place de l'évaluation

Votre critère d'évaluation pour cette activité pourrait être :

- la façon dont les personnes participantes ont contribué à la discussion en classe.
- la façon dont les personnes membres ont participé / coopéré lors du travail de groupe.
- résultat du travail de groupe (note de groupe)
- essai en devoir

Troisième Partie: Les Jeunes Enfants



Cette partie contient :

- Activités d'introduction
- Vous et moi - activités sur la diversité
- Qui, moi ? - activités sur la responsabilité
- Droits pour la vie - activités concernant l'universalité des droits.
- Qu'est-ce qui est juste ? - activités concernant la justice
- Mes droits / vos droits - activités concernant les situations où les droits s'opposent
- L'Action ! Faire en sorte que les droits humains fassent partie de notre vie quotidienne

« L'Éducation devrait préparer l'enfant pour la vie dans un esprit de compréhension, de paix et de tolérance. »

La Convention relative aux Droits de l'Enfant



Guide des activités :

Pour les rendre facile à utiliser, les activités de cette partie du manuel ont le même schéma.

Titre :

Objet :

Ceci, et la brève introduction à chaque groupe d'activités, vous renseigne sur le pourquoi de leur utilité.

Éléments à retenir : Ce sont les concepts clés contenus dans l'activité. Les retenir pendant que vous exécutez l'activité.

Ce dont vous avez besoin : Ceci vous renseigne sur la nature du matériel dont vous aurez besoin et sur ce qu'il faut préparer avant la leçon.

Temps : Les temps indiqués sont estimés en fonction de la durée de réalisation de l'activité et de chaque discussion sur le contenu.

Comment s'y prendre : Cette partie explique l'activité étape par étape. L'endroit où des méthodes spécifiques sont utilisées, ces choses sont expliquées dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Questions : La plupart des activités utilisent des questions ouvertes et une discussion pour aider les étudiants à songer aux problèmes soulevés par l'activité. Les Conseils sur l'utilisation de questions ouvertes et de la discussion sont disponibles dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Choix : Ce sont des suggestions pour davantage de travail sur une question. Certaines activités donnent des idées pour les adapter à une autre tranche d'âge. D'autres donnent des idées en vue des actions en faveur des droits humains.

Certaines activités ont des parties additives. Pour vous éviter de rater toute omission, parcourir toute l'activité avant de l'entreprendre, et s'assurer du fait que vous avez trouvé tous les éléments classés dans la rubrique « ce dont vous avez besoin ».



Activités d'introduction

Puisque beaucoup d'activités dans cette partie du manuel font référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention relative aux Droits de l'Enfant, voici deux activités pour aider votre classe à se familiariser avec eux - la « Question Eclairé » et la « Chasse au Trésor ». Elles peuvent être utilisées pour tester les connaissances des enfants en ce qui concerne les droits.

Question Eclairé

(Basée sur une activité de David Shiman)

Objectif : Ce jeu est d'un usage convenable pour les enfants âgés de 10 ans et plus. Il est utile à tout niveau d'enseignement des droits humains. Si les enfants n'ont jamais appris les droits humains, c'est le lieu de se renseigner sur l'étendue de ce qu'ils connaissent déjà. Cela peut servir à contrôler la façon dont leurs connaissances évoluent chaque fois. Il s'avère également très efficace pour découvrir en quoi les enfants sont particulièrement intéressés et concernés par les droits humains.

Éléments à retenir :

- Nous savons déjà beaucoup sur les droits humains.
- Quelquefois il n'y a aucune réponse exacte lorsque nous parlons des droits.

Ce dont vous avez besoin :

- Questions éclairées.
- Tableau ou une large feuille de papier et des stylos.

Temps : Une heure

Comment s'y prendre :

- Avant la leçon, écrire les questions sur un papier ou sur le tableau ou, quand les enfants arrivent, dicter les questions et leur demander de les recopier sans y répondre.
- Maintenant, demander aux enfants de se déplacer dans la salle pendant dix minutes, en demandant à chacun d'eux de donner une réponse à chacune des questions. La personne qui répond à une question devrait signer sa réponse. De cette manière, les enfants partagent ce qu'ils savent déjà au sujet des droits



humains. Alternativement, vous pouvez demander aux enfants de répondre aux questions de leur propre chef.

- Continuer avec les questions, en demandant au groupe de donner ses réponses. Les écrire sur le tableau noir ou bien sur des papiers collés au mur. Il peut y avoir beaucoup de réponses pour une question. Encouragez les enfants à discuter leurs réponses pendant que vous les écrivez (les conseils relatifs à la manière de poser des questions de la Deuxième Partie peuvent servir ici).
- Les enfants ne seront probablement pas capables de répondre à toutes les questions. Il pourrait arriver que leurs réponses ne soient pas pertinentes. Par exemple, ils pourraient ne pas savoir que la torture est une violation de la loi en Afrique ainsi qu'en Europe, en Asie et dans les Amériques. Rappelez-vous que le but des devinettes est de discuter des questions des droits humains et non d'obtenir des réponses « correctes ».
- Des questions qui appellent des solutions particulièrement intéressantes peuvent constituer la base de discussions futures. Pour aider aux discussions concernant les droits, voir la Deuxième Partie.
- S'il n'y a pas beaucoup de temps, choisir quelques questions en vous concentrant sur celles qui sont les plus pertinentes pour les enfants.

Questions devinettes :

Pouvez-vous deviner ?...

- Un droit humain ?
- Un pays où les droits humains sont violés ?
- Un document qui proclame les droits humains ?
- Un groupe qui était persécuté dans le passé ?
- Un pays où l'on refuse aux gens les droits à cause de leur ethnie ?
- Un pays où l'on refuse aux gens les droits à cause de leur religion ?
- Un pays où les droits de différents groupes s'opposent ?
- Une organisation qui lutte pour les droits humains ?
- Un film ou un livre sur les droits ?
- Un pays où les gens sont torturés ?
- Un pays où la situation des droits humains s'est améliorée ?
- Un pays où l'on refuse aux gens le droit d'émigrer ?
- Un droit que l'on vous a refusé à l'école ou à la maison ?
- Une personne qui lutte pour les droits humains ?
- Un droit que l'on refuse quelquefois aux femmes ?
- Un droit que tous les enfants devraient avoir ?
- Les gens auxquels l'on refuse le droit de créer leur propre nation ?
- Un droit humain refusé à certaines gens dans votre pays ?
- Un droit que vos parents ont et que vous n'avez pas ?
- Un de vos droits qui n'a jamais été violé ?
- Une violation de droits humains qui vous concerne personnellement ?



Choix:

- Si vous avez une machine à photocopier, dessiner une grille sur un morceau de papier, mentionner une question dans chaque case, en laissant de la place aux enfants en vue d'écrire leurs réponses. Faites une copie de chaque papier appartenant à chaque enfant.
- Comme projet (voir la Deuxième Partie) les enfants les plus âgés pourraient sélectionner une des questions et l'étudier en profondeur, en faisant un rapport de leurs découvertes au groupe.
- Comme action, les enfants pourraient poser aux visiteurs ces questions un jour de classe ou bien demander aux membres de la famille, à la maison, d'y répondre.

La Chasse au Trésor

Objectif : Cette activité de jeu de cache-cache est une manière très rapide d'introduire la Convention relative aux Droits de l'Enfant. C'est une activité qui aide beaucoup si on l'utilise dès le début de l'apprentissage des droits humains. Cette activité peut être utilisée aussi pour introduire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Éléments à retenir :

- Les droits humains sont précieux.
- Ils sont écrits dans des documents spéciaux.

Ce dont vous avez besoin :

- La Convention relative aux Droits de l'Enfant de la Cinquième Partie de ce manuel. Si les enfants sont assez jeunes, il est préférable d'utiliser la Version Simplifiée des Droits réalisés à partir de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie du présent manuel).
- Du papier et des stylos.

Temps : jusqu'à une demi-heure

Comment s'y prendre :

- Ou bien écrire quelques articles tirés de la Convention relative aux Droits de l'Enfant sur des bouts de papier ou la photocopier et la couper en plusieurs morceaux.
- Avant que les enfants n'arrivent, cacher chaque article dans un endroit différent de la salle.
- Quand les enfants arrivent, leur expliquer qu'il y a quelque chose de très précieux caché sur des morceaux de papier dans la salle. Demander aux enfants de chercher les articles. Quand un article est retrouvé, demander à celui qui l'a trouvé de le lire à haute voix et de l'expliquer.



- Demander à la personne qui a retrouvé un article de garder le morceau de papier. C'est maintenant « son » article. Plus tard quand le groupe aura des activités sur d'autres droits humains, l'animateur de groupe peut demander aux enfants d'apporter les éclairages nécessaires. Avec le temps, les participants devraient être en mesure de développer des expertises au sujet des problèmes et des solutions qui se rapportent à « leur » article.

Choix :

- Si vous utilisez la Convention relative aux Droits de l'Enfant en totalité, le Résumé de la Cinquième Partie de ce manuel peut être utilisé par l'animateur de groupe pour expliquer tout article que les enfants ne sont pas à même d'expliquer.
- Comme projet, les enfants pourraient mettre en scène une pièce, faire un poème, un poster ou une toile de peinture expliquant « leur » droit.
- Comme action, les enfants pourraient partager les produits de ce travail de projet avec l'école, les parents et le reste de la communauté. Par exemple au cours d'un concert organisé par l'école ou la communauté sur la journée des Droits Humains.
- Cette activité pourrait être utilisée pour introduire la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ou la Constitution d'un pays.

Vous et moi – activités sur la diversité

Ces activités portent sur la diversité - ressemblances et différences entre les gens. Elles sont conçues pour montrer que nous sommes tous différents, mais tous égaux. Certaines activités poussent à s'expliquer sur la raison pour laquelle les différences sont bonnes et importantes pour nous en tant qu'individus avec nos identités personnelles. Les autres activités accordent une attention aux ressemblances que partagent tous les êtres humains - par exemple, notre amour des contes ou de la musique. Certaines activités concernent la vie communautaire comme une communauté de sentiment. Ce sont tous des principes de base sur lesquels reposent les principes formels des droits humains, tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.



C'est Moi

Objectif : Renforcer chez les enfants le sentiment de l'identité et l'estime personnelle grâce à une activité artistique. Les questions les encouragent à réfléchir positivement aux différences entre les gens.

Éléments à retenir :

- Nous sommes tous différents mais nous partageons beaucoup de ressemblances.
- Les droits sont fondés sur les besoins similaires de gens différents.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie du présent manuel).
- Une feuille de papier pour chaque enfant.
- Des stylos, des crayons ou des peintures.

Temps : une heure.

Comment s'y prendre :

- Ecrire le nom de chacun des enfants sur une feuille de papier, ou bien leur demander de le faire eux-mêmes.
- Leur demander de décorer leur nom en utilisant des crayons de couleur. Ils peuvent colorier le nom et dessiner autour du nom certains de leurs objets favoris (jouets, sites, aliment...)
- Assis en cercle, demander à chaque enfant de montrer son nom et d'expliquer son objet favori.
- Poser les questions mentionnées ci-dessous. Cette méthode permet de développer chez les enfants la prise de conscience de leurs ressemblances et de leurs différences.
- Disposer toute l'œuvre dans l'école ou le centre communautaire avec un titre tel que « Ceci c'est nous »

Questions :

- Qu'est-ce que vous avez appris sur les autres ?
- Avez-vous appris quelque chose sur vous-même ?
- Qu'est-ce que vous avez senti quand vous avez vu votre nom affiché ?
- Est-ce que nos objets favoris étaient les mêmes ou bien étaient-ils différents ?
- Qu'est-ce qui serait similaire si nous étions tous les mêmes ?

Choix :

- Le groupe peut regarder la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Quels droits mentionnent les similitudes ? Quels sont les droits qui mentionnent les différences des enfants ?



- Si le groupe est trop grand, ou si les enfants sont trop petits pour se concentrer pendant longtemps, leur demander de parler à un autre enfant au sujet de leur travail. Après quelques minutes, chaque paire d'enfants peut présenter son travail à une autre paire.
- Les grands enfants peuvent s'asseoir l'un en face de l'autre par paire et se pousser les uns les autres. Leur demander de se parler et de chercher à découvrir les intérêts de l'autre, etc et de dessiner ces choses autour du portrait de l'autre.
- En vue d'une autre adaptation, demander au groupe de se déplacer dans la salle tandis qu'on passe un morceau de musique. Quand le morceau de musique prend fin, ils doivent trouver un partenaire, et se poser toutes sortes de questions. Par exemple, quelle est votre couleur ou nourriture préférée ? Avez-vous des frères et des sœurs ? Où aimeriez-vous voyager ? Repasser le morceau de musique et répéter le processus jusqu'à ce que tous les enfants aient échangé leurs points de vue. A la fin, poser des questions similaires à celles qui sont mentionnées plus haut. S'il n'y a pas de musique disponible on pourrait faire chanter le groupe de préférence. Ils doivent ensuite trouver un partenaire et poser une question de la même manière comme si la musique avait été interrompue.
- Comme projet les enfants pourraient exercer cette activité avec leur famille et leurs amis adultes, en s'expliquant mutuellement les points à apprendre. Les résultats de ce projet pourraient être exposés dans l'école ou dans la communauté.

Regardez-moi !

Objectif : Une variation de « C'est moi », cette activité édifie les idées en vue de dessiner les activités dans la Deuxième Partie du dessin manuel. Elle accroît l'estime personnelle des enfants, ce qui les rend beaucoup plus susceptibles d'être tolérants vis-à-vis des autres et de respecter les droits des autres. L'activité introduit également des idées concernant la manière dont les enfants peuvent procéder pour faire de leur salle de classe et de leur communauté un endroit plus heureux grâce à leurs propres actions.

Éléments à retenir :

- « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fasse ».

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.
- Des tableaux à feuilles ou un tableau noir, des stylos, crayons de couleur ou peintures.

Temps : Une heure

Comment s'y prendre :

- Mettre les enfants par paire.



- Un enfant est étendu de tout son long sur une longue feuille de papier.
- L'autre enfant dessine l'enfant étendu sur le papier (Ceci constitue également une grande opportunité pour le développement de la langue à propos des parties du corps !)
- L'enfant est étendu sur le plancher à côté du contour de son corps. L'autre enfant peut ajouter des détails au contour. Par exemple, des détails du visage, la couleur des cheveux, les vêtements, ainsi de suite.
- Si les enfants sont répartis par groupes de plus de deux enfants, ils peuvent travailler sur différentes parties du dessin pour compléter le portrait.
- Chaque enfant peut alors présenter le dessin de son partenaire, en expliquant ce qu'il / elle a découvert à propos de cette personne.
- Poser les questions mentionnées ci-dessous.
- Les enfants peuvent emmener leurs portraits chez eux pour les montrer à la famille et aux amis.

Questions :

Le groupe peut regarder la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

- Comment les gens auront-ils besoin de s'aider les uns les autres en vue de jouir de ces droits ? (Par exemple, en prenant soins des amis et de la famille...)
- Qu'est-ce que l'on ressent de se voir dessiné ?
- Qu'est-ce que l'on ressent de dessiner une autre personne ?
- Tout le monde a besoin que quelqu'un d'autre prenne soins de lui - c'est un droit que nous possédons tous. Qu'est-ce qui arrive quand les gens ne reçoivent pas suffisamment d'attention ? (Les enfants pourraient écrire une histoire à propos d'un moment où ils se sont sentis seuls ?)
- Si vous déménagez pour vous installer dans une nouvelle communauté, comment voudriez-vous que les gens vous traitent ?
- Pouvons-nous imaginer d'autres méthodes en vue de nous assurer que personne dans notre groupe ne se sent seul ?

Choix :

- Tout le groupe pourrait également dessiner un enfant, si vous pensez que cela peut être utile. Par exemple, faire en sorte qu'un enfant « différent » se sente du groupe.
- L'enfant peut choisir d'être dessiné en fonction de ce qu'il souhaiterait devenir (footballeur, danseur, clown...)
- Si un enfant rejoint le groupe ou le quitte, cette activité peut être utilisée en vue de l'amener à se sentir intégré dans la communauté. (Un enfant qui part pourrait avoir toutes les choses dont il aurait besoin dans sa nouvelle vie en plus de l'image: amour, amis, soleil, sourires).



Haut les mains !

Objectif : Ce jeu aide les enfants à développer des sentiments de sensibilité et à reconnaître que la différence est nécessaire.

Éléments à retenir :

- Les différences sont utiles et nécessaires.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).
- Un bandeau

Temps : Une demi-heure

Comment s'y prendre :

- Demander aux enfants de se tenir dans un cercle. Demander un volontaire pour porter le bandeau.
- Faire de sorte que le volontaire se retourne à plusieurs reprises puis conduisez-le vers un autre enfant. En touchant les cheveux, le visage et les habits ils doivent deviner qui est l'autre enfant.
- Essayer d'ignorer les habituels groupes d'amitié des enfants pour ce qui est de cette activité.
- Continuer jusqu'à ce que tous les enfants aient essayé.
- Maintenant poser les questions énumérées ci-dessous de façon à développer la sensibilité des enfants à leurs ressemblances et différences.

Questions :

- Pourquoi avons-nous fait cela ?
- Comment aviez-vous su de qui il était question ?
- Que faire si quelqu'un avait une couleur de peau différente ou une couleur d'yeux différente ?
- Que faire si chaque personne avait le même nez, les mêmes cheveux, les mêmes oreilles ?

Choix :

- Le groupe peut voir la Version Simplifiée de La Convention relative aux Droits de l'Enfant et discuter de la question « Pourquoi avons-nous besoin des mêmes droits alors que nous sommes si différents ? »
- Cette activité permet de mettre les enfants dans la situation d'un aveugle.
- Comme projet les enfants peuvent expérimenter d'autres formes de handicap et éditer un livre qui mentionne comment ils se sentaient et comment ils aimeraient qu'on les traite s'ils étaient handicapés.



- A titre de variation, utiliser différents objets, des aliments ou des odeurs, pour montrer comment les apparences peuvent être décevantes.

Des Enfants du Monde Entier

Objectif : Cette activité comportant des images aide les enfants à explorer les similitudes entre les enfants du monde sans considération de nationalité, de sexe ou de groupe ethnique.

Éléments à retenir :

- Nous sommes tous différents mais nous partageons beaucoup de similitudes.
- Les droits sont fondés sur des besoins similaires de différentes personnes.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant dans la Cinquième Partie.
- Des photos des enfants de votre région locale et celles autour du monde. Choisir des images qui montrent toutes sortes d'aliments différents, de climats, de types physiques et des modes de vie possibles. L'on peut découper ces images dans des journaux ou des magazines.

Temps : Une heure

Comment s'y prendre :

- Partager la collection d'images.
- Demander aux enfants de vous aider à regrouper les photos par des attributs évidents. Par exemple, selon le sexe, selon la couleur des cheveux, selon l'âge. Essayer un mélange d'attributs qui met ensemble les images du monde entier. Par exemple, regrouper des enfants qui sont en train de parler, de jouer, ou qui sont plus âgés ou plus jeunes que le groupe.
- Poser les questions mentionnées ci-dessous comme une manière de développer la prise de conscience des enfants des similitudes entre les enfants des images.

Questions :

- Qu'est-ce qui était identique concernant les enfants des images ?
- Qu'est-ce qui était différent ?
- Y avait-il certaines choses dans les images que vous n'avez pas reconnues ?
- Qu'est-ce que les enfants des images ne reconnaîtraient pas, selon vous, s'ils venaient ici ?
- Comment voudriez-vous être traité si vous devriez fréquenter leur école ? Pourquoi ?



- Imaginer que certains enfants des images vont venir vous rendre visite. Que diriez-vous aux autres enfants à propos de la manière de traiter les enfants en visite ?

Choix :

- Les enfants pourraient écrire à un des enfants figurant sur les images, pour leur parler de votre communauté.
- Comme projet il se pourrait que votre groupe ait des correspondants à l'étranger ou dans une autre région de votre pays.
- Comme action, les enfants pourraient écrire et jouer une pièce de théâtre à propos d'une personne qui part pour une communauté très éloignée et qui est d'abord gentiment traité puis maltraité par différents enfants dans leur nouvel environnement.

Tout le monde aime jouer

Objectif : Cette activité qui comporte des jeux aide les enfants à explorer les ressemblances parmi les enfants du monde sans distinction de nationalité, de sexe ou de groupe ethnique. Il introduit également les enfants à l'idée qu'ils ont des droits inhérents, y compris le droit de s'amuser, qui sont inscrits dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Éléments à retenir :

- Nous sommes tous différents mais nous partageons les mêmes ressemblances.
- Les droits sont fondés sur le même besoin de gens différents.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie)
- La Convention relative aux Droits de l'Enfant.
- Les jeux donnés à titre d'exemple à la page suivante.

Temps : Environ une heure et demi

Comment s'y prendre ? :

- Expliquer que les enfants dans le monde entier s'amuse de façon différente mais que leurs jeux sont très intéressants.
- Introduire les jeux de pays différents (si vous avez un globe ou un atlas, montrez-leur où ces pays se situent). Jouer les jeux. Il y a certaines idées données à la page suivante.
- Demander aux enfants le jeu de leur pays qu'ils voudraient recommander aux enfants dans le monde entier. Jouer ce jeu.



- Si certains enfants appartiennent à un groupe ethnique différent, demander s'ils connaissent certains jeux de leur propre culture que vous pouvez jouer. (Mais s'ils ne veulent pas, ne les-y forcez pas).
- Poser les questions énumérées de façon à développer la sensibilité des enfants aux ressemblances entre enfants dans le monde entier.

Questions :

- Aviez-vous appréciés un jeu plus que d'autres ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui fait un bon jeu ?
- Est-ce que les nouveaux jeux deviendraient plus amusants si vous y aviez participé ?
- Tous les enfants ont le droit de s'amuser. Ce droit est mentionné dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Pourquoi pensez-vous que le jeu soit spécialement mentionné dans ce document ?
- Serait-il possible pour vous d'enseigner aux enfants d'un autre pays vos jeux, même s'ils ne parlaient pas votre langue ? Comment ?

Choix :

- Cette activité peut être également réalisée en utilisant des chants du monde entier ou de différentes régions de votre pays.
- Comme projet, les enfants peuvent faire une « collection » de jeux de leur famille, de leur livres, de leurs contes.
- Les enfants pourraient être divisés en deux groupes, un groupe montre aux autres la façon dont il faut jouer un nouveau jeu au moyen de gestes. Puis inversement.

Exemple de jeux :

Couvrir vos oreilles (Corée)

Ce jeu est le jeu favori à la fois des enfants et des adultes. Quel que soit le nombre de joueurs on peut se joindre à la plaisanterie.

- Les joueurs s'asseyent en cercle. Un joueur est choisi comme responsable et tous placent les deux mains sur leurs oreilles.
- Le joueur qui se situe à gauche du responsable place sa main droite sur son oreille droite. Le joueur situé à droite doit placer sa main gauche sur son oreille gauche (autrement dit, l'oreille qui est la plus proche du responsable est couverte).
- Le responsable retire les deux mains et désigne un autre joueur dans le cercle.
- Le nouveau responsable met les deux mains sur ses oreilles. Les joueurs qui sont immédiatement à gauche et à droite du responsable couvrent aussi leur oreille du



« côté le plus proche ». Le nouveau responsable désigne ensuite un autre joueur puis le jeu continue aussi vite que possible.

- Tout joueur qui est lent à couvrir une oreille, ou qui fait une erreur, est expulsé du jeu. Le vainqueur est le dernier joueur de gauche du jeu.

Qui est-ce ? (Chili)

C'est un jeu de six à trente joueurs.

- Un enfant est CE. Les joueurs se tiennent en ligne derrière CE. CE ne devrait pas voir qui est derrière lui / elle.
- CE fait neuf pas lents en avant lorsque les autres joueurs changent rapidement de place. L'un d'eux occupe directement la place derrière CE.
- Les autres joueurs demandent à CE : « Qui est derrière toi ? »
- CE peut poser trois questions avant de deviner qui c'est. Par exemple : « c'est un garçon ou une fille ? », « Est-elle / il petit ou grand ? » « Est-elle / il brun (e) ou blond (e) ? »
- Les autres joueurs donnent un mot en guise de réponses aux questions. CE doit ensuite deviner qui se tient immédiatement derrière.
- Si CE devine correctement, cette personne devient CE pour un autre tour. Si CE devine de façon incorrecte, un autre joueur devient CE.

Les Contes n'ont pas de frontières

Objectif : Cette activité utilise des contes pour aider les enfants à explorer les ressemblances parmi les enfants du monde sans considération de nationalité, de sexe ou de race.

Éléments à retenir :

- Nous sommes tous différents mais nous partageons beaucoup de ressemblances.
- Les droits sont fondés sur les besoins similaires de gens différents.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).
- Exemples de contes : voir pages suivantes.

Temps : Environ une heure



Comment s'y prendre ? :

- Expliquer que les enfants dans le monde entier, écoutent différents contes.
- Dire aux enfants certains contes de différents pays (si vous avez un globe ou un atlas, montrez-leur où sont situés ces pays). Il y a quelques idées données à la page suivante.
- Demandez-leur quel est le conte de leur pays qu'ils aiment le plus et qu'ils voudraient dire aux enfants des autres régions du monde.
- Si certains enfants appartiennent à un groupe ethnique, demander s'ils connaissent quelques contes de leur propre culture qu'ils auraient voulu dire. (Mais s'ils ne veulent pas, ne les-y forcez pas).
- Poser les questions énumérées ci-dessous de façon à développer la sensibilité des enfants aux ressemblances entre les enfants du monde entier.

Questions :

- Quel conte avez-vous aimé le plus ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui fait un bon conte ?
- Pourquoi les gens du monde entier disent-ils des contes ? A quel genre de contes pouvons-nous penser ?

Choix :

- « L'Ane, le Cheval, le Mouton et le Coq » peut être utilisé pour montrer que les droits vont de paire avec les responsabilités. Demander à la classe d'écrire son propre conte sur ce thème.
- Les contes folkloriques de votre pays peuvent être utiles pour l'enseignement des droits humains. Par exemple, les contes dans lesquels des enfants souffrent, peuvent être utilisés par référence à la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.
- Comme action, les enfants pourraient écrire leurs contes personnels ou représenter une pièce de théâtre pour illustrer un des articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.



Exemple de contes :

L'Héritage (Ethiopie)

Ce conte peut être utilisé pour montrer qu'une injustice causée à quelqu'un d'autre est une injustice causée à soi-même.

Il était une fois, deux frères qui s'étaient disputés sur un héritage qui était composé d'un âne et de deux cases en toit de chaume se tenant très proche l'une de l'autre. Un des frères était riche, l'autre était pauvre. Le riche voulait rendre son frère plus pauvre de sorte qu'il quitte le village.

Le riche a dit à son frère pauvre qu'ils devraient tuer l'âne puis en partager la viande. Le pauvre a suggéré de vendre l'âne et de partager l'argent. Comme ils ne pouvaient se mettre d'accord, ils sont allés en justice et le juge s'est prononcé en faveur du riche. L'âne a été tué et le riche a donné sa part de viande à ses chiens.

Ensuite, le riche voulait mettre le feu à sa case. Le pauvre a protesté en disant que sa case serait de même complètement dévastée. Ils sont à nouveau allés en justice et une fois encore la justice s'est prononcée en faveur du riche affirmant qu'une personne peut faire ce qu'elle veut de ses biens. Par conséquent le riche a brûlé sa case et celle du pauvre a été également dévastée par le feu.

Quelque temps après le pauvre a planté des pois chiches sur la terre où se trouvait sa case. Lorsque les pois chiches étaient mûrs pour la cueillette, le pauvre a surpris la fille de son frère riche en train de festoyer avec la récolte. Le pauvre l'a conduite devant le tribunal et il a demandé qu'il lui soit permis d'ouvrir l'estomac de la jeune fille afin de récupérer les pois chiches. Le riche a proposé de payer les pois chiches ou de donner au pauvre tout ce qu'il voulait. Le pauvre a refusé affirmant qu'il voulait récupérer les pois chiches. Le juge a permis que le pauvre soit autorisé à récupérer ses pois chiches et à ouvrir l'estomac de la jeune fille pour les récupérer.



Exemple de Contes : suite

Le Partage du Fromage (Iles du Cap Vert)

Deux chats ont volé un fromage. L'un d'entre eux voulait le partager. L'autre ne lui faisait pas confiance, aussi dit-il, « Non, allons chercher un singe pour partager le fromage entre nous! » Le premier alla trouver un singe et lui demanda d'être le juge. « Assurément, dit le singe. Il les envoya chercher un grand couteau et des coquilles. Mais au lieu de couper le fromage en des parties égales, il coupa un morceau plus gros que l'autre. Puis il les mit dans la coquille. « Je n'ai pas réussi à diviser le fromage en deux parties égales, » dit-il. Il commença à manger le plus gros morceau de fromage. « Que faites-vous ? » crièrent les chats.

« Je vais manger une partie de ce morceau de sorte qu'il soit identique à l'autre ». Bientôt le morceau qu'il était en train de manger devint plus petit que l'autre morceau. Il changea de morceau et commença à manger l'autre.

Les chats réalisèrent qu'avant que le singe ne soit parvenu à rendre les deux morceaux semblables il aura mangé tout le fromage. Ils dirent, « Monsieur le Juge, donnez nous le reste du fromage, et nous le partagerons nous-mêmes. »

« Ah non », dit le singe, « vous pourriez vous battre au sujet de ce fromage, et le roi des animaux s'en prendrait à moi. » Aussi le singe continua de manger, d'abord l'un des morceaux, ensuite l'autre. Voyant que le singe ne laisserait aucun morceau, l'un des chats se tourna vers l'autre et dit, « Nous aurions dû partager le fromage nous-mêmes. » Après que le singe eut mangé tout le fromage, il dit, « Faisons tous la paix, et plus jamais ne laissez votre intérêt aveugler votre compréhension. »



Exemple de contes : suite

L'Âne, le cheval, le mouton et le coq (Ghana)

Ce conte peut être utilisé pour montrer que les droits vont de paire avec les responsabilités et que l'action ou l'inaction d'une personne peut avoir des répercussions sur d'autres gens.

L'âne, le cheval, le mouton et le coq vivaient tous dans une grange appartenant à un homme riche qui avait un seul enfant. L'enfant aimait visiter la grange pour jouer avec les animaux. Un matin l'âne se réveille de mauvaise humeur puis commence à sursauter et à donner des coups de pied à tout ce qui se trouve dans la grange. Le coq arrive et demande au mouton de dire à l'âne d'arrêter, mais le mouton refuse, affirmant que cela ne le concerne pas et que l'âne pourrait faire ce qu'il veut.

Ensuite le coq va chez le cheval et le supplie de parler à l'âne parce que ses actions pourraient conduire à les déranger tous. Le cheval refuse et estime que l'âne est assez avancé en âge pour savoir ce qu'il fait et qu'il devrait assumer la responsabilité de ses actes. Quelque temps après, l'enfant du riche arrive dans la grange pour jouer avec les animaux. L'âne ne l'aperçoit pas et le frappe à la tête. L'enfant tombe inconscient.

Le riche très en colère tire sur l'âne. Le cheval a été tellement chevauché pour aller chercher un médecin à la ville voisine qu'à son retour il saignait des pattes et son dos était irrité par la cravache.

Heureusement le garçon a repris connaissance. Le riche était si heureux qu'il a organisé une fête pour célébrer le rétablissement de son fils. Le coq et le mouton ont été abattus pour donner à manger.



Expédition dans les Etoiles

Objectif : Pour aider les enfants à penser aux différences et aux similitudes entre les êtres humains.

Eléments à retenir :

- Nos similitudes humaines sont plus grandes que nos différences.
- Les droits sont fondés sur les besoins similaires de gens différents.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).

Temps : Une heure, plus des devoirs à la maison.

Comment s'y prendre :

- Au besoin, passer quelques instants à discuter et à expliquer aux enfants les notions d'espace, d'étoiles, de planètes, et de voyage dans l'espace.
- Demander aux enfants de s'imaginer qu'ils sont membres d'un projet spatial très important. Demander leur d'imaginer que des signaux ont confirmé l'existence d'une forme de vie intelligente dans l'espace. Les Nations Unies ont décidé d'envoyer un vaisseau spatial dans la direction d'où sont venus les signaux. Le vaisseau recueillera des renseignements concernant la terre. Demander leur ce qu'ils choisiraient d'envoyer à bord du vaisseau spatial pour informer les êtres intelligents vivant sur les autres planètes à propos des êtres humains vivant sur la Terre. Les choix devraient aider les êtres intelligents à comprendre que les êtres humains sur toute la terre ont à la fois des similitudes et des différences.
- Ceci peut être réalisé comme projet individuel, donnant aux enfants l'occasion de demander aux parents et aux autres ce qu'ils feraient. Par exemple, enverriez-vous de la musique ? Si tel est le cas, quelle sorte de musique, de livres, œuvres d'art, et de photographies ?
- Alternativement, le groupe peut pratiquer le « brainstorming » des idées (voir la Deuxième Partie).
- Avec les enfants, regardez leurs choix. Suggérer d'autres choses auxquelles ils ont dû ne pas penser. Par exemple, dans les photographies, y a-t-il des représentations de gens handicapés ?
- Poser aux enfants les questions suivantes pour les aider à imaginer des similitudes et des différences.

Questions :

- Y a-t-il plus de différences ou de similitudes entre les habitants du monde ? Que penseriez-vous si vous étiez un être venant d'un autre monde regardant la Terre depuis là-haut ?



- Selon vous qu'est-ce qu'un être venant d'un autre monde penserait s'il voyait les gens se battre et être déplaisants les uns envers les autres ?
- Quelles sont les choses qui vous semblent les plus importantes: les différences de coutumes, d'habillement, de langue, d'apparence physique ou bien nos similitudes ? Pourquoi ?

L'Enfant aux deux yeux

Objectif : Ce petit conte donne aux enfants une image positive sur la « différence ».

Éléments à retenir :

- Les gens handicapés ont le droit d'être traités de la même manière que n'importe quelle autre personne.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).

Temps : Environ une heure.

Comment s'y prendre :

- Raconter aux enfants le conte ci-dessous. Puis poser les questions qui suivent.

« Loin, loin dans l'espace il y avait une planète semblable à la Terre. Les gens qui vivaient sur cette planète étaient semblables à nous à l'exception d'une chose, ils avaient seulement un œil. Mais c'est un œil très spécial. Avec le seul œil ils pouvaient voir dans le noir. Ils pouvaient voir loin, très loin, et ils pouvaient voir directement à travers les murs. Les femmes qui vivaient sur cette planète avaient des enfants tout comme sur la Terre. Un jour un enfant étrange naquit. Il avait deux yeux ! Sa mère et son père étaient très bouleversés.

Le garçon était un enfant heureux. Ses parents l'aimaient et aimaient prendre soin de lui, mais ils se faisaient des soucis pour la singularité de l'enfant. Ils l'emmenèrent en consultations chez beaucoup de médecins. Les médecins ont secoué la tête en disant : « Il n'y a rien à faire ».

Comme l'enfant grandissait, il avait de plus en plus de problèmes. Parce qu'il ne pouvait pas voir dans le noir, il devait transporter une lampe. Quand il allait à l'école, il ne pouvait pas lire aussi bien que les autres enfants. Ses professeurs devaient lui apporter une aide supplémentaire. Il ne pouvait rien voir à une longue distance, aussi devait-il avoir un télescope spécial. Il pouvait alors voir les autres planètes, comme tous les autres. Quelquefois, quand il rentrait à pied à la maison venant de l'école, il se



sentait très seul « Les autres enfants voient des choses que je ne peux pas voir », pensait-il. « Je dois être capable de voir des choses qu'ils ne voient pas ».

Et un jour de grande joie, il découvrit qu'il pouvait voir quelque chose que personne d'autre ne pouvait voir. Il ne pouvait pas voir en noir et blanc comme tous les autres. Il dit à ses parents comment il voyait les choses. Il emmena ses parents dehors et leur raconta sa découverte sensationnelle. Ils étaient émerveillés ! Ses amis étaient également émerveillés. Il leur raconta des histoires merveilleuses. Il utilisa des mots qu'ils n'avaient jamais entendus auparavant... tels que rouge et jaune... et orange. Il parla des arbres verts et des fleurs pourpres. Tout le monde voulait savoir comment il pouvait voir ces choses. Il raconta des histoires merveilleuses au sujet des hautes mers bleues et des vagues à la mousse blanche.

Les enfants aimaient écouter ses contes à propos d'étonnants dragons. Ils avaient le souffle coupé lorsqu'il décrivait leur peau, leurs yeux et leur souffle embrasé.

Un jour il a rencontré une jeune fille. Ils se sont aimés. Elle ne s'est pas préoccupée du fait qu'il ait deux yeux. Et puis il a trouvé qu'il ne devrait pas s'en inquiéter non plus. Il est devenu très célèbre. Les gens venaient de toute la planète pour l'entendre parler. Finalement ils ont eu un fils. L'enfant était exactement comme les autres enfants de la planète. Il avait seulement un œil. »

Questions :

- Que pensez-vous du fait d'avoir deux yeux sur une planète de cyclopes ?
- Selon vous quelles sont les difficultés que le garçon aux deux yeux rencontre ? Pourquoi ?
- Quelles autres différences les gens ont ?
- Voudriez-vous être « différent » si vous viviez en dehors de la Terre ? Pourquoi ? Comment voudriez-vous être traité si vous étiez « différent » ?

Choix :

- Voir l'Article 23 de la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. De quelle sorte de « soins spéciaux » les enfants handicapés ont-ils besoin ? S'il y avait un enfant handicapé dans votre groupe, que feriez-vous pour l'aider ?
- Demander au groupe d'imaginer qu'il se dirige vers un pays de cyclope. Demander leur d'adresser une lettre à leurs nouveaux amis pour leur dire la façon dont les gens ayant deux yeux veulent être traités.
- Demander au groupe de recréer une histoire d'un autre genre. Par exemple sous forme de pièce de théâtre ou de tableau d'art.
- Comme projet les enfants pourraient étudier un handicap particulier, afin de mieux apprendre la façon dont les gens qui souffrent de ce handicap vivent, ce qu'ils peuvent faire et ce que ils ne peuvent pas faire, le matériel spécial ou l'aide dont ils ont besoin (le cas échéant). C'est une excellente opportunité pour les enfants de rencontrer les personnes handicapées et de mettre en cause les préjugés qu'ils devraient avoir concernant l'infirmité.



Qui, moi ? - activités concernant la responsabilité.

Ces activités concernent nos responsabilités aux autres. Elles introduisent les enfants à l'idée qu'il est mieux de traiter autrui tel qu'on voudrait être traité soi-même. Certaines de ces activités améliorent l'habileté à écouter. Toutes contribuent à tisser la confiance entre les enfants comme partie de la création d'un environnement de responsabilité et de respect pour les droits des uns et des autres.

Comment vous vous sentez ?

Objectif : Ce jeu rapide encourage la sensibilité des sentiments d'autrui.

Élément à retenir :

- La sensibilité aux sentiments d'autrui constitue la base pour la protection des droits des uns et des autres.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).

Temps : une demi-heure.

Comment s'y prendre :

- Deux enfants quittent la salle.
- Alors qu'ils sont dehors, les autres enfants choisissent un sentiment à mettre en scène quand les enfants se trouvant dehors reviendront, par exemple, bonheur, colère, découragement, excitation, ennui, sentiment de solitude etc.
- Les deux enfants reviennent et les autres mettent en scène ce sentiment choisi. Les deux enfants doivent deviner ledit sentiment.



- Répéter ceci autant de fois que cela semblera nécessaire.
- Poser les questions ci-dessous.

Questions :

Aux enfants qui sont sortis de la salle:

- Etait-il facile de deviner les sentiments ?
- Comment avez-vous deviné ?

A tout le groupe:

- Est-il bon de savoir comment votre entourage se porte ? Pourquoi ?
- Vous êtes-vous déjà senti heureux lorsque quelqu'un d'autre était triste, ou triste lorsque quelqu'un d'autre était heureux ?
- Comment cela se présentait-il ?
- Qu'arriverait-il si personne ne faisait attention aux sentiments d'une autre personne ?

Choix :

- Regarder la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. « Les enfants ont le droit d'être protégés et de ne pas être maltraités ou négligés. » Comment avoir la possibilité d'être conscient des sentiments de chacun et aider à satisfaire ce droit ?
- Comme projet pour les enfants âgés, travailler avec eux pour créer un jeu de rôles dans une situation où différents sentiments sont impliqués (par exemple, une bataille dans la cour de récréation). Voir les conseils sur l'utilisation du jeu de rôles dans la Deuxième Partie.

Prends moi avec douceur

Objectif : Ce jeu rapide engendre un bon esprit de groupe.

Nota Bene : Il vous appartient de décider si l'activité est appropriée à votre groupe. Il convient plus aux jeunes enfants puisque les grands enfants peuvent être peu disposés à se toucher mutuellement de cette manière.

Elément à retenir :

- « Traitez les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitent » (c'est-à-dire le respect des droits des autres les incite à vous faire confiance et à respecter les vôtres).



Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).

Temps : Vingt minutes

Comment s'y prendre :

- Demander aux enfants de marcher en décrivant un cercle.
- Demander leur de s'asseoir en décrivant toujours un cercle de visage presque collé au dos de l'enfant qui les précède.
- Demander leur d'imaginer leur couleur préférée en train d'être déversée sur les épaules de l'enfant qui est devant eux.
- Leur montrer un simple mouvement de massage d'épaule exécuté avec douceur. Accorder quelques minutes pendant que chacun masse la personne qui se trouve devant lui.
- Chacun se retourne pour masser celui qui l'a massé
- Poser les questions ci-dessous

Questions :

- Comment avez-vous ressenti le fait d'être massé ? Que signifiait le fait de masser quelqu'un d'autre ?
- Qu'est-ce que cela représentait si quelqu'un était peu aimable ou brutal avec la personne qui est devant lui ? Qu'arriverait-il quand nous nous retournerions ? Pourquoi ?
- Comment masseriez-vous quelqu'un si vous voulez qu'il vous soit agréable lorsque vous vous retourneriez ?

Choix :

- Voir la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Qu'arriverait-il si chacun de nous ignorait les droits des uns et des autres et faisait ce qui lui plaisait ? Quels droits cela affecterait-il ? De quelle façon ? Aimerez-vous vivre dans un tel monde ?
- Lorsque les enfants sont en colère, leur demander de tendre leurs muscles, imaginer ensuite la même couleur qui traverse leur corps de la tête aux pieds en re'axant leurs muscles. Ils peuvent ensuite se défaire de la flaque de couleur à leurs pieds, en étant beaucoup moins irrités.

Bâton de Conversation

Objectif : Cette activité de partage aide les enfants à développer des compétences de communication et d'écoute.



Elément à retenir :

- « Les enfants ont le droit de donner leurs opinions personnelles et de se réunir pour exprimer leurs points de vue ».

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (Cinquième Partie).
- Tout bâton, pas trop gros, et sans bout pointu.

Temps : Au moins 10 minutes.

Comment s'y prendre :

- Expliquer aux enfants que le peuple originaire d'Amérique (les « Indiens ») avaient une manière d'écouter de façon réciproque de sorte que chaque personne ait la possibilité de s'exprimer. Ils utilisaient un bâton de conversation. La personne qui détenait le bâton de conversation avait le pouvoir de parler et les autres, le pouvoir d'écouter. On faisait circuler le bâton en un cercle. Ceux qui ne désiraient pas s'exprimer le faisait passer. Le bâton de conversation pouvait être utilisé de différentes manières. Par exemple, communiquer des informations ou donner des opinions. C'est une bonne manière de permettre aux enfants timides de s'exprimer avec confiance et de convaincre les enfants dominateurs de respecter les droits des autres enfants.
- La meilleure manière de commencer pour l'enseignant consistera à prendre le bâton et, par exemple, dire ce qu'il ou ce qu'elle veut, puis transmettre le bâton à l'enfant qui est à côté de lui ou à côté d'elle. C'est un moyen facile de montrer aux enfants la façon d'utiliser le bâton de conversation.
- Être sûr de ne pas forcer les enfants à parler.
- Après l'activité, poser les questions ci-dessous.

Questions :

- Quelle impression cela faisait-il de parler / d'entendre une autre personne parler ?
- Aviez-vous découvert quelque chose de nouveau ou quelque chose de surprenant ?
- Est-ce que vous appréciez le fait d'être interrompu ?
- Quel est l'avantage de laisser quelqu'un s'exprimer sans être interrompu ?

Choix :

- Si un conflit survient entre les membres du groupe, cette méthode peut être utilisée pour découvrir les opinions du groupe à propos de ce qu'il y a lieu de faire pour résoudre le problème.
- Les adultes peuvent utiliser cette activité exactement de la même manière, par exemple pour se faire connaître les uns des autres.



Écoutons-nous les uns les autres

Objectif : Ce jeu rimé aide à développer les aptitudes d'écoute.

Élément à retenir :

- Bien écouter nous aide à respecter les droits des autres personnes.

Ce don vous aurez besoin :

- Le texte de certaines poésies bien-connées.

Temps : Une demi-heure

Comment s'y prendre :

- Réciter un poème familier aux enfants mais changer un mot.
- Les enfants doivent repérer le mot qui ne convient pas et dire le mot qui devait être à cet endroit.
- Quand ils sont habitués à cela, changer deux mots.
- Poser les questions suivantes :

Questions :

- Quand nous écoutons attentivement, que faisons-nous avec notre esprit et notre corps ? (Les enfants devraient dire : se pencher en avant, approuver de la tête, penser à cela...)
- Que faisons-nous avec notre esprit et notre corps quand nous ne sommes pas en train de bien écouter ? (Les enfants devraient dire : regarder ailleurs, ne pas poser de questions...)
- Pensez-vous qu'il est possible d'avoir un bon esprit d'écoute par la pratique ?
- Quels sont les avantages du fait d'écouter attentivement ? (Dans nos familles, à l'école, dans la rue...)
- Qu'arriverait-t-il si dans le monde on arrêtait de s'écouter les uns les autres ?

Choix :

- Demander aux enfants d'écrire un conte, une pièce de théâtre, ou de faire un dessin représentant une situation où quelqu'un n'écoutait pas.
- Comme projet leur demander de noter au cours d'un week-end les moments où ils ont vu quelqu'un qui n'écoutait pas. Ces données pourraient être utilisées pour un exercice de mathématiques de base, disposant des situations similaires comme des pourcentages de l'ensemble.



Faites Moi Confiance

Objectif : Ce jeu actif et passionnant aide les enfants à comprendre l'importance de la confiance et de la coopération.

Élément à retenir :

- Nous avons besoin de coopérer pour parvenir aux droits humains pour tous.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (Cinquième Partie).
- Bandeaux pour la moitié des enfants.

Temps : quarante-cinq minutes

Comment s'y prendre :

- Demander aux enfants de former des couples et mettre le bandeau à un enfant de chaque couple.
- L'autre enfant du couple est le « chef », il doit conduire son partenaire à travers la salle.
- Les « chefs » doivent trouver une variété d'expériences (sans danger) pour leur partenaire. Par exemple leur demander d'identifier des objets en les touchant ou de laisser leur partenaire seul pour un moment, ou de courir ensemble sur un sol lisse. Encourager les « chefs » à faire usage de leur imagination.
- Couples à double rôle.
- Après le jeu, donner à la classe le temps de parler du jeu. Utiliser les questions ci-dessous pour entamer la discussion.

Questions :

- Quelle impression cela faisait d'être « aveugle » / chef ?
- Comment communiquiez-vous ?
- Préfériez-vous un des rôles ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous vous étiez senti responsable en tant que le chef ?
- Aviez-vous confiance en votre chef ?
- En quoi la confiance est-elle importante ? (En famille, en amitié, entre nations...)

Choix :

- Choisir un droit parmi ceux de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Comment le monde aurait-il besoin de coopérer afin d'être sûr que ce seul droit a été respecté au profit des enfants partout ? (Par exemple, le droit à une alimentation et à l'eau potable en quantité suffisante exigerait la confiance et la coopération des gouvernements, des cultivateurs, des commerçants des produits vivriers...)



- Dans une adaptation à ce jeu, un enfant joue le rôle du « navire » puis les autres se font passer pour des « rochers ». Les rochers reposent sur le sol et sont espacés. Le navire porte un bandeau et doit avancer d'un bout de la pièce (la mer) à un autre (le rivage) sans heurter un rocher, lorsque le navire arrive près d'un rocher, l'enfant assis émet un bruit semblable à celui des vagues heurtant un rocher pour avertir le navire de changer de direction. Quand le navire parvient au rivage, un autre enfant devient le navire.
- Comme action, les enfants pourraient préparer et représenter une pièce de théâtre pour toute l'école ou la communauté à propos d'une situation où la coopération évite le désastre.

Droits pour la vie – activités concernant l'universalité des droits

Ces activités aident les enfants à comprendre que, tout comme nos pensées, nos droits sont inaliénables, c'est-à-dire qu'ils nous sont propres et ne peuvent nous être soustraits. Ils montrent aussi la façon dont les droits ont été définis (ils reposent sur les besoins essentiels de tout être humain).

Mes droits, vos droits

Objectif : Ce jeu d'imagination composé de bric à brac et d'objets qui ont été jetés contribue à introduire le concept des droits universels et inaliénables chez les enfants. Il soulève également les questions concernant les ressemblances et les différences.

Éléments à retenir :

- Nous avons tous des qualités « inaliénables » et aussi des droits inaliénables.



Ce dont vous avez besoin :

- Une pacotille ou des objets qui ont été jetés et qui peuvent être ramassés par les enfants: (boîtes vides, bidons, sacs en plastique, récipients, paquets, guenilles....)
- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (Cinquième Partie).

Temps : environ 20 minutes.

Comment s'y prendre :

- S'asseoir en cercle.
- Faire circuler un objet. Chaque enfant suggère une utilisation imaginaire de cet objet. Par exemple, un paquet vide pourrait être un chapeau, une chaussure, une valise... S'ils n'ont pas d'idée, ils peuvent passer à autre chose.
- Encourager les suggestions imaginatives.
- Quand les idées tarissent, passer à un autre objet.
- Poser les questions suivantes.

Questions :

- Qu'est-ce que « l'imagination ? » Quand l'utilisons-nous ? Pour quoi faire ?
- Expliquer au groupe que nous avons tous une imagination avec laquelle nous sommes nés. Notre imagination ne peut nous être enlevée. De la même manière, nous avons tous des droits avec lesquels nous sommes nés et qui ne peuvent pas nous être enlevés. Nos droits peuvent être ignorés ou violés par d'autres gens, mais nous les conservons toujours, qu'importe le lieu où nous vivons ou qui nous sommes, l'essentiel est d'avoir tous de l'imagination.

Choix :

- Cette activité est aussi utile pour enseigner les similitudes et les différences : nous avons tous un cerveau mais nos pensées et nos idées sont quelquefois différentes, quelquefois similaires, mais jamais identiques. Vous pouvez explorer cette idée avec les enfants en leur demandant : « qu'est-ce que ceci ? » avant que vous ne passiez à un autre objet. Tous les membres du groupe devraient être d'accord que c'est une vieille guenille, cependant leur différent cerveau peut imaginer une centaine de choses différentes.
- Comme projet demander au groupe de trouver des choses et des situations que les gens voient différemment à cause de leur taille, de leur vue, etc. Les enfants peuvent transformer les découvertes en une exposition murale ou en un livre d'images.



Les besoins des enfants sont des droits

Objectif : Cette activité de brainstorming aide à montrer que les documents des droits humains sont fondés sur les besoins humains fondamentaux de tous les gens.

Élément à retenir :

- Les droits sont fondés sur les besoins identiques de différentes personnes.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant : voir la Cinquième Partie du manuel. Un tableau ou de larges feuilles de papiers et des stylos.

Temps : Environ une heure

Comment s'y prendre :

- Demander aux enfants d'imaginer que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) leur demande de dresser la liste de tout ce dont les enfants africains ont besoin pour être heureux et en bonne santé. Par exemple de la nourriture, des jeux, de l'air, de l'amour...
- Noter ces « besoins » tels qu'ils sont suggérés sans porter de jugement.
- Lorsqu'il n'y a plus de suggestions, demander à la classe d'identifier quelles sont les suggestions qui constituent réellement des besoins et qui sont des « manques » (par exemple, la télévision et les bonbons seraient des « manques » et non des « besoins »). Essayer d'identifier les besoins qui sont les mêmes pour tous les enfants.
- Maintenant montrer au groupe la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Expliquer qu'une liste similaire a été dressée par les Nations Unies il y a plusieurs années, et que plus tard elle est devenue la Convention. La Convention rappelle les besoins des enfants aux nations du monde. S'il existe une loi dans votre pays qui comprend les clauses de la Convention, vous pouvez expliquer cela.
- Demander leur de comparer leur liste à la Version Simplifiée de la Convention. Quels sont les besoins qui ont été identifiés comme des droits ? Y a-t-il une différence entre les deux listes ? Pourquoi ?
- Poser les questions ci-dessous.

Questions :

- Pourquoi selon vous les Nations Unies ont estimé qu'il était important de répertorier les droits des enfants ?
- Pourquoi selon vous la Convention est une liste de besoins et non de manques ?



- Pensez-vous que tous les enfants de votre pays et du monde ont tous ces droits ? Pourquoi pas ?
- Lire un ou deux de ces droits de la Convention. Que pourrait-il arriver si l'on privait un enfant de ces droits ?
- Que peut-on faire pour s'assurer du fait que les enfants bénéficient de ces droits ?

Le long voyage des droits

Objectif : Cette activité qui consiste à faire une interview a pour but d'aider les enfants à rapprocher les droits humains de leur propre environnement et de montrer que la reconnaissance des droits humains a été progressive.

Élément à retenir :

- La codification des droits est un développement tardif du vingtième siècle, mais les droits en eux-mêmes ont existé et ont été bafoués, revendiqués, avant d'être progressivement acquis à travers l'histoire.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).

Temps : Trois sessions, s'étendant sur plusieurs semaines

Comment s'y prendre :

- Expliquer aux enfants que des documents des droits humains tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et la Convention relative aux Droits de l'Enfant constituent des développements récents et que, par le passé, la plupart des droits énoncés dans ces documents n'étaient pas disponibles pour tous les enfants. Expliquer que dans beaucoup de pays modernes, cette situation demeure encore inchangée.
- Avec les enfants, faire une courte liste de gens (par exemple, leurs grands-parents) qui pourraient être capables de répondre à la question : « Est-ce que la vie des enfants de notre ville s'est-elle améliorée dans ce dernier siècle ? »
- L'idéal est une liste d'environ quatre personnes.
- Demander aux enfants d'écrire à ces gens pour les inviter à une interview (c'est plus facile si, tout d'abord, ceux qui accordent l'interview viennent se joindre au groupe).
- Ne pas oublier de demander à ceux qui accordent l'interview de donner un bref aperçu de leur connaissance concernant le sujet sur lequel on leur posera des questions. Les enfants peuvent les lire et en discuter avant le jour de l'interview



de sorte que les questions puissent être préparées à l'avance. Pendant qu'ils préparent ces questions, le groupe devrait réfléchir à la question suivante : « Que désirons-nous apprendre ? » Par exemple, si celui qui accorde l'interview indique qu'en tant qu'enfant ils travaillaient au lieu d'aller à l'école, les enfants pourraient se préparer à poser des questions concernant leurs mémoires, un événement particulier et les sentiments qu'ils ont eus à cette occasion, leurs causes, les personnes qui étaient présentes etc.

- Quand les personnes ayant accordé les interviews entrent, il faut les installer là d'où le groupe tout entier peut les voir.
- Les enfants peuvent poser leurs questions à tour de rôle. Laisser l'interview progresser naturellement - essayer de ne pas interrompre inutilement.
- Enregistrer les réponses, par écrit ou sur cassette.
- S'il y a plus d'une personne ayant accordé l'interview, leur demander de débattre des questions au lieu de répondre individuellement. Ceci peut être très intéressant !
- Après les interviews, demander aux enfants de les comparer avec la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.
- Poser les questions suivantes :

Questions :

- Pensez-vous que les droits des enfants étaient respectés dans le passé ?
- Quels sont les droits qui étaient méconnus ? Pourquoi ?
- Voudriez-vous vivre à cette époque ?
- Les choses ont-elles changé pour les enfants ? Pourquoi ?

Choix :

- Les grands enfants pourraient également interviewer les gens à leur propre domicile.
- Lire les journaux pour savoir dans quelle mesure les droits des enfants sont méconnus ou protégés dans les autres régions du monde.
- Comme projet demander aux enfants de faire des pièces de théâtre, des poèmes, des contes, ou de réaliser des œuvres d'art qui établissent une comparaison entre la vie des enfants dans le passé et dans le présent.
- La littérature nationale peut être une bonne source d'inspiration dans l'invention de contes sur la vie que les enfants menaient dans le passé.
- Comme action, les enfants pourraient écrire une pièce de théâtre sur l'accomplissement des droits humains puis la représenter à un festival régional.



Le Jeu de Calendrier

Objectif : Cette activité de photographies aide à expliquer la relation existant entre tous les droits. Elle peut être utilisée avec les enfants, les adolescents et les adultes.

Éléments à retenir :

- Les Droits sont « universels » (tout le monde les possède).
- Les Droits sont « indivisibles » (vous ne pouvez pas bénéficier de certains droits pendant que vous bafouez d'autres)

Ce dont vous avez besoin :

- Environ 12 photographies ou autres images de bonne qualité de gens du monde entier dans autant de situations différentes que possibles. Les calendriers, les journaux et les magazines sont de bonnes sources pour l'obtention de ces images.
- La Version Simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : Cinquième Partie.

Temps : Environ 30 minutes.

Comment s'y prendre :

- Etaler les images sur le sol ou sur une table d'où tout le monde peut les voir.
- Demander aux enfants de choisir les trois images qu'ils aiment le plus. Cela prendra quelques moments.
- Prendre les trois images choisies. Ranger les autres images de sorte que les enfants ne soient pas distraits.
- Tenir une des trois images choisies de sorte que tout le monde puisse la voir. Poser les questions répertoriées plus bas aux enfants pour stimuler leur imagination en ce qui concerne l'image. Être ouvert à toutes les suggestions !
- Répéter cet exercice d'imagination pour les deux autres images choisies.
- Maintenant retourner à la première image. Demander aux enfants : « lequel ou lesquels des droits pensez-vous que cette image représente ? » (si les participants sont très jeunes ou connaissent mal les droits humains permettez leur de consulter la Version Simplifiée de Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).
- Répéter la question pour les deux autres images choisies.
- Etaler encore toutes les images. Demander aux enfants : « Et pour ce qui est des autres, lequel ou lesquels des droits chacune de ces images représente-t-elle ? Utiliser cette occasion pour expliquer que tous les droits sont « universels » (tout le monde les possède).
- Maintenant demander aux enfants de voir s'ils peuvent répartir les images en des différents piles. Chaque pile correspondant à un des points de la Version Simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Les enfants réaliseront vite que cette tâche est impossible, dans la mesure où il existe une



relation entre tous les droits, ainsi une image va représenter plusieurs droits à la fois. Utiliser cette opportunité pour expliquer que ces droits sont indivisibles (vous ne pouvez pas bénéficier de certains droits tout en bafouant d'autres).

Questions :

- Où pensez-vous que cette photographie a été prise ?
- Qu'est-ce qui se passe selon vous ?
- Quel moment de la journée c'est ?
- Existe-t-il un lien de parenté entre ces gens ?
- Sont-ils pauvres / riches / contents / tristes ?
- Qu'est-ce qu'ils regardent / font / disent ?
- Où vont-ils ? où étaient-ils ?
- Connaissent-ils le photographe ?
- Que pensent-ils d'elle, de lui ?

Choix :

- Si les images utilisent toutes des enfants, cette activité peut également être menée avec la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (à partir de la Cinquième Partie).
- Comme projet, les enfants peuvent collectionner autant que possible des images de personnes du monde entier et en faire leur exposition .

D



Qu'est-ce qui est juste ? activités concernant la justice

« Ce n'est pas juste... » La justice est quelque chose que chacun pense pouvoir bien juger. Nous reconnaissons immédiatement ce qui n'est pas juste et nous pouvons habituellement donner une réponse rapide à la question « pourquoi ce n'est pas juste ? »

Juste signifie honnête et équitable, donnant les mêmes chances et traitement ou le même montant à tout le monde, selon les règles, s'il y en a. Faire une course constitue un exemple ; une course est seulement juste si les règles sont les mêmes pour tout le monde. Si nous commençons tous à la même heure, si nous parcourons la même distance et si nous avons tous le même âge et les mêmes aptitudes, cela est juste.

La vie serait juste si nous avions tous une chance égale : si chacun avait assez à manger et de l'eau potable à boire ; si chacun pouvait aller à l'école ; si chacun était traité équitablement, sans considération de son origine ethnique, de son sexe ou de sa religion ; si chacun pouvait voter librement. Voici quelques exemples pour montrer ce que la justice représente. Réaliser l'importance de la justice dans leur propre vie est important pour donner aux enfants une meilleure compréhension du besoin de justice dans le monde.

Le Jeu de Nom

Objectif : Ce jeu permet aux enfants de se faire reconnaître et de permettre aux autres d'en faire autant.

Éléments à retenir :

- Nous avons tous le droit d'avoir un nom.
- Tout le monde bénéficie de la justice.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant de la Cinquième Partie (en particulier l'Article 7).
- Balle d'éponge ou tampon.



Temps : Moins d'une demi-heure

Comment s'y prendre :

- Les enfants s'asseyent en un cercle par terre.
- Un enfant lance la balle à un autre, en appelant « l'attrapeur » par son nom. Si le nom est correct, l'attrapeur devient le « lanceur » et il lance la balle à un autre enfant, en appelant le nouvel attrapeur par son nom. Si le lanceur appelle quelqu'un par un nom qui s'avère inexact, l'enfant qui attrape la balle le corrige puis rejette la balle.
- Soutenir les enfants qui pourraient dans le cas contraire être exclus en leur lançant délibérément la balle lorsque c'est votre tour.
- Après avoir joué pendant quelques minutes, poser les questions ci-dessous.

Questions :

- Est-ce que chacun avait la même chance d'être le lanceur ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- Comment auriez-vous senti le fait de n'avoir jamais eu la chance d'être le lanceur ? Pourquoi ?
- Que peut-on faire pour être assuré de jouer de façon équitable la prochaine fois ?
- Est-ce qu'il vous arrive de penser aux fois où quelque chose d'injuste vous est arrivé ?
- Comment peut-on éviter l'injustice en classe, à l'école, en famille ?

Choix :

- Lire l'Article 7 de la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. En quoi est ce que votre vie serait-elle différente si vous n'aviez pas de nom ?
- Demander aux enfants d'écrire un conte ou une pièce de théâtre à propos d'une situation d'injustice.
- Cette activité peut être propice à l'introduction de nouveaux membres de groupe.
- Quand les gens du groupe connaissent les noms des uns et des autres, rendre le jeu plus difficile. Par exemple le premier lanceur pourrait commencer une phrase à laquelle chaque lanceur devrait ajouter un mot.
- Comme projet, les enfants peuvent chercher l'origine et le sens des différents noms.

Connaître votre Orange

Objectif : Ce jeu d'observation soulève les questions de partage dans un groupe et enseigne également aux enfants que nos perceptions des ressemblances et différences sont vraiment subjectives. Idée de base est alors reliée par le truchement des questions à des idées concernant les stéréotypes de la société.



Eléments à retenir :

- Les droits sont fondés sur la justice.
- Les enfants ont le droit de ne pas avoir faim

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant : Cinquième Partie.
- Une orange (ou n'importe quel fruit ou légume) pour chaque enfant.

Temps : Une heure

Comment s'y prendre :

- Demander aux enfants de s'asseoir deux par deux en un petit cercle.
- Demander aux enfants ce que sont les caractéristiques des oranges. Toutes les oranges sont-elles les mêmes ?
- Donner une orange à chaque paire.
- Chaque paire devrait observer son orange pour un temps. Leur dire de noter sa couleur, toutes bosses, sa grosseur, ou toutes autres choses qui font qu'elle est différente des autres oranges.
- Recueillir les oranges dans un sac.
- Les faire circuler une à une. Chaque paire d'enfants examine chaque orange à tour de rôle.
- Si une paire reconnaît son orange, elle la retient.
- Lorsque chaque paire aura récupéré son orange toutes ces oranges peuvent être consommées.

Questions :

- Regarder l'article deux dans la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Dans quelle mesure la justice et le partage peuvent-ils aider à protéger ce droit pour tous les enfants ?
- Quels sont ceux qui ont récupéré leur orange les premiers / les derniers ? Pourquoi ?
- Aviez-vous craint que quelqu'un d'autre eût pris votre orange ?
- Qu'auriez-vous fait si votre orange n'était pas apparue du tout, comment vous vous seriez senti ?
- Ici nous avons partagé des oranges. Quoi d'autre partageons-nous à l'école ? Est-ce que partager pose quelquefois des problèmes ? Pourquoi ?
- Que serait-il arrivé si chacun avait oublié comment partager ? (A l'école, à la maison, dans le monde).
- Est-ce que toutes les oranges étaient les mêmes ? Qu'est-ce qui était différent ? (si les enfants avaient commencé l'activité croyant que toutes les oranges sont les mêmes, il faut leur demander si leur point de vue a maintenant changé ?)



Choix :

- Cette activité peut également être exécutée en utilisant des pierres, des bouts de bois ou tout autre groupe d'éléments légèrement différents.
- Comme projet demander aux enfants de créer et de partager avec le groupe une conte, une pièce de théâtre, ou une image concernant un monde où chacun a oublié de partager.
- Si vous désirez soulever la question de stéréotype, demander aux enfants de se rappeler si les oranges étaient identiques, même si elles sont tout à fait différentes. Ensuite montrer leur autant d'images différentes que possible d'un groupe social qui sont souvent perçus comme étant « tous les mêmes ». Par exemple, les minorités ethniques de votre pays, ou les gens des régions lointaines du monde. Demander aux enfants quelle image stéréotypée des personnes d'autres pays pourraient avoir des gens de votre pays. Est-ce que les stéréotypes sont utiles ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?

Camouflage

Objectif : Au cours de ces jeux qui ont lieu en salle ou en plein air, les enfants apprennent à identifier et à contester l'injustice.

Élément à retenir :

- Les droits reposent sur la justice.

Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée des Droits de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (Cinquième Partie)
- Trois pelotes de laine de couleurs différentes. Une pelote devra être d'une couleur distincte comme le rouge. La couleur des autres devra être mêlée au décor interne et externe.

Temps : Environ une heure

Comment s'y prendre :

- Découper 20 ou 30 morceaux de laine de chaque couleur.
- Cachez-les dans un domaine ou un parc proche, ou dans la salle où vous enseignez.
- Répartir les enfants en trois équipes. Chaque équipe devra chercher la laine de couleur unique.
- Donnez-leur un délai limité et dites leur de s'accorder sur le signal qui marque la fin du temps accordé.
- Compter le nombre de morceaux que chaque équipe a pu trouver. L'équipe gagnante est celle qui a le plus de morceaux de laine.



- L'équipe qui cherche la laine de couleur éclatante va probablement l'emporter parce qu'elle est facile à trouver.
- Poser les questions ci-dessous.

Questions :

- Que ressent-on en tant que membre de l'équipe victorieuse ?
- Quelles impressions avons-nous en tant que membre de l'équipe qui a perdu ?
- Quelle est l'équipe qui a trouvé le plus de morceaux ? Pourquoi ?
- Si on jouait à nouveau, dans quelle équipe aimeriez-vous être ? Pourquoi ?
- Le jeu est-il équitable ?
- Peut-il être rendu équitable ?
- Songer à tous les jeux que vous connaissez : qu'est-ce qui les rend équitable ? (Par exemple, en football les deux équipes ont le même nombre de joueurs).

Choix :

- Voir la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Pour beaucoup d'enfants dans le monde, ces droits ne sont pas réalisés. Quelles seraient vos impressions si vous étiez un de ces enfants ? Que peut-on faire à propos de cette injustice ?
- Pour les grands enfants, proposer un jeu inéquitable, puis l'utiliser comme point de départ d'une réflexion sur l'injustice en général (par exemple dans la répartition de la santé, de l'eau, de la nourriture, de la terre...)

Etudions la Justice

Objectif : Cette activité de brainstorming aide à développer le sens de la justice naturelle des enfants.

Élément à retenir :

- Les droits reposent sur la justice.

Ce dont vous avez besoin :

- Un tableau ou une large feuille de papier et des stylos, un ruban adhésif.

Temps : Environ une heure et demie

Comment s'y prendre :

- Faire un brainstorming avec les enfants sur la question « qu'est-ce que la justice / l'injustice ? » Recopier toutes les idées où elles peuvent être perçues (voir la Deuxième Partie de ce manuel pour des conseils détaillés sur la façon d'organiser



un brainstorming). Essayer de retenir des idées brèves mais ne pas les abrégier sans comprendre ce que l'enfant veut dire.

- Demandez-leur de former de petits groupes. Donner cinq minutes aux petits groupes pour donner par écrit une définition de la justice.
- Afficher les résultats au mur. Si certaines définitions sont différentes demandez à la classe de songer à une définition commune qui englobe toutes les définitions.
- Afficher cette définition au mur (s'il y a plusieurs définitions, affichez-les toutes).
- Poser les questions ci-dessous pour aider les enfants à chercher à définir la justice.
- Si possible, illustrer la définition à l'aide de dessins sur la justice / l'injustice.

Questions :

- La justice est-elle importante ? Pourquoi ?
- Pouvez-vous penser à un moment de votre vie où la justice et l'injustice ont été exercées ?
- Qu'est-ce qui crée l'injustice ?
- Comment se présenteraient les choses dans un contexte où règne l'injustice ?
- Les choses peuvent-elles toujours être faites de manière correcte ?
- Comment pouvons-nous essayer de rendre les choses justes dans notre école / communauté / pays / monde ?

Choix :

- Cette méthode de définition peut également être utilisée pour débattre de la liberté, de la tolérance, de la responsabilité, de la paix ou tout autre thème relatif aux droits humains. Son objectif est d'encourager les enfants à exprimer leurs sentiments innés à propos de ce qui est « juste ».
- Comme projet à long terme les enfants peuvent fabriquer des dictionnaires des Droits Humains. Quand vous rencontrez des mots inconnus durant l'enseignement des droits humains travaillez avec le groupe pour parvenir à une définition simple qu'ils peuvent écrire dans leur dictionnaire.
- Les enfants peuvent également fabriquer un grand poster avec un lexique important pour l'accrocher dans la salle de classe. Le lexique augmentera de volume au fur et à mesure que de nouveaux mots auront fait l'objet de discussion.



Mes droits / vos droits - activités concernant les situations où les droits s'opposent

Ces activités concernant des situations où les droits s'opposent utilisent la mise en scène et l'analyse des situations conflictuelles à la maison et à l'école pour encourager les enfants à envisager des solutions alternatives à la lutte. Ils soulignent le fait que quand nous disons que chaque personne a des droits humains, nous disons également qu'elles ont des responsabilités consistant à respecter les droits des autres. Quand nos droits s'opposent, il est préférable de coopérer en vue de trouver une solution qui tient compte des droits de chacun.

(Des parties de ces activités dans la présente section sont adaptées du livre « Creative Conflict Resolution » par J. Kriedler, p.53-59. Voir « Livres Utiles » dans la Sixième Partie du présent manuel).

Les Cadeaux de Afi et Yao

Objectif : Cette mise en scène peut aider les enfants à identifier les manières de résoudre les conflits de droits.

Éléments à retenir :

- Quelquefois les gens sont dans des situations où leurs droits s'opposent.
- Ces situations conflictuelles peuvent être résolues pacifiquement.



Ce dont vous avez besoin :

- La Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (voir la Cinquième Partie).
- L'histoire de Afi et de Yao

Temps : Environ quarante minutes.

Comment s'y prendre :

- Raconter aux enfants l'histoire ci-dessous.
- Leur demander de jouer sur scène la situation (pour des conseils détaillés concernant l'utilisation du jeu de rôles voir la Deuxième Partie du présent manuel).
- Ils peuvent jouer quatre rôles : Afi, Yao, le père et la mère.
- Geler la mise en scène à l'endroit de l'entrée en contradiction des droits. Demander à la classe de faire des suggestions concernant ce qui pourrait arriver prochainement. Les acteurs choisissent alors une de ces suggestions et l'utilise pour parachever la mise en scène.
- Poser les questions ci-dessous en vue d'aider les enfants à envisager des solutions non violentes à cette contradiction.
- Les acteurs peuvent ensuite jouer les rôles pour aboutir à un dénouement pacifique.

Questions :

- Comment ce conflit est-il survenu ? Pourquoi est-il survenu ?
- Comment les personnages se sentent-ils ?
- Le dénouement est-il heureux ?
- Dans quelle mesure ce conflit aurait-il pu être évité ?
- Quels autres dénouements auraient-ils pu avoir ?
- Les droits de qui, Yao et Afi étaient-ils en train d'ignorer ? Quels droits ? (faire référence à la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant).

Choix :

- Cette activité peut être utilisée pour traiter les situations conflictuelles quel que soit l'endroit où elles ont lieu. Demander aux enfants concernés, et éventuellement au groupe tout entier, de réfléchir aux moyens non-violents par lesquels ces conflits réels peuvent être résolus.
- Il peut être utile de refaire le jeu de rôles de telle sorte qu'ils voient le conflit du point de vue de l'autre personne.



L'histoire de Afi et Yao

Afi et Yao étaient très heureux parce que leurs parents leur ont acheté chacun un très beau cadeau. Yao a eu un tam-tam et il était si heureux qu'il s'est mis à en jouer immédiatement. Afi était également très heureuse car elle a eu un xylophone. Elle s'est mise à jouer également. Tout d'abord les deux étaient très heureux parce qu'ils avaient des cadeaux et pouvaient jouer au même moment, mais après un certain temps ils se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient pas se concentrer si les deux jouaient au même moment. Afi arrêta de jouer et demanda à Yao s'il pouvait arrêter de jouer pendant un moment et la laisser jouer. Yao dit qu'il n'y voyait aucun inconvénient à ce qu'elle joue et qu'il n'avait aucune envie de cesser de jouer. Afi était tellement fâchée qu'elle commença à jouer très fort et puis Yao essaya de jouer encore plus fort. Ils commencèrent à se faire concurrence et, parce qu'ils faisaient si grand bruit, leurs parents entrèrent dans la pièce.

Une histoire à propos de la justice

Objectif : Cette activité drôle et imaginative qui consiste à raconter une histoire a pour but de montrer aux enfants que le respect des droits des uns et des autres profite à tous, au contraire du conflit où le vainqueur est le seul à en tirer profit.

Éléments à retenir :

- Quelquefois les gens sont dans des situations où leurs droits sont incompatibles.
- Les incompatibilités peuvent se résoudre de manière pacifique.

Ce dont vous avez besoin :

- Un ou deux contes courts ou des histoires d'enfants dans lesquels il y a un conflit entre les personnages. Si vous y réfléchissez vous verrez que la plupart des vieux contes sont fondés sur de tels conflits habituellement avec un personnage ou un groupe de personnages stéréotypés jouant le rôle des « mauvais » et un autre personnage ou un groupe de personnages stéréotypés jouant le rôle des « bons ».

Temps : Une heure

Comment s'y prendre ?

- Choisir une histoire.



- Lire cette histoire à la classe.
- Aider les enfants à identifier le conflit dans l'histoire en posant les questions mentionnées ci-dessous. Habituellement les contes traditionnels ont de mauvais personnages qui meurent ou sont punis, et de « bons » personnages qui vivent heureux longtemps après.
 - Qui était heureux à la fin de l'histoire ? Pourquoi ?
 - Qui était malheureux à la fin de l'histoire ? Pourquoi ?
 - Est-ce que les droits de quelqu'un étaient ignorés dans l'histoire ?
 - Les droits de quel personnage ? Qui les a ignorés ?
- Demander aux enfants de penser à nouveau à l'histoire, cette fois-ci du point de vue du monstre, du lion, ou d'un autre mauvais personnage. Leur demander de raconter l'histoire de nouveau du point de vue de ce personnage. Pénétrer à l'intérieur de chaque incident de l'histoire de la manière suivante. Par exemple un lion pourrait dire « je suis un lion, mon travail c'est de manger les autres animaux puis un chasseur horrible vint et tira sur moi ! »...
- Maintenant demander aux enfants comment l'on pourrait re-écrire l'histoire pour que chacun ait ce qu'il veut et que le conflit soit évité. Les questions ci-dessous peuvent y aider. S'il y a du temps, les enfants pourraient écrire leur version de l'histoire et les illustrer.
 - Est-il possible de donner une solution pacifique à ce conflit ? Comment ?
 - Est-il possible pour chaque personnage de l'histoire d'obtenir ce qu'il veut ?
 - Comment ?
 - Pourquoi cela serait-il mieux qu'une situation où quelqu'un gagne et où quelqu'un d'autre perd ?

Choix :

- Comme projet vous pouvez vouloir faire plus de travail dans le but de trouver une solution aux conflits de manière que personne ne perd. Une manière de réaliser cela consiste à faire connaître aux enfants les quatre manières par lesquelles les conflits peuvent prendre fin. Demander aux enfants de vous aider à envisager des exemples puisés de leur propre expérience et qui peuvent illustrer chacun des cas.
 - Victoire - Victoire : chacun est heureux et a ce qu'il veut.
 - Victoire - Défaite : une personne n'a pas ce qu'elle veut et n'est pas heureuse.
 - Défaite - Victoire : l'autre personne n'a pas eu ce qu'elle veut et n'est pas heureuse.
 - Défaite - Défaite : tout le monde a perdu son temps à discuter et personne n'a eu ce qu'il voulait.

Une fois que le groupe se familiarise avec cette manière « victoire - victoire » de regarder les conflits, il faut l'utiliser quand des conflits réels apparaissent parmi les



enfants. Demander aux enfants concernés, ou à la classe toute entière, de rechercher une solution victoire - victoire.

Cette solution ne doit pas être nécessairement un compromis. Souvent les deux personnes impliquées dans le conflit peuvent gagner quelque chose de cette solution victoire - victoire. Par exemple, imaginer que deux enfants sont en train de se battre au sujet d'une orange. Il se peut que l'un veuille manger l'intérieur et l'autre n'ait besoin que de la peau pour faire un gâteau. Ce conflit peut être résolu pacifiquement et les deux enfants peuvent « gagner » ! Naturellement, tous les conflits ne sont pas aussi faciles à résoudre, mais il peut être utile de réfléchir de cette manière.

Les Toiles des Conflits

Objectif : Cette activité qui consiste à dessiner aide les enfants à analyser les conflits de droits tout en utilisant leur propre expérience.

Éléments à retenir :

- Quelquefois les gens se trouvent dans des situations où leurs droits entrent en conflit.
- Les conflits peuvent trouver une solution pacifique.

Ce dont vous avez besoin :

- Un tableau noir, ou un large morceau de papier et des stylos.

Temps : Quarante-cinq minutes.

Comment s'y prendre :

- Au milieu du papier / tableau écrire le mot « conflit » dans un cercle.
- Demander aux enfants ce qu'ils pensent de la signification du mot.
- Demander quels souvenirs ou quelles pensées cela évoque-t-il. A chaque fois que quelque chose est suggéré, tirer un trait depuis le cercle principal et ajouter le mot ou l'expression qui a été suggéré.
- Quand les enfants commencent à suggérer des idées qui se rapportent à des idées déjà suggérées, les relier à la suggestion précédente appropriée, mais pas au cercle principal.
- Continuer tandis que l'intérêt demeure intense.
- A la fin, poser les questions ci-dessous, qui dresse un tableau de certaines idées générales à propos des conflits.

Questions :

- Comment pourrions-nous définir le « conflit » ?
- Qu'est-ce que les conflits que nous avons identifiés ont en commun ?
- Qu'est-ce qui provoque les conflits ?



- Qu'est-ce qui les rend très mauvais ?
- Qu'est-ce qui prévient ou résout les conflits ?
- Dans les exemples, qui ne tient pas compte des droits de qui ? Quels droits ? (se référer à la Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant dans la Cinquième Partie).

Choix :

- Comme projet, demandez aux enfants de tenir un journal des conflits qu'ils ont vus depuis une semaine.
- Demandez leur d'identifier les conflits qui sont résolus de façon convenable, les conflits qui font perdre beaucoup de temps ou qui reviennent souvent. Il serait utile de classer ces conflits par catégorie. Par exemple, amical / douloureux ; simple / déroutant ; violent / non violent. Dire aux enfants que le fait de prendre du recul par rapport à un conflit pour l'analyser ensuite est une première étape pour le résoudre de sorte que les droits de chacune des parties impliquées soient respectés.
- Pour une analyse plus détaillée, interrogez le groupe à propos des parties spécifiques des conflits qu'ils ont notées. Par exemple : les solutions auraient pu être meilleures ou pires ?



Action ! – Faire en sorte que les droits humains fassent partie de notre vie quotidienne

Ces activités aident les enfants à considérer les droits humains comme quelque chose à défendre et pour lesquels ils peuvent lutter quel que soit l'endroit où ils vivent. Il y a également des suggestions pour une action dans les rubriques « choix » de bien d'activités dans les pages précédentes.

Vulgariser nos Droits

Objectif : Le but de cette activité artistique est d'encourager les enfants à interpréter puis à promouvoir leurs droits.

Élément à retenir :

- Tout le monde doit connaître les droits humains.

Ce dont vous avez besoin :

- Version Simplifiée de la Convention relative aux Droits de l'Enfant ou tout document des droits humains se trouvant dans la Cinquième Partie de ce manuel.

- Matériel de conception d'affiche-poster : stylos, peinture, papiers

Temps : Une heure et demie.

Comment s'y prendre :

- Avant la leçon, sélectionner un groupe de droits de la Convention qui sont liés les uns aux autres. Par exemple, les droits concernant l'enfant et sa famille.



- Demander à la classe de constituer de petits groupes ou couples.
- Les informer de l'existence dans plusieurs pays de campagne de sensibilisation à la télévision et à la radio sur les droits des enfants, les informer aussi de l'existence d'affiches.
- Demandez à chaque paire ou groupe de faire une annonce publicitaire qui explique un droit ou un groupe de droits de la Convention. Ce pourrait être un poster, une pièce théâtrale, une chanson, ou un poème à afficher. Si certains enfants décident de faire des posters, les conseils ci-dessous peuvent leur être utiles.
- Le produit du travail peut être affiché ou représenté par les enfants.

Quelques conseils pour confectionner les posters :

- Avoir une idée de ce que l'on veut communiquer avant de commencer. Choisir le message et le recopier.
- Faire d'abord de petits dessins faciles à réaliser pour essayer autant d'idées que possible.
- Ne pas craindre de renoncer à une idée, peu importe le niveau. Il est plus important de travailler à une idée forte plutôt que de continuer à travailler sur une idée que vous n'appréciez pas.
- Etre sûr que les caractères d'imprimerie ou le dessin du poster sont assez larges pour faire impression sur les spectateurs à une distance raisonnable.

Choix :

- Les Nations Unies, l'Organisation de l'Unité Africaine et les autres organisations internationales ont élu chaque année des journées spéciales pour polariser l'attention du public sur les droits humains. Les dates mentionnées ci-dessous en principes sont quelques indications. La création de posters, de pièces théâtrales et de poèmes en vue de célébrer ces journées serait une façon idéale de faire de vos enseignements sur les droits humains, un point central.

Journée Internationale de la Femme	8 Mars
Journée Internationale de l'Enfant	6 Juin
Journée de l'Enfant Africain	16 Juin
Journée du Réfugié Africain	20 Juin
Journée Internationale de l'Enseignant	5 Octobre
Journée des Droits Humains en Afrique	21 Octobre
Journée Internationale des Droits Humains	10 Décembre



Information sur les Droits Humains

Objectif : Ce projet d'activité de base encourage les enfants à vulgariser les droits humains en dehors de la classe.

Élément à retenir :

- Les droits humains font partie intégrante de toute activité humaine.

Ce dont vous avez besoin :

- L'accès aux journaux et autres médias

Temps : C'est un projet qui s'étend sur plusieurs semaines.

Comment s'y prendre :

- Trouver une place célèbre où les Informations sur les Droits Humains peuvent être affichées et mises à jour de façon régulière. Par exemple un tableau d'affiche dans un couloir très fréquenté ou près d'une entrée.
- Lire le conseil sur le travail de projet de la Deuxième Partie du présent manuel.
- Encourager les enfants à regarder les journaux, les magazines, la télévision et la radio pour les images, les textes qui ont trait aux droits humains. Par exemple, les dessins humoristiques pourraient représenter la culpabilité et la violence, et un reportage de guerre pourrait montrer la façon dont les droits humains sont bafoués dans les autres pays. Encouragez-les à découper ces points d'actualité, ou d'en faire un bref compte rendu comme si ils passaient à la télévision. Mettre ces comptes rendus au tableau d'affichage.
- Si possible permettre aux enfants de décider de ce qui devrait figurer parmi les Informations sur les Droits Humains. C'est une occasion pour eux d'assumer la responsabilité des choses.
- C'est une bonne idée de faire dans un premier temps, de l'Information sur les Droits Humains un projet à court terme, de profiter de l'enthousiasme des enfants. En cas de succès, penser à le rendre permanent par la suite.
- Dans la mesure du possible, équilibrer les images négatives et positives (par exemple utilisant un conte sur la façon dont les différents groupes de votre pays travaillent ensemble). Utiliser le matériel d'Informations sur les Droits Humains comme une base pour l'enseignement des droits humains - avec vos étudiants qui recherchent également un matériel intéressant, votre travail sera plus facile !

Choix :

- Les Informations sur les Droits Humains peuvent également comprendre des affiches posters, des toiles de peinture, des poèmes et les recherches menées



par les enfants sur la situation locale des droits humains. Une interview d'une personne âgée qui a souffert de la guerre par exemple pourrait être un ajout utile. L'affichage des Informations sur les Droits Humains pourrait être transformé en exposition au profit d'une population locale ou en sujet d'actualité dont on débattrait dans une rue très fréquentée.

Notes



s i n i k o

Quatrième

Partie:



Les

Grands Enfants

Cette partie contient :

- Activités d'introduction
- La vie en communauté - activités relatives au respect des autres
- Qui, moi ? - activités sur la responsabilité
- La vie - activités concernant l'universalité des droits humains
- Qu'est-ce qui est juste ? - activités concernant la justice
- L'Action ! - faire en sorte que les droits humains fassent partie de notre vie quotidienne

« L'Education aux droits humains va au-delà du fait de fournir des informations sur les conventions et déclarations internationales ... [Cette éducation] devrait prendre en considération .. les techniques et les méthodologies qui faciliteraient la compréhension des droits humains. »

Un éducateur Egyptien des droits humains



Guide des activités :

Pour les rendre facile à utiliser, les activités de cette partie du manuel ont le même schéma:

Titre :

Objectif : Ceci, et la brève introduction à chaque groupe d'activités, vous renseigne sur le pourquoi de leur utilité.

Éléments à retenir : Ce sont les concepts clés contenus dans l'activité. Les retenir pendant que vous exécutez l'activité.

Ce dont vous avez besoin : Ceci vous renseigne sur la nature du matériel dont vous aurez besoin et sur ce qu'il faut préparer avant la leçon.

Temps : Les temps indiqués sont estimés en fonction de la durée de réalisation de l'activité et de chaque discussion sur le contenu

Comment s'y prendre : Cette partie explique l'activité étape par étape. L'endroit où des méthodes spécifiques sont utilisées, ces choses sont expliquées dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Questions : La plupart des activités utilisent des questions ouvertes et une discussion pour aider les étudiants à songer aux problèmes soulevés par l'activité. Les Conseils sur l'utilisation de questions ouvertes et de la discussion sont disponibles dans la Deuxième Partie de ce manuel.

Choix : Ce sont des suggestions pour davantage de travail sur une question. Certaines activités donnent des idées pour les adapter à une autre tranche d'âge. D'autres donnent des idées en vue des actions en faveur des droits humains.

Certaines activités ont des parties additives. Pour vous éviter de rater toute omission, parcourir toute l'activité avant de l'entreprendre, et s'assurer du fait que vous avez trouvé tous les éléments classés dans la rubrique « ce dont vous avez besoin ».



Activités d'introduction

Puisque plusieurs activités de cette partie du manuel se réfèrent à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, voici deux activités pour aider vos étudiants à se familiariser avec ces documents.

Le Pays Imaginaire

(Cette activité est fondée sur des idées tirées de Ed O'Brien et de Nancy Flowers, USA)

Objectif : Cette activité a pour but de familiariser les participants à l'idée des droits fondés sur les besoins et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle soulève le problème de l'importance des droits.

Éléments à retenir :

- Les documents sur les droits humains sont fondés sur nos besoins inhérents.
- Nous considérons davantage certains droits qui traitent de notre situation personnelle, mais chaque droit est important pour qui que ce soit.

Ce dont vous avez besoin :

- Versions simplifiées de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine sur des Droits de l'Homme et des Peuples dans la Cinquième Partie de ce manuel.
- Un tableau sur lequel vous pouvez écrire ou de larges feuilles de papier et des marqueurs.

Temps : Environ une heure et un quart

Comment s'y prendre :

- Former de petits groupes de quatre ou cinq personnes.
- Lire le scénario suivant :

« Imaginer que vous avez découvert un nouveau pays, où personne n'a vécu auparavant, et où il n'y a ni lois, ni règles. Vous et les autres membres de votre groupe serez les premiers habitants de cette nouvelle terre. Vous ne savez pas quelle position sociale vous aurez dans le nouveau pays. »



- ◆ Chaque membre du groupe doit individuellement mentionner sur une liste trois droits qui doivent être garantis pour tout le monde dans ce nouveau pays.
- ◆ Maintenant demandez-leur de partager leurs listes et d'en discuter au sein de leur groupe, et d'établir une liste de 10 droits que le groupe tout entier pense être importants.
- ◆ Maintenant demander au groupe de donner à leur pays un nom et d'écrire les 10 droits choisis sur un grand morceau de papier ou sur un tableau noir où tout le monde peut les voir.
- ◆ Un représentant de chaque groupe présente la liste à l'ensemble du groupe. Ce faisant, établir une « liste maîtresse » qui doit inclure tous les différents droits à partir des listes de groupe. Certains droits seront mentionnés plusieurs fois, les inscrire une seule fois sur la « liste maîtresse » et les cocher à chaque fois qu'ils sont répétés.
- ◆ Quand tous les groupes ont présenté leurs listes, identifier les droits sur la « liste maîtresse » qui font double emploi ou qui se contredisent. Est-ce que la liste peut être rationalisée ? Est-ce que certains droits similaires peuvent être regroupés ?
- ◆ Quand la liste maîtresse est terminée, la comparer avec la version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou à la version simplifiée de la Charte Africaine. Quelles sont les différences / similitudes de votre liste par rapport à ces documents ?
- ◆ Utiliser les questions suivantes pour mettre en évidence les éléments à retenir. Les choix ci-dessous suggèrent quelques idées en vue d'étendre l'activité. Si vous décidez de le faire vous aurez besoin d'y consacrer plus de temps.

Questions :

- ◆ Est-ce que vos idées concernant les droits les plus importants ont changé pendant cette activité ?
- ◆ Comment serait la vie si nous excluons certains de ces droits ?
- ◆ Pourquoi est-il utile pour nous d'être conscients de ce dont nous avons besoin pour vivre dans la dignité ?
- ◆ Y a-t-il des droits que vous voudrez maintenant ajouter à la liste finale ?
- ◆ Est-ce que quelqu'un a mentionné un droit lui-même qui n'était pas inclus dans aucune des listes ?

Choix :

- ◆ Si vous avez du temps, demander aux participants de mettre une marque devant les trois droits sur la « liste maîtresse » qu'ils pensent personnellement être les plus importants, ou bien qu'ils pensent que nous pourrions vivre sans les avoir. (Ceci pourrait être fait pendant une pause de la session).
- ◆ La présente activité a été utilisée dans beaucoup de pays différents. Des pays dans lesquels la guerre constitue un problème, où les apprenants donnent beaucoup plus de valeur au droit à la vie, alors que dans ceux ayant des problèmes économiques le droit au travail vient en première position. Vous pouvez explorer cette solution avec les participants en leur posant des questions



- telles que : « pensez-vous que la situation de notre pays a affecté vos choix pour ce qui est des droits ? Pourquoi ? Pourquoi pas ? »
- ◆ Comme projet cette activité peut être adaptée de sorte que les participants dressent une liste de « droits » qui pourraient améliorer selon eux leur environnement communautaire et scolaire. Par exemple, le droit de travailler en paix, le droit d'avoir votre point de vue pris en considération, le droit d'avoir une vie privée... Etre ouvert à leurs suggestions, mais souligner le fait que tous les droits ont des responsabilités correspondantes. Cette liste peut être affichée et actualisée si nécessaire. Demander au groupe « qu'arriverait-il, selon vous, si quelqu'un bafoue ces droits ? »
 - ◆ Comme action, les participants et animateurs de groupes pourraient s'accorder sur une liste de « Notre école ou notre communauté est ... » qui pourrait être affichée de sorte qu'elle soit connue de tous. Un groupe qui a réalisé ceci a choisi de se pencher sur le problème de la violence dans les écoles et la communauté. Ils ont écrit : « Notre communauté est : un lieu sûr, un endroit où les grands enfants s'occupent des plus jeunes, un endroit où existe le respect mutuel. »
 - ◆ Cette liste peut également être utilisée pour comparer les idées des participants à une version simplifiée de la Constitution de leur propre pays.

Les droits au niveau de l'information

(D'après la démonstration de Nancy Flowers)

Objectif : Cette activité de discussion et d'analyse est une bonne introduction aux droits pour les grands enfants qui pourraient déjà avoir quelques notions de ce que sont les droits humains. Cette activité les aide à reconnaître les droits et à mettre sur pied une structure des droits humains pour ce qui est des situations de la vie quotidienne.

Éléments à retenir :

- Les droits humains se rapportent aux situations de la vie quotidienne.

Ce dont vous avez besoin :

- D'anciens journaux et magazines de toute sorte, en quantité suffisante pour que chaque petit groupe puisse en avoir au moins un.
- Un tableau ou une grande feuille de papier, des stylos et un ruban adhésif.
- Les Versions Simplifiées de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples à partir de la Cinquième Partie de ce manuel.

Temps : Une heure



Comment s'y prendre :

- ◆ Lire le texte suivant au groupe :

« Dans le monde moderne, de plus en plus de gens ont accès à un bon nombre d'informations qu'auparavant. Pour la plupart d'entre nous, cette information est communiquée au travers des médias, et spécialement par les actualités. Les écrans de télévision, les radios et les journaux sont toujours inondés de situations et d'histoires pleines d'espoir, tragiques, heureuses, tristes, simples ou complexes. Généralement on est en face à des nouvelles terribles et l'on se sent impuissant. Cependant, quand on examine ces nouvelles de plus près, l'on peut discerner des situations où les droits humains sont protégés et où ces mêmes droits sont déniés. »

- ◆ Demander aux participants de former de petits groupes de quatre ou cinq personnes.
- ◆ Distribuer les journaux et magazines au hasard.
- ◆ En utilisant la totalité du tableau / de la grande feuille de papier dessiner un cercle. Sur la circonférence du cercle écrire les trois phrases suivantes de manière à ce qu'elles soient le plus loin possible les unes des autres. (Cela permettra plus tard de gagner beaucoup de place pour les coupures du journal).

Trois phrases :

- Droits privés
- Droits protégés
- Droits en action

- ◆ Demander au groupe de jeter un coup d'œil sur leurs journaux et magazines pour trouver ce qui illustre chacune des trois phrases. Encourager la classe à se servir de toutes les parties des magazines et journaux, y compris les annonces publicitaires, les petites annonces classifiées et d'autres éléments
- ◆ Si nécessaire encourager le groupe avec les exemples suivants :

Droits privés :

Ceci pourrait être un article formulant une plainte selon laquelle une clinique de santé locale a été fermée sans consulter la communauté locale. Ceci pourrait illustrer la privation du droit à la santé ou même du droit à la vie !

Droits protégés :

Ceci pourrait être un conte à propos des enfants qui ont été délivrés des gens qui les maltraitaient.

Droits en action :

Ceci pourrait être une image d'un footballeur qui est utilisée en guise d'illustration du droit aux loisirs, à la santé, à la liberté d'association ou même au droit de voyager (s'il s'agit d'un match international !)



- ◆ Lorsque le groupe a achevé sa tâche (généralement après environ 10 à 15 minutes) demander leur de lire la version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine pour trouver l'article ou les articles qui se rapportent aux contes ou aux images. Accorder encore 10 minutes pour cette partie de l'activité.
- ◆ Maintenant demander à chaque groupe l'un après l'autre d'afficher les résultats au tableau / sur la grande feuille. Ceci étant, ils doivent expliquer le choix de cet exemple et quels articles spécifiques de la DUDH ou de la Charte Africaine illustrent.
- ◆ Certains des exemples choisis vont concerner les situations où le même droit ou les mêmes droits sont à la fois privés, protégés, et en action ! Utiliser les questions ci-dessous pour aider la classe à analyser ces situations.

Questions :

- ◆ Était-ce facile de trouver des exemples pour illustrer les droits qui sont privés, protégés ou en action ? Est-ce qu'une phrase était particulièrement difficile à illustrer ? Pourquoi ?

Choix :

- ◆ Comme projet les participants pourraient examiner les efforts déployés sur le plan International pour garantir les droits des civils dans les situations de conflit, ou de façon alternative examiner la défense des droits d'un groupe vulnérable dans votre région.

(Nota Bene: Bien que les participants aient besoin de savoir que les droits sont souvent privés, il est important pour eux de s'instruire sur la façon dont il sont protégés s'ils vont estimer que la défense des droits humains est possible).



La vie en communauté – activités relatives au respect des autres

Ces activités soulignent que la façon dont nous nous entendons quotidiennement a un effet direct sur le respect des droits humains. Un jeu de principes soulève les questions sur l'établissement des lois, et une activité sur l'écoute est centrée sur le droit d'opinion et le devoir de respecter l'opinion d'autrui.

Faire du Camping

(Adapté à partir d'une idée de Understand the law 1994, The Citizenship Foundation)

Objectif : Ce jeu aide les jeunes gens à comprendre la façon dont les communautés établissent les règles et les lois pour garantir les droits des gens.

Éléments à retenir :

- Règles de conduite qui permettent d'éviter et de garantir les droits.
- De telles règles sont mieux établies de façon démocratique.

Ce dont vous avez besoin :

- Une copie des « situations » présentée à la fin de cette activité.

Temps : Environ une heure et demie

Comment s'y prendre :

- ♦ Répartir les participants en petits groupes de quatre ou cinq personnes.
- ♦ Leur lire ce qui suit :

« Imaginez que vous partez en voyage de camping avec un groupe d'amis. Quelqu'un vous a parlé d'une location formidable d'un camp, une clairière à proximité d'un lac. Vous avez prévu ensemble le voyage avec les autres depuis plusieurs semaines, et finalement le week-end arrive. Après un long voyage, vous arrivez à la clairière. Vous apportez ce dont vous avez besoin y compris



une grande tente pour que vous y dormez tous. Il y a une rivière à proximité avec de l'eau potable, et la permission vous est donnée de couper du bois et de faire du feu. Il n'y a pas d'autres installations, pas de règles, et pas d'adultes ou il n'y a personne qui soit responsable du camp. Vous installez la tente, vous nagez et vous vous préparez pour une semaine de plaisir !

Cependant, à la fin de la première journée sur l'emplacement du camping, certains désagréments se font déjà sentir pour ce qui est de gérer le camp. Vous réalisez tous qu'il serait mieux de s'accorder sur la façon de rendre votre séjour plus facile. Vous tenez une réunion. »

- ◆ Demander aux groupes de participants de voir s'ils peuvent songer à quatre ou cinq problèmes auxquels un groupe aurait faire face. Demandez-leur de décider de la façon dont chaque problème pourrait être résolu.
- ◆ Leur demander de réfléchir aux questions suivantes :
 - Comment ont-ils pris leurs décisions ?
 - Est-ce que quelqu'un n'était pas d'accord ?
 - Est-ce que tout le monde disait la même chose ?

- ◆ Maintenant lire le texte suivant aux participants :

« Après la réunion, tout va bien et les choses vont beaucoup mieux. Cependant, après deux jours, d'autres problèmes surgissent, problèmes qu'ensemble vous devez relever pour empêcher qu'ils se reproduisent. »

- ◆ Si vous êtes en mesure de copier les situations se trouvant dans les pages suivantes, en distribuer 2 ou 3 à chaque groupe. Dans leurs groupes les participants doivent placer toutes les « situations » la face renversée sur la table et les prendre une à la fois. Ils doivent essayer de parvenir à une décision au sujet de ce qu'il faut faire dans chaque « situation ». Si possible ils doivent essayer de se mettre d'accord. Si vous avez été incapable de recopier ou photocopier les « situations », les lire à haute voix une à une, et essayez de parvenir à une décision en tant que groupe, bien que cette démarche soit plus difficile. Vous pouvez toujours demander à un couple de jeunes gens de vous aider à les recopier.
- ◆ Si certains groupes finissent de jouer beaucoup plus rapidement que d'autres, leur demander de réfléchir aux questions ci-dessous.
- ◆ Quand tous les groupes ont fini de jouer, reprendre les « situations » en demandant à toute la classe quelle décision elle a prise. Ne pas demander à chaque groupe de faire des commentaires sur chaque « situation » - cela prendra trop de temps.
- ◆ Faire suivre l'activité d'une discussion en utilisant les questions ci-dessous.



Questions :

- ◆ Dans la présente activité vous avez utilisé des règles pour protéger les droits de tous dans le camp. Que se serait-il passé si vous étiez incapables de vous accorder sur des règles ou si tout le monde ignorait les règles ?
- ◆ Qu'est-ce qui fait une bonne / mauvaise règle ?
- ◆ Et les lois ? Devez-vous toujours obéir aux lois, même si elles sont mauvaises ?
- ◆ Qu'est-ce qui peut être fait pour changer une mauvaise loi ?
- ◆ Certaines règles et lois ne sont pas écrites. Par exemple, les lois « morales » ou religieuses. Pourquoi des groupes de gens obéissent-ils à ces règles / lois, bien qu'ils n'y soient pas obligés ?
- ◆ Des règles et des lois sont généralement mises en œuvre en imposant une punition ou une sanction. Peut-être que vous avez décidé d'utiliser des sanctions contre les gens qui ont enfreint les règles du camp. Quel est le but des sanctions ? Quelles sortes de sanctions sont les plus efficaces ? Est-ce que les sanctions peuvent avoir des effets contraires ? Qu'arrive-t-il si les sanctions violent les droits humains ? Est-ce qu'une telle situation doit être autorisée ?

Choix :

- ◆ Cette activité pourrait être le point de départ pour établir un jeu de règles pour le groupe, lesquelles règles sont acceptées par tous les membres du groupe et l'animateur de manière participative.
- ◆ Dans beaucoup de pays, la peine de mort est le châtement appliqué pour toutes sortes de « crimes », du meurtre aux infractions telles que la contrebande. Cette activité peut être le point de départ d'une discussion concernant le fait de savoir si oui ou non l'exécution est une véritable dissuasion par rapport au crime. Amnesty International peut vous fournir plus de renseignements sur ce débat si cela vous intéresse.

Cartes des situations pour « faire du camping » :

Première Situation

Quelqu'un doit dormir près de la porte de la tente, qui ne se ferme pas correctement. Le matin, les affaires de cette personne ont été comme d'habitude renversées depuis l'ouverture de la tente jusque sur le gazon mouillé. Il ou elle se plaint de voir ses affaires endommagées. Que faites-vous ?

Deuxième Situation

Vous vous êtes tous mis d'accord à la réunion sur la manière de gérer le camp. Mais l'un d'entre vous n'accorde aucune considération à ce qui a été décidé. Comment pouvez-vous mettre en vigueur ces règles ?



Troisième Situation

Quelqu'un a laissé la bouilloire sur le feu et est allé nager. La bouilloire est tombée dans le feu et les étincelles ont mis le feu dans un coin de votre tente. Vous réalisez tous que vous avez un problème de sécurité. Il peut y en avoir d'autres. Que faites-vous ?

Quatrième Situation

Aller chercher de l'eau à la rivière est un travail très ennuyeux. Tout le monde préférerait aller nager plutôt que d'aller chercher de l'eau. Cependant un d'entre vous a tiré fortement sur son bras pendant la natation et ne peut plus transporter de l'eau. Cela veut dire que le reste d'entre vous aura chacun à passer plus de temps à transporter de l'eau. Que faites-vous ?

Cinquième Situation

Deux d'entre vous sont des fumeurs, et les autres ne le sont pas. Les non-fumeurs ont vivement protesté contre l'odeur de fumée dans la tente mais les fumeurs pensent qu'ils devraient pouvoir fumer alors qu'ils sont en train de se reposer. Que faites-vous ?

Sixième Situation

Un d'entre vous a apporté une radio et joue fortement de la musique tôt le matin. Cela a provoqué la colère de tous. Que faites-vous ?

Septième Situation

Vous partagez tous une tente, mais vous ne pouvez pas être d'accord sur la façon de l'entretenir. Certains voudraient qu'elle soit tout le temps en ordre, ce qui n'est pas le cas des autres. Les disputes vicient l'atmosphère du camp. Qu'allez-vous faire ?

Huitième Situation

Quelqu'un a endommagé une guitare coûteuse appartenant à autrui. Elle ou il refuse de payer les réparations. Qu'allez-vous faire ?

Neuvième Situation

Un de vos amis vient se joindre à vous pour quelques jours. Elle ou il a apporté sa propre tente, en ignorant cependant les règles définies par les autres. Qu'allez-vous faire ?

Dixième Situation

Deux d'entre vous pensent que le camp devrait adopter des règles relatives à l'alcool et sa consommation. Ils ont demandé de convoquer une réunion pour examiner la question. La plupart d'entre vous est contre une interdiction totale. Qu'allez-vous faire ?



Ecoute Active

Objectif : Cette activité d'écoute aide les participants à améliorer leurs compétences d'écoute pour analyser ce qui est à l'origine d'une « bonne » et d'une « mauvaise » écoute.

Eléments à retenir :

- L'écoute est une technique importante pour respecter les droits de chacun sur une opinion. (Voir l'article 9 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ainsi que l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dans la Cinquième Partie de ce manuel).
- Nous pouvons améliorer nos techniques d'écoute par la pratique.

Ce dont vous avez besoin :

- Les encadrés « qu'est-ce qui nous aide à écouter ? » et « qu'est-ce qui nous empêche d'écouter ? » présentés à la fin de cette activité.

Temps : Environ 30 minutes

Comment s'y prendre :

- ◆ Répartir le groupe par deux.
- ◆ Expliquer que, dans un moment, une personne dans chaque groupe de deux devra parler sans s'arrêter tandis que l'autre personne écouterait aussi attentivement qu'elle pourra. L'orateur peut parler de tout ce qu'il veut. Par exemple, de lui-même, de sa famille, d'une expérience intéressante, de leurs activités favorites...
- ◆ Accorder un moment au couple pour décider qui devra parler et qui devra écouter.
- ◆ Donner le signal pour que les orateurs commencent à parler.
- ◆ Accorder aux orateurs une minute ou deux de discours ininterrompu. Ensuite, avant qu'ils ne commencent à débiter les choses à dire, frapper des mains et leur demander d'arrêter.
- ◆ Demander aux auditeurs de répéter à leur partenaire les deux dernières phrases que cette personne a dites. Cette demande constitue habituellement une grosse surprise - peu de gens seront capables de se rappeler parfaitement les deux phrases !
- ◆ Les deux membres du groupe échangent les rôles. L'auditeur parle maintenant et l'orateur écoute.
- ◆ Après environ deux minutes, arrêter les orateurs à nouveau. Il semble que les auditeurs cette fois-ci ont écouté avec beaucoup plus d'attention - aussi demandez-leur de répéter les trois dernières phrases que leur partenaire a prononcées !
- ◆ Utiliser les questions ci-dessous pour faire ressortir les éléments à retenir.



Questions :

- ◆ Pouviez-vous vous rappeler les phrases ?
- ◆ Est-ce que c'était plus facile de vous rappeler ces phrases la deuxième fois ? Pourquoi ?
- ◆ Qu'avez-vous fait pour vous aider à écouter ? Avez-vous fait quelque chose de spécial avec votre corps ? Ou bien avec votre visage ? Et votre esprit ?
- ◆ Qu'est-ce qui vous a empêché d'écouter ?
- ◆ Maintenant montrez au groupe les renseignements contenus dans les boîtes « Qu'est-ce qui vous aide à écouter ? » et « Qu'est-ce qui nous empêche d'écouter ? » présentées à la fin de cette activité. Y a-t-il dans ces boîtes quelque chose qu'ils n'ont pas imaginé ? Pourquoi ?
- ◆ L'écoute est une aptitude importante pour le respect et la protection des droits humains. Elle est particulièrement importante pour l'Article 9 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et pour l'Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, mais également pour tous les autres Articles. Pourquoi en est-il ainsi ? Qu'est-ce que nous gagnons à nous écouter les uns les autres ? Vous êtes-vous jamais trouvé dans une situation où personne ne vous écoutait ? Comment nous sentons-nous quand notre opinion est ignorée ? Etes-vous d'accord avec l'idée qui consiste à dire que nous pouvons améliorer nos aptitudes à l'écoute par la pratique ?

Choix :

- ◆ Si vous le souhaitez vous pouvez continuer le jeu, peut-être en changeant de partenaires ou en augmentant le nombre de phrases dont les auditeurs doivent se rappeler chaque fois.
- ◆ Cela peut être amusant de répéter le jeu, le rendant beaucoup plus difficile à chaque fois, et cela sur plusieurs jours ou semaines, de sorte que les participants voient leurs aptitudes à l'écoute s'améliorer.



Qu'est-ce qui nous empêche d'écouter ?

◆ Ecoute très peu suivie

Les gens pensent plus vite qu'ils ne parlent. Ceci signifie que lorsque vous écoutez quelqu'un, vous avez suffisamment de temps pour réfléchir. Souvent, nous utilisons ce temps pour penser au déjeuner ou à ce que l'on a fait la nuit précédente, au lieu de penser à ce que l'autre est en train de dire.

◆ Préjugé dans l'Ecoute

Dans chaque partie du monde, il y a des mots et des phrases qui amènent les gens à cesser d'écouter. Des mots comme « capitaliste », « rebelle », « politique », « fondamentaliste ». Lorsque les gens entendent souvent ces mots, ils cessent d'écouter surtout parce qu'ils trouvent ces sujets ennuyeux ou parce qu'ils commencent à préparer leur défense, ou une contre-attaque puisqu'ils désapprouvent ce qui est dit.

◆ Refus d'écouter

Quelquefois, nous décidons très vite que la personne (ou la question) est ennuyeuse, mal choisie, ou pas appropriée, ou que nous savons ce qui va être dit. Puis nous cessons d'écouter.

◆ Ecoute Distracte

Le bruit, les lumières, la température, les autres choses dans la salle, ou ce que vous avez mangé au petit déjeuner peuvent tous vous empêcher d'écouter ce que les gens disent. Cependant avec de la pratique, nous pourrons toujours bien écouter dans ces circonstances.



Qu'est-ce qui nous aide à écouter ?

Nous écoutons avec nos corps aussi bien qu'avec nos mémoires...

- ◆ Faire face à l'orateur
- ◆ Avoir une attitude d'ouverture (ne pas croiser vos bras ou tourner votre dos)
- ◆ Se pencher vers l'orateur
- ◆ Etre relaxe

Ecouter ce qui est dit...

- ◆ Ecouter pour entendre le thème central, pas seulement « les faits »
- ◆ Avoir un esprit ouvert
- ◆ Analyser et évaluer
- ◆ Ne pas interrompre

Ecouter la façon dont les choses sont dites...

- ◆ Les signes non-verbales (par exemple les pressions du visage, la position du corps)

Il est important d'écouter parce que...

- ◆ Cela indique aux gens que vous donnez de l'importance à leur expérience et à ce qu'il disent
- ◆ Cela les encourage à parler honnêtement et librement
- ◆ Cela peut vous aider à identifier les domaines où les gens expriment un accord ou un désaccord, et peut vous aider à réfléchir aux solutions de ces désaccords.



Qui, moi ? – activités sur la responsabilité

Ces activités mettent l'accent sur la responsabilité personnelle. Un dilemme d'ordre moral de la vie courante est utilisé pour soulever les questions d'honnêteté et de responsabilité quotidienne. Une autre activité relative à la censure s'intéresse à l'utilisation responsable du pouvoir. L'objectif principal de ces activités est de montrer que les droits ont des responsabilités correspondantes.

Droits et Responsabilités

Objectif : Cette courte activité aide les participants à comprendre le lien entre les droits et les responsabilités

Élément à retenir :

- Chaque droit a une responsabilité correspondante.

Ce dont vous avez besoin :

- La version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie).
- Renseignements sur les Droits et Responsabilités présentés à la fin de cette activité.
- Tableau, ou large feuille de papier, stylos et ruban adhésif.

Temps : Quarante-cinq minutes

Comment s'y prendre :

- ♦ Demander aux participants de former des couples. Chaque personne devra écrire cinq droits importants qu'elle pense avoir à l'école et cinq droits importants qu'elle pense avoir à la maison. Par exemple les droits concernant leur propre espace.
- ♦ Demander à chaque participant de changer de partenaire. Chaque personne doit penser aux responsabilités qui correspondent à chaque droit mentionné par son partenaire. Par exemple la responsabilité de respecter l'espace des gens avec lesquels ils vivent.
- ♦ Chaque groupe de deux annonce au reste du groupe deux droits et leurs responsabilités correspondantes, deux droits sélectionnés à partir de leurs listes.



L'animateur de groupe doit écrire les droits et les responsabilités sur le tableau ou sur un grand papier collé au mur.

- ◆ Demander aux participants de lire les informations concernant les Droits et les Responsabilités. Commencer une discussion en utilisant les questions suivantes :

Questions :

- ◆ Etait-ce facile ou difficile de réfléchir à la responsabilité correspondant à chaque droit ?
- ◆ Dans l'exemple relatif aux ceintures de sécurité (voir les renseignements concernant les droits et les responsabilités à la fin de la présente activité), qui a raison d'après vous, le gouvernement ou le peuple qui refuse de porter des ceintures de sécurité ?
- ◆ Que feriez-vous si quelqu'un que vous avez connu était blessé parce qu'un conducteur a refusé de porter une ceinture de sécurité ? Comment cela aurait-il pu arriver ? Comment vous êtes-vous senti ?
- ◆ Que feriez-vous si un enfant malade décédait parce que le médecin était trop occupé à aider un conducteur qui avait refusé de porter une ceinture de sécurité et qui était blessé ? Jeter un regard sur la Version Simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Quels sont les droits qui sont concernés dans cet exemple ?
- ◆ Pouvez-vous imaginer des exemples similaires où d'autres droits et responsabilités s'opposent ?

Choix :

- ◆ Parce que les solutions des droits et des responsabilités sont communes dans les écoles et dans les communautés, (par exemple le droit d'utiliser du matériel, et la responsabilité de ne pas l'endommager) cette activité peut être la base de l'utilisation du langage des droits et de la responsabilité dans toutes les situations, et de traiter des problèmes de vandalisme.
- ◆ Comme action, les participants et les animateurs de groupe peuvent afficher la liste des droits et des responsabilités équivalentes sur le mur. Quand des conflits surgissent, ou bien quand d'autres solutions de droits apparaissent, tout un chacun est libre de les ajouter à la liste. Par exemple si certains participants ont emprunté les propriétés, d'autres gens sans en demander la permission, un participant pourrait décider de l'ajouter à la liste : « J'ai le droit de respecter l'intimité et la sécurité des autres ». Il pourrait être utile d'écrire en haut de la liste : « Nous avons tous le droit d'ajouter des éléments à la liste / Et nous avons la responsabilité de ne pas écrire des choses qui violent les droits des autres. »
- ◆ Pour aider à la clarification des droits et des responsabilités, les participants pourraient lire les renseignements suivants sur les droits « Négatifs » et « Positifs » figurant à la page suivante, puis lire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine en identifiant les droits « Négatifs » et « Positifs » (ils trouveront que beaucoup de droits se composent également d'éléments « négatifs » (responsabilité) et « positifs » (droit).



- ♦ La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples mentionne de manière particulière les devoirs. Demander aux étudiants d'identifier ces devoirs et de voir s'ils peuvent trouver les droits correspondants auxquels ils font référence.

Informations à propos des droits et des responsabilités :

Chaque droit à une responsabilité correspondante. Par exemple votre droit à la liberté d'expression se limite à votre responsabilité de ne pas dire des contrevérités qui constituent une humiliation pour autrui ainsi qu'au fait de bafouer le droit à la dignité et à l'intégrité morale d'autrui.

L'équilibre entre nos droits et nos responsabilités concernant les droits d'autrui signifie que nous devons généralement exercer nos droits avec une certaine retenue.

Il existe plusieurs situations de conflit en ce qui concerne les droits et les responsabilités de différentes personnes. Par exemple les lois de certains pays rendent obligatoire le port de la ceinture de sécurité au niveau des véhicules automobiles. Beaucoup de gens s'opposent à ces lois, en soutenant qu'il s'agit d'une restriction à leur droit d'agir librement. Les gouvernements de ces pays estiment que ceux qui sont en voiture ont un devoir à accomplir vis-à-vis des hôpitaux, des médecins et du reste de la société en mettant tout en œuvre pour éviter tout dommage corporel lorsqu'ils sont en voiture. Il est dit que si les gens ne portent pas la ceinture de sécurité, et que des dommages corporels surviennent en cas d'accident, ils causeraient un manque à gagner au niveau du temps, de l'argent, de la place disponible à l'hôpital en ce qui concerne les patients qui souffrent de maladies et par conséquent, ils limiteraient le droit des personnes malades à bénéficier de soins de santé convenables.

Informations sur les Droits « Positifs » et « Négatifs » :

Le terme « droit négatif » est utilisé pour décrire un droit qui met fin à toute influence nuisible ou désagréable. Des exemples de droits négatifs sont le droit de ne tuer personne et de n'affliger aucun mauvais traitement ou le droit de ne pas avoir ses biens volés. Ce sont des droits négatifs parce qu'ils disent NON à celui qui voudrait vous porter préjudice ou porter préjudice aux autres.

Le terme « droit positif » est utilisé pour décrire un droit qui proclame notre liberté d'action. Par exemple le droit d'être rémunéré pour un travail à faire constitue un droit positif. Ce sont des droits positifs parce qu'ils vous disent oui au fait de disposer de ce droit, et ils disent oui aux autres pour ce qui est de donner du poids à votre droit. Par exemple, votre employeur a le devoir de vous rémunérer et de rémunérer les autres employés.



Une question de principe

(Adapté de la p. 82 de *Understand the law 1993, the Citizenship Foundation*)

Objectif : Cette étude de cas utilise un dilemme moral pour introduire les participants aux questions de responsabilité en société. Bien que la personne impliquée dans l'étude de cas soit surpayée accidentellement, beaucoup de gens ont dû recevoir la monnaie erronée dans une boutique et ont dû faire un choix similaire.

Elément à retenir :

- Chaque droit a une responsabilité à laquelle elle correspond. Par exemple, le droit d'être jugé de façon équitable par la loi correspond à la responsabilité de respecter la loi.

Ce dont vous avez besoin :

- Les versions simplifiées de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie de ce manuel).

Temps : Au moins une heure

Comment s'y prendre :

- ◆ Répartir les participants en petits groupes de quatre ou cinq personnes.
- ◆ Lire au groupe le texte suivant :

« Chaque mois Makau verse une partie de son salaire sur son compte, à la banque locale. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est la seule façon pour lui de pouvoir économiser suffisamment d'argent afin de partir en vacances avec ses enfants.

Chaque mois la banque fait parvenir un relevé de compte à Makau pour lui indiquer le montant de son compte. Ce mois-ci, Makau a réalisé qu'il dispose de beaucoup plus d'argent qu'il ne le pensait. Ce doit être une erreur. Il écrit à la banque en affirmant qu'on lui a octroyé 2.000.000 F.CFA de plus que ce qu'il devrait avoir. « Non » a répondu la banque « il n'y a pas eu d'erreur. Cet argent est le vôtre ». Makau écrit de nouveau à la banque. « Nous avons procédé à une double vérification » affirme la banque « nous n'avons pas commis d'erreur ». Makau n'est toujours pas content. Il écrit pour la troisième fois à la banque, qui lui affirme une fois de plus que cet argent est le sien.

Après cela, Makau pense qu'il n'a rien à perdre. Il a commencé à faire des dépenses concernant ses besoins ainsi que ceux de sa famille. Il achète quelques nouveaux meubles, il redécore sa maison et prend une semaine de vacances avec sa famille.

Peu après, les gens de la banque ont réalisé qu'ils ont commis une erreur. Les 2.000.000 F.CFA qui ont été octroyés à Makau appartiennent à un autre client qui a le même nom. La banque demande à Makau de rembourser l'argent. Il leur



remet ce qui restait, mais il a dépensé plus de 1.000.000 F.CFA. Makau est accusé de vol ».

- ◆ Si la loi reconnaît Makau coupable de vol, elle devra prouver devant une cour de justice que :
 - il s'est comporté de façon malhonnête
 - il a pris ou était en possession du bien d'autrui
 - il avait l'intention de le garder de façon permanente
- ◆ Demander aux participants de décider en groupe si Makau doit être reconnu coupable de vol. Pour y répondre, les participants doivent se poser trois questions :
 - Makau a-t-il agi de façon malhonnête ?
 - Est-il entré en possession du bien d'autrui ?
 - Avait-il l'intention de le garder ?

Si la réponse des groupes à toutes les trois questions est affirmative, alors Makau sera déclaré coupable de vol devant la loi. Si la réponse du groupe à une ou plusieurs questions est négative alors il sera déclaré non coupable. S'ils décident d'inculper Makau pour vol, quelle peine pourrait-il encourir selon eux ?

Les gens peuvent être condamnés à payer des amendes de différents montants pour ce crime. Vous pouvez savoir quelle serait la peine infligée dans votre pays et dire au groupe ce qu'elle représente. Si les participants déclarent Makau non coupable, est-ce qu'ils l'amèneraient à rembourser l'argent qu'il a dépensé pour prendre soins de sa famille et de sa maison ?

- ◆ Maintenant dire aux participants ce qu'il advient de Makau :
« Après trois jours d'audience, le jury a déclaré Makau non coupable de vol sans donner les raisons de sa décision. Mais nous pouvons supposer que les tentatives de Makau à vouloir porter l'erreur à l'attention de la banque ont convaincu le jury du fait qu'il n'ait pas agi avec une intention malhonnête. Bien que Makau fut déclaré non coupable de vol, la question sur le remboursement qu'il devrait effectuer en rapport avec l'argent qu'il a déjà dépensé demeure encore. Ceci n'était pas du ressort de la justice et la banque devait demander un autre procès devant une autre juridiction afin de réclamer l'argent. »

Questions :

- ◆ Qu'auriez-vous fait si vous étiez Makau ? Pourquoi ?
- ◆ Qui était chargé de corriger l'erreur commise par la banque ? Était-ce Makau ou la banque ? Pourquoi ?
- ◆ Votre réponse changerait-elle s'il s'agissait d'une plus petite / forte somme ?



- ◆ Qu'en est-il des autres cas ? Par exemple, est-ce la responsabilité d'un (e) propriétaire de la voiture de la verrouiller ou la responsabilité d'autrui de ne pas la voler si elle n'est pas verrouillée ?
- ◆ A supposer que vous étiez un ami de Makau. Le dénonceriez-vous à la police ?
- ◆ Qui est chargé de l'application de la loi ?
- ◆ Voir les versions simplifiées de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples dans la Cinquième Partie de ce manuel. Quels sont les droits impliqués dans ce cas ?

Choix :

- ◆ Les Participants peuvent écrire une histoire à propos d'une situation dont ils ont dû endosser la responsabilité et prendre une décision morale. Par exemple, ils ont trouvé de l'argent dans la rue. L'ont-ils rendu ?
- ◆ Comme projet, les participants peuvent se renseigner sur le système judiciaire de leur pays. Plusieurs salles d'audience accueillent des visiteurs. Le projet résulterait d'un jugement factice dans une situation impliquant des droits et des responsabilités.
- ◆ Le cas de Makau pouvait être présenté comme un jugement factice en répartissant la classe en trois grands groupes : un comprenant les avocats de Makau, l'autre les procureurs et un autre les juges. Chaque grand groupe devra ensuite être subdivisé en petits groupes de quatre ou cinq personnes pour préparer les arguments ou le jugement pour leur rôle. Un tribunal pourrait alors être installé et chaque petit groupe demande qu'on lui permette de nommer une personne pour représenter ses points de vue dans les équipes des avocats de la défense, des avocats du plaignant ou des juges. L'équipe des avocats du plaignant devra d'abord faire sa plaidoirie ; ensuite la défense ; puis une réplique des avocats du plaignant à tout nouveau point soulevé par la défense. Par la suite l'audience sera brièvement suspendue par les juges pour leur permettre de statuer sur le verdict après avoir entendu les plaidoiries ; et puis interviendra la décision des juges.



Censure et liberté d'expression

Objectif : Cette activité consacrée à la rédaction de lettres analyse les droits et les responsabilités de l'individu et de l'Etat par rapport à la liberté d'expression. Comme elle dépend essentiellement de la confiance qui existe entre les participants et l'animateur de groupe, il est mieux de s'en servir seulement lorsque les participants ont déjà acquis l'expérience des autres activités pour enseigner les droits humains.

Eléments à retenir :

- Tout droit a une responsabilité à laquelle il correspond.
- Par exemple le droit à la liberté d'expression correspond au respect de l'opinion des autres.

Temps : Une heure et demi

Ce dont vous avez besoin :

- La version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie de ce manuel).
- Les informations sur la censure présentées à la fin de cette activité.

Comment s'y prendre :

- ◆ Demander au groupe de s'imaginer que chacun d'entre eux est en train d'écrire au journal local ou à la station de radio. (Si votre région n'est pas dotée d'un journal local ou d'une station de radio, vous pouvez en inventer avec le groupe). Demandez-leur de rédiger une petite lettre à propos de ce qu'ils n'aiment pas du tout dans leur région.
- ◆ Après que les participants ont écrit leurs lettres, répartir le groupe par paires. Demander à chaque paire d'échanger ses lettres. Ensuite leur demander de supposer qu'ils sont tous éditeurs du journal ou réalisateurs des informations radiophoniques. Ils ont reçu cette lettre pour laquelle ils craignent de contrarier les autorités communales et régionales. Demandez-leur de censurer les parties de la lettre qui pourraient constituer un danger selon eux. Ils peuvent modifier la lettre comme ils l'entendent.
- ◆ Retourner toutes les lettres à leurs auteurs. Discuter les questions ci-dessous soit en groupe, soit en petits groupes.
- ◆ Après la discussion, examiner les informations sur la censure qui sont présentées à la fin de cette activité et demander au groupe d'envisager un scénario pouvant illustrer chacun des points. Par exemple dans la rubrique « qu'est-ce qui est censuré » les informations mentionnent les « artistes ». Demander aux participants de dire pourquoi selon eux quelqu'un voudrait censurer un artiste. Si votre pays a recours à la censure présentement ou en a eu recours dans le passé, faites-y référence, en donnant des exemples bien précis.



Questions :

- ◆ Avez-vous utilisé l'autocensure avant que vous n'écriviez votre lettre ? Pourquoi / Pourquoi pas ?
- ◆ Avez-vous utilisé un langage poli ou offensant dans la lettre ?
- ◆ Si vous avez écrit une lettre polie, était-ce parce que vous vous sentiez responsable envers les sentiments des autres ou était-ce parce que vous aviez peur de punitions éventuelles ?
- ◆ Pensiez-vous plus au fait de savoir comment améliorer la situation ou vouliez-vous tout simplement montrer votre colère ?
- ◆ Comment vous sentiez-vous quand votre lettre a été censurée ?
- ◆ Comment apparaissait votre lettre après la censure ?
- ◆ Comment avez-vous choisi ce que vous deviez barrer dans la lettre que vous avez censurée ?
- ◆ Comment pensez-vous réagir si vous étiez une autorité locale qui a reçu une lettre de doléances ? Qu'auriez-vous fait si la lettre s'attaquait à votre personnalité ou utilisait un langage offensant ?
- ◆ Pensez-vous qu'un gouvernement a la responsabilité de prêter une oreille attentive à toutes les doléances, même si elles sont « dangereuses » ? Pourquoi / Pourquoi pas ?
- ◆ Votre lettre était-elle dangereuse ?
- ◆ Pourquoi, selon vous nous avons mené cette activité ?

Choix :

- ◆ Si vous pensez que cela est approprié, l'activité peut être modifiée de telle sorte que les participants imaginent qu'ils sont en train d'écrire au Ministère de l'Éducation Nationale ou à une autorité communautaire locale.
- ◆ Comme projet demander au groupe de faire une revue de presse sur une période. Ils pourraient choisir un article de journal et voir comment différents journaux traitent des mêmes thèmes selon leur ligne éditoriale. Si les participants ont des sentiments forts concernant une solution qu'ils voient dans les journaux, ils pourraient écrire une lettre polie aux médias en tant que groupe en vue d'exprimer leur point de vue.
- ◆ On pourrait demander aux participants de voir s'ils peuvent trouver des lettres à l'attention de l'éditeur d'un journal qui présentent des points opposés concernant une solution particulière.



Information relative à la Censure

La liberté d'expression est un droit humain qui est mis en relief dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Article 19) et dans la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Article 9). Beaucoup de gens croient que c'est le pilier d'une société démocratique. D'autres affirment que trop de liberté d'expression peut constituer un danger. Dans bien de pays, le droit de s'exprimer librement est contrôlé lorsqu'il engendre la violence en incitant aux émeutes, en appelant les gens à la révolte, ou lorsqu'il engendre des préjugés à l'encontre d'autres groupes ethniques. Dans certains pays, le fait de critiquer le gouvernement est également censuré.

QUI applique la censure :

- des censeurs officiels
- le gouvernement
- la loi
- les médias
- des fonctionnaires
- des employeurs
- des syndicats

CE QUI est censuré :

- des informations
- l'accès à l'information
- l'expression
- une action collective
- les attaques contre les valeurs reçues
- les artistes
- des écrivains
- l'opposition politique

POURQUOI la censure est appliquée :

- dissimuler l'incompétence et / ou l'information
- défendre le statut quo
- protéger la politique gouvernementale
- garantir le privilège
- défendre les faibles, par exemple, les jeunes
- préserver le pouvoir

COMMENT la censure est appliquée :

- En mettant fin à quelque chose en voie de réalisation (censure préventive)
- En sanctionnant l'acte après l'événement (censure punitive)

QUAND la censure est appliquée :

- avant une élection
- à un moment de changement social rapide
- pendant une période de crise nationale / internationale
- quand un gouvernement est faible et vit sous la peur



Que pouvons-nous faire ?

Objectif : Cette étude de cas d'un assassinat politique encourage les participants à discuter des responsabilités de l'Etat et de l'individu. (Dire aux apprenants que le cas mentionné ici est une situation imaginaire pour les aider à comprendre le sujet).

Élément à retenir :

- Tout droit a une responsabilité correspondante. Par exemple, le droit à la sécurité personnelle a une responsabilité correspondante à respecter et à défendre ce droit pour d'autres personnes.

Ce dont vous avez besoin :

- L'étude de cas du Juge Olu Aruwa
- Les informations sur les assassinats politiques présentées à la fin de cette activité

Temps : Une heure environ

Comment s'y prendre :

- ◆ Lire, ou demander aux participants de lire l'étude de cas imaginaire de Olu Aruwa.
- ◆ Leur dire que les morts comme celle du Juge Aruwa sont appelées exécutions extrajudiciaires ou assassinats politiques. Lire ou demander aux participants de lire les informations sur les assassinats politiques présentés à la fin de cette activité.
- ◆ La famille du Juge Aruwa veut traduire les soldats responsables de sa mort en justice. L'armée ne veut pas que cela en soit le cas. Demander aux participants de discuter en groupes de quatre ou cinq, les raisons pour lesquelles la famille et l'armée ont ces points de vue. Voici des questions pour vous aider à commencer la discussion :
 - ▶ Qui selon vous est responsable de la mort du Juge Aruwa : l'armée, le gouvernement, Juge Aruwa, les soldats ?
 - ▶ Comment cela pourrait-il affecter les autres membres des forces de sécurité si les soldats coupables étaient punis ?
 - ▶ Le pouvoir du gouvernement, des forces de sécurité et de l'armée augmenterait ou diminuerait-il si les soldats coupables sont punis ? Qu'en serait-il pour leur image ?
 - ▶ Que se passerait-il s'ils ne sont pas punis ? L'armée perdrait-elle la confiance du peuple ?
 - ▶ Importe-t-il que l'armée perde la confiance du peuple ?
 - ▶ Pensez-vous qu'il est normal de dire que des soldats ne peuvent être jugés pour avoir tué quelqu'un, même dans les circonstances présentes ?



Si les soldats ne sont pas punis, quel effet ceci aura-t-il sur la perception par le public du système juridique (les cours de justices, les Juges etc) ?

Demander aux groupes d'imaginer qu'ils étaient cachés dans les environs quand le Juge Aruwa fut tué, qu'ils ont vu le visage des soldats, mais qu'ils n'ont pas été vus. Qu'est-ce qui pourrait être fait dans cette situation ?

Vous en iriez-vous :

- à la maison et oublier ce qui s'est passé ? Cela serait-il possible ?
- aller au commissariat de police pour rapporter ce fait ?
- raconter à la famille du juge Aruwa ou à quelqu'un d'autre ce que vous avez vu ?
- faire quelque chose d'autre ? Quoi ? Pourquoi ?

Choix :

- ◆ Demander aux participants d'imaginer qu'ils sont des amis, une famille, ou des collègues de quelqu'un qui a été exécuté de manière extrajudiciaire. Leur demander d'écrire un poème ou une histoire ou peindre un tableau pour montrer ce que ces gens pourraient ressentir.
- ◆ Comme projet demander aux participants des petits groupes de considérer que l'un d'entre eux est un journaliste qui est venu poser des questions à la famille du juge Aruwa au sujet de son décès. Chaque groupe doit préparer une petite pièce de théâtre sur la réunion avec le journaliste. Voici quelques questions auxquelles penser :

Veulent-ils parler au journaliste ? Est-ce dangereux ? Peuvent-ils lui faire confiance ? Que veut le journaliste ? Quel est son point de vue concernant le meurtre ? Est-ce que le journaliste peut aider à rendre publique la nouvelle du meurtre ? Est-ce que les parents / amis / collègues du juge Aruwa sont d'accord ?

Chaque groupe peut présenter sa pièce de théâtre à tout le grand groupe.



L'Affaire du Juge Olu Aruwa

Le juge Olu Aruwa est un juge de haute cour de Sarifa, un petit pays en Afrique. Ce pays était dirigé par un militaire après un coup d'état qui a renversé un gouvernement élu selon la constitution.

La population de Sarifa vivait dans la terreur et le tourment sous la dictature des dirigeants militaires. La violence et la violation des droits humains faisaient partie de la culture du pays. Les dictateurs militaires exerçaient des pressions et utilisaient le pouvoir judiciaire pour emprisonner et torturer les opposants au régime. La peur prévalait sur tout le pays et plusieurs intellectuels ainsi que des cadres fuyaient le pays. Il y avait une « culture de silence » qui envahit la communauté entière.

Le juge Aruwa était le seul juge qui refusât d'être intimidé par les dictateurs militaires. Son impartialité et son attachement à la loi étaient souvent défavorables à la dictature militaire. Il fut l'objet de plusieurs menaces de mort par des appels anonymes, dont il savait qu'ils provenaient des dirigeants militaires mais il restait imperturbable.

Le 15 Novembre 1994, aux environs de 9h 00 du soir, le juge Aruwa fut enlevé de son domicile. Il fut fusillé plus tard et son corps fut brûlé par quatre soldats au point d'être méconnaissable.

Une enquête officielle fut ouverte pour le meurtre du juge Aruwa et quatre soldats furent identifiés comme suspects. Le procès débuta initialement devant le tribunal civil qui commença à faire ressortir les preuves de l'implication du gouvernement dans ce meurtre. Le gouvernement intervint rapidement et demanda aux tribunaux militaires de réclamer la juridiction exclusive pour ce genre d'affaires. Auparavant, les tribunaux militaires avaient plusieurs fois acquitté des forces de sécurité accusées de violations des droits humains.

Le rapport de l'enquête n'a jamais pu démontrer l'implication du gouvernement. La famille du juge Aruwa et les défenseurs des droits humains dans le pays qui recherchaient la publicité de ce meurtre, devinrent la cible d'un harcèlement systématique des agents de l'état.



Informations concernant les assassinats politiques

Le terme « exécution extrajudiciaire » représente un meurtre prémédité, contraire à la loi, perpétré sous les ordres d'un gouvernement ou avec sa complicité. Lorsque les autorités empêchent les forces de l'ordre de mener une enquête concernant un meurtre ou de traduire les auteurs de crime en justice, on appelle cela une exécution extrajudiciaire dont est responsable le gouvernement. On peut aussi utiliser le terme de « assassinat politique » d'autant plus qu'il est facilement compréhensible et prend en compte les crimes arbitraires et prémédités par les groupes politiques armés.

Les assassinats politiques sont différents des crimes qui s'opèrent dans un cadre légal. Si quelqu'un est tué à la suite d'une action militaire d'auto défense, ou par la police lors d'une émeute, le crime peut ainsi entrer dans un cadre légal. De même lorsque quelqu'un est exécuté à la suite d'un procès équitable où il est jugé coupable, l'état responsable estimera que ce meurtre est légal. En plus si un militaire pour des raisons personnelles commet un meurtre et est puni comme tout meurtrier, le crime est considéré comme n'étant pas une exécution extrajudiciaire. Tuer des soldats ennemis pendant une guerre rentre dans un cadre légal.

Les gouvernements qui font usage d'assassinats politiques sont liés par des traités qui leur demandent de respecter les droits humains. Certains gouvernements n'essaient pas de justifier leurs actions. D'autres procèdent par des subterfuges pour camoufler leurs crimes. Les tueries sont menées la nuit lorsque les victimes sont seules. Les corps des victimes sont mutilés et cachés pour éviter qu'on les identifie. La plupart des gouvernements impliqués dans cette pratique mentent ou minimisent les faits.

En Juin 1989, les tanks de l'armée chinoise ont massacré les pro-démocrates sur la place Tiananmen, à Beijing. Les caméras de Télévision l'ont enregistré et cela a fait la une des journaux du monde entier. Des milliers de personnes ont été témoins de l'événement. Des centaines de corps se retrouvaient dans les morgues et les hôpitaux. Néanmoins, le gouvernement a dit au départ que personne n'a été tué. Cette dernière version a par la suite été révisée : Le gouvernement a dit qu'il y a eu 200 civils tués dans des affrontements entre les soldats et les manifestants, une sous-estimation grossière de la réalité.

Des gouvernements trouvent comme prétexte que la violence dans leurs pays est la conséquence des tensions ethniques. La violence devient endémique dans toute société où les droits humains sont violés. La violence interethnique n'est pas le fait absolu des tensions ethniques ou religieuses. Cela débute ou s'empire à cause des politiques officielles.



La vie - activités concernant l'universalité des droits humains

Ces activités aident les participants à comprendre que tous les êtres humains ont les mêmes droits. Nos droits peuvent être bafoués, ils ne peuvent pas nous être enlevés. Nous naissons et mourons avec.

Droits inaliénables

(Adapté de l'atelier de l'Éducation des Droits humains sur les Droits des femmes et l'Égalité des sexes, présenté par l'ONG B.a.B.a. de Croatie).

Objectif : Cette activité utilise l'expérience de la vie comme étant la base de la réflexion concernant la question de savoir comment défendre nos propres droits et les droits des autres.

Éléments à retenir :

- Dans nos vies nous avons déjà défendu nos droits et les droits des autres, même si nous n'avons pas utilisé le langage des « droits ».

Ce dont vous avez besoin :

- Un tableau noir ou une grande feuille de papier et des stylos.

Temps : environ une heure.

Comment s'y prendre :

- ◆ Ceci est une activité pour environ quatre ou cinq personnes. Quand vous avez un grand nombre de participants, mener l'activité d'abord avec un petit groupe (peut-être pendant le déjeuner). Ces membres peuvent alors agir comme animateurs de petits groupes.
- ◆ Diviser les participants en groupes d'environ quatre ou cinq personnes, avec un animateur pour chaque groupe.
- ◆ L'animateur demande à chaque membre du groupe de se souvenir d'un temps où ils ont « défendu » leurs droits ou ceux d'autres personnes (par exemple, les



membres du groupe pourraient se rappeler une situation où ils furent accusés à tort de quelque chose quand ils étaient enfants). S'ils le souhaitent, les membres du groupe peuvent décrire leur souvenirs à un voisin. Cinq minutes après, chaque personne dans le groupe devrait avoir les informations suivantes prêtes :

- Un temps où j'ai "défendu" des droits
- Ce qui s'est passé
- Où cela s'est passé
- La motif. Pourquoi est-ce que je me suis "dressé" pour défendre mes droits
- Mes sources de soutien

- ◆ Pendant qu'ils sont en train de réfléchir, chaque animateur dessine une grande roue avec des rayons.
- ◆ L'animateur demande maintenant à chaque membre du groupe de raconter son histoire, en restant très fidèle aux cinq points mentionnés plus haut.
- ◆ Pendant que chaque membre raconte son histoire, l'animateur écrit au bout d'un des rayons le lieu de chaque incident, et écrit également le motif et la source de support le long du rayon. (Pour faciliter l'écriture, l'animateur peut résumer ce qui est dit, avec l'accord des membres du groupe).
- ◆ Lorsque tout le monde a raconté son histoire, l'animateur peut utiliser les questions ci-dessous pour en tirer les éléments à retenir.

Questions :

- ◆ Vos expériences étaient-elles similaires / différentes ? Par exemple, se sont-elles passées en public / en privé, à la maison / au travail ?
- ◆ Certains endroits ou personnes étaient-ils à la fois positifs et négatifs ?
- ◆ Quelqu'un a-t-il fait mention de la loi ou des autorités comme source de support ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- ◆ Comment vous êtes-vous sentis lorsque vous vous êtes souvenus de votre « revendication » ?
- ◆ Ces expériences étaient-elles positives ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- ◆ Combien parmi nous ont-ils expérimenté le soutien ou la solidarité de leurs amis / collègues / famille ? Pourquoi pensez-vous que ce genre de soutien est utile lorsque nous défendons les droits humains ?

Choix :

- ◆ Cette activité est très flexible. Elle peut être utilisée pour l'analyse de toute expérience passée avec tout groupe d'âge. C'est particulièrement important que cette activité montre que nous partageons plusieurs expériences.
- ◆ Les participants peuvent regarder les versions simplifiées de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie de ce manuel) pour voir les droits qui auraient pu être pertinents dans leur histoire.



- ♦ Comme projet, demander aux participants d'écouter attentivement les médias sur un week-end. Combien d'exemple de personnes « réunies pour la défense des droits » peuvent-ils rencontrer ?

« Mignonette »

(Adapté de la page 11 de *Understand the Law*, 1994 The Citizenship Foundation)

Objectif : Cette histoire moralement complexe sur le droit à la vie va aider les participants à réfléchir sur la manière dont les droits fonctionnent dans la pratique. Elle se rattache bien aux activités relatives au conflit qui commence plus tard dans ce chapitre.

Éléments à retenir :

- Tout le monde a droit à la vie.
- Il existe un concept de « droits naturels ».

Temps : environ une heure

Ce dont vous avez besoin :

- La version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la cinquième partie de ce manuel).

Comment s'y prendre :

- ♦ Présenter aux participants l'article trois de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'article quatre de la Charte Africaine qui met en relief le droit à la vie : Article 3 de la DUDH. « Toute personne a le droit à la vie, et de vivre en toute liberté et sécurité. »
- ♦ Constituer des petits groupes de quatre ou cinq personnes avec les participants.
- ♦ Lire l'histoire suivante au groupe :

« Le 19 Mai 1884, quatre hommes embarquèrent sur un yacht du nom de *Mignonette* pour l'Australie en provenance de l'Angleterre. C'était Capitaine Thomas Dudley, Second Edwin Stephens, Matelot Ned Brooks et Richard Parker, le Mousse de 17 ans. Le 5 Juillet, une énorme vague frappa le yacht sur le côté. Celui-ci se mit à couler. Les hommes n'eurent que le temps de saisir deux boîtes de nourriture et de monter dans un autre bateau avant que la *Mignonette* ne coule. Les quatre marins malchanceux se retrouvèrent au milieu de l'Océan Atlantique, à 1600 miles marin de la terre, avec seulement quelques légumes en boîte pour les garder en vie. Trois jours après, les hommes affamés s'arrangèrent à attraper une tortue. Cela leur permit d'avoir de quoi manger et boire, mais neuf jours plus tard, tout était fini. Encore à 1000 miles marin de la terre, sans nourriture, quelques fois avec des gouttes d'eau de pluie



occasionnelles à boire, les marins devinrent désespérés. Le Capitaine écrivit une lettre à sa femme en lui disant, si aucun navire n'arrivait, « nous mourrons bientôt... Je suis désolé d'avoir entrepris un tel voyage... » Il y avait cependant une chance de survie, du moins pour trois membres de l'équipage, pour encore quelques jours. Quelqu'un devra servir de nourriture aux autres. Le capitaine suggéra qu'ils tirent au sort pour décider qui d'entre eux devra être mis à mort, mais Stephens et Brooks objectèrent. « Si nous devons mourir, » dirent-ils, « nous devons tous mourir ensemble ». Le jeune Richard Parker, couché presque inconscient à l'arrière du bateau était silencieux.

Après deux jours sans nourriture ni eau, le capitaine a persuadé Stephens qu'il fallait sacrifier l'un d'entre eux pour sauver les autres. Le candidat évident était Richard Parker. Il était orphelin, n'avait ni femme ni famille, et était déjà au bord de la mort. Il se réveillait de son coma juste pour boire l'eau de mer qui le rendait encore plus malade. Ils savaient que leur bateau était en train de chavirer vers les couloirs de navigation. Il pourrait apercevoir un navire à tout moment - ou peut être pas. Ils convinrent que si aucun secours n'arrivait le jour suivant, alors ils tueraient le garçon. Aucun ne vint. Matelot Brooks ne voulait pas participer à la tuerie. Il se couvrait à l'aide d'une veste à l'arrière du bateau, Dudley et Stephens se penchèrent sur l'inconscient Parker.

« Richard, mon garçon, » murmura le capitaine, « ton temps est arrivé ».

Il était trop malade pour se débattre pendant que le capitaine enlevait un canif de sa poche et le plongea dans la gorge du garçon qui mourut aussitôt. Tous les trois hommes burent le sang et mangèrent le cœur et le foie pendant les trois jours suivants. Au quatrième jour, un navire allemand le Montezuma, les aperçut. Le troisième homme était très faible. Le premier camarade et le capitaine avaient besoin qu'on les fasse monter à bord à l'aide d'une corde.

Les trois hommes débarquèrent en Angleterre le 7 Septembre. Dudley, Stephens et Brooks, allèrent directement vers les autorités pour leur expliquer les raisons de la mort du garçon. »

◆ Demandez aux membres de leurs groupes de répondre aux questions suivantes :

- Pensez-vous que les trois ont fait quelque chose de mauvais ?
- Devraient-ils être accusés de crime ?
- Devraient-ils tous être accusés du même crime ?

◆ A présent lisez la deuxième partie de l'histoire au groupe :

« Des incidents de ce genre sont déjà survenus auparavant, Dudley, Stephens et Brooks ont été très surpris lorsqu'ils ont été accusés immédiatement de meurtre - bien que la charge retenue contre Matelot Brooks ait été abandonnée par la suite. Il y a eu beaucoup d'intérêt de la part du public lorsque l'histoire a été rapportée par les journaux. Des fonds ont été rassemblés pour les honoraires d'avocats en



vue de défendre les accusés. Au cours du procès tout le monde était d'accord sur les faits mais le jury avait un cas difficile à résoudre.

Le jury a plaint les trois hommes, et aurait voulu admettre qu'il n'y a pas eu crime lorsqu'une personne tue une autre pour sauver sa propre vie. Il a cependant bien reconnu que tuer intentionnellement une personne qui ne menaçait pas de vous tuer était un meurtre. Le juge a donné une idée au jury pour résoudre le problème en lui permettant de prendre cette décision inhabituelle de rendre un « verdict un peu particulier spécial ». Ici, le jury a énoncé les faits du procès, mais a laissé le soin à un groupe de cinq juges de décider si Dudley et Stephens étaient coupables de meurtre. »

- ◆ Demander aux participants dans leurs groupes de répondre aux questions suivantes :

- Si vous étiez un des cinq juges, trouveriez-vous Dudley et Stephens coupables ou non coupables de meurtre ?
- Pourquoi ?
- S'ils sont coupables, quelle devrait être la sentence ?

- ◆ Maintenant, dire au groupe ce qui s'est passé :

« Dudley et Stephens furent condamnés pour meurtre par la cour. La sentence pour le délit de meurtre est la mise à mort, mais dans ce cas précis, elle fut changée en six mois d'emprisonnement. En fonction des normes de l'époque, et en comparaison avec le traitement donné à d'autres marins dans un cas similaire, beaucoup trouvaient encore la sentence sévère. »

Questions :

- ◆ Le droit à la vie de Richard Parker a été violé. Qu'en est-il du droit à la vie des autres personnes sur le bateau ?
- ◆ Qu'auriez-vous fait ? Voudriez-vous mourir que de tuer quelqu'un d'autre ?
- ◆ Cette histoire s'est passée 64 ans avant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cela a-t-il de l'importance pour le droit à la vie de Richard Parker ?
- ◆ Certaines personnes disent qu'il y a des lois et des droits « naturels » qui ont toujours existé, qui sont justes et qui vont de soi. Par exemple le droit à la liberté serait un droit « naturel ». Partagez-vous cette idée ?
- ◆ Quoi d'autre, à part la vie elle-même, pensez-vous, devrait être pour nous un droit « naturel » ? Faites une liste puis comparez-la avec les droits de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Choix :

- ◆ Que se passerait-il si les hommes n'avaient pas dit aux autorités qu'ils avaient tué le garçon ? Demander aux participants de faire une mise en scène, écrire des histoires, des poèmes, ou des lettres imaginaires dans lesquelles ils imaginent



qu'ils sont les trois hommes dix ans après l'histoire. Comment se sentiraient-ils au sujet de ce qu'ils ont fait ? Se sentiraient-ils coupables ? Pourquoi ? / pourquoi pas ?

- ◆ Comment réagiriez-vous si vous étiez un ami à Richard Parker ?
- ◆ Comme projet, les apprenants pourront mener une enquête sur leurs amis et familles, en leur demandant « que pensez-vous être vos droits naturels ? » Les données obtenues pourraient être rassemblées et utilisées pour des discussions ou comme la base de travaux de mathématiques, par exemple, en les exposant comme un graphique circulaire.
- ◆ Présenter l'événement sous forme de pièce de théâtre, avec les étudiants dans les différents rôles.
- ◆ Présenter le cas comme un jugement factice, avec les étudiants dans les rôles de procureurs, d'avocats de défense et de juges.



Qu'est-ce qui est juste ? - activités concernant la justice

Ces activités concernant la justice utilisent la discrimination à laquelle les femmes et les minorités sont confrontées comme un moyen pour examiner l'injustice quotidienne. Le but c'est de montrer qu'un nombre important de gens se voient injustement privés de leurs droits humains dans des situations de tous les jours, et que l'on devrait s'y opposer et les vaincre.
(Les noms et les situations utilisés ici sont imaginaires. Vous pouvez utiliser des exemples locaux dans votre enseignement).

L'Histoire de Safina

(Adapté de la page 16 de *Understanding the Law 1995, The Citizenship Foundation*)

Objectif : Cette étude de cas relative à la discrimination ethnique vise à explorer les questions de justice et de droits humains.

Élément à retenir :

- La discrimination, y compris la discrimination raciale ou ethnique, est une violation des droits humains.

Ce dont vous avez besoin :

- Un exemplaire de la version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie de ce manuel) pour chaque groupe.

Temps : Environ une heure et demie

Comment s'y prendre :

- ♦ Organiser les étudiants en petits groupes de quatre ou cinq.
- ♦ Expliquer aux participants que plusieurs pays ont des lois contre la discrimination injustifiée basée sur l'appartenance ethnique ou le sexe. Aussi, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte Africaine contiennent des articles contre la discrimination.



- ◆ Demandez aux participants dans leurs groupes de regarder les différentes parties de la version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte Africaine pour trouver lesquelles sont des articles contre la discrimination. (N.B. : presque chaque article s'y rapporte d'une manière ou d'une autre).
- ◆ Après dix minutes, faire le tour des groupes puis demander à chacun de parler à tout le monde d'un article qui se rapporte selon eux au sujet. Demandez-leur de justifier leur choix en donnant un exemple pratique sur la manière dont l'article s'oppose à la discrimination.
- ◆ Lire l'histoire de Safina :

Safina est une femme d'un des groupes ethniques minoritaires de son pays. Voici son histoire :

« Je suis secrétaire sténographe de catégorie 1 résidant avec ma sœur aînée à la capitale. Ma sœur m'a présenté une annonce dans laquelle on avait un besoin de secrétaire sténographe de catégorie 1 ayant trois ans d'expérience pratique. J'étais transportée de joie par l'opportunité parce que je remplissais parfaitement les conditions. Je me suis immédiatement procurée une demande d'emploi que j'ai rempli. J'attendis anxieusement une lettre m'invitant à l'entretien.

Des semaines passèrent et je n'eus vent de rien; ceci me rendit tendue. Je me suis renseignée auprès de la gérante qui me rassura chaque fois que la présélection n'avait pas encore été faite. Lors d'une visite, un employé du bureau me donna une indication selon laquelle quelqu'un avait été nommé au poste il y a de cela quelques semaines. On me dit encore que le nommé était du même groupe ethnique que la gérante et qu'il était moins qualifié, sans aucune expérience professionnelle. J'ai confronté la gérante avec ces faits et qu'elle ne pouvait nier. Son excuse était que je n'avais jamais travaillé en ville et que j'avais un enfant qui, pense-t-elle, pourrait m'empêcher de travailler comme il faut. »

Safina alla plaider son cas auprès du tribunal à compétence industriel. Le jury du tribunal a reconnu de façon unanime qu'elle a été victime de discrimination et qu'elle devrait être dédommée.

Questions :

- ◆ Pensez-vous que Safina a été victime d'une discrimination injuste? Pourquoi? Que devrait, selon vous faire la gérante?
- ◆ « L'ignorance encourage le préjudice et rend possible la discrimination ». Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Que signifie cette phrase?



Choix :

- ◆ Comme action, demander aux participants d'écrire un conte, une pièce de théâtre ou de réaliser des dessins humoristiques / images à propos d'une période à laquelle ils ont senti qu'ils étaient injustement victimes de discrimination, par exemple à cause de leur sexe ou de leur âge. Comment apparaissaient-ils d'être tout le temps victimes de discrimination ? Avec l'accord des participants, afficher leurs travaux de sorte qu'ils soient connus de tous.
- ◆ Comme projet les participants pourraient étudier le cas d'un groupe qui est victime de discrimination dans son pays en se penchant sur la question de savoir « comment peut-on s'attaquer à cette discrimination ? »

Avantages et Inconvénients

(Adapté de Amnesty International USA HRE Resource Notebook: Women's Rights)

Objectif : Cette activité aide les participants à examiner leurs propres attitudes et perceptions concernant les différences entre la façon dont les hommes et les femmes sont traités en société.

Élément à retenir :

- La discrimination dont les femmes sont victimes constitue une violation des droits humains.

Ce dont vous avez besoin :

- La version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (voir la Cinquième Partie de ce manuel)
- Des stylos, du papier

Temps : Une heure

Comment s'y prendre :

- ◆ Demander au groupe de former de petits groupes composés d'hommes et de femmes, constitué chacun de quatre ou cinq personnes. L'idéal étant d'avoir un nombre égal de groupes d'hommes et de femmes. Expliquer qu'on doit demander à chaque groupe de dresser une liste qui doit servir lors d'une discussion.
- ◆ Demander à chaque groupe d'hommes de dresser la liste des avantages et des inconvénients inhérents au fait d'être une femme. Les femmes doivent faire de même en ce qui concerne les hommes. Donner dix minutes en guise de temps imparti pour cet exercice.
- ◆ Les listes doivent avoir le même nombre d'avantages et d'inconvénients. Ensuite constituer des couples en associant à chaque groupe d'hommes, un groupe de femmes. Chaque groupe de femmes fait le compte rendu de sa liste à un groupe d'hommes et répond aux réactions du groupe d'hommes.



- ♦ Par la suite chaque groupe d'hommes fait le compte rendu de la liste à un groupe de femmes et répond aux réactions du groupe de femmes.
- ♦ Si nécessaire, utiliser les questions suivantes pour entamer une discussion :

Questions :

- ♦ Était-ce facile de penser aux avantages et inconvénients du fait d'être un homme ou une femme ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- ♦ Avez-vous dressé une liste de choses qui pourraient être qualifiées de sexistes ?
- ♦ Pensez-vous que ces généralisations à propos des personnes soient réalistes ? S'appliquent-elles à des gens que vous connaissez ?
- ♦ Était-ce un activité utile ? Pourquoi ? Avez-vous appris quelque chose de nouveau ?

Choix :

- ♦ Cette activité peut aussi être utilisée pour étudier les différences à part le genre, telles que l'appartenance ethnique, les classes sociales, la religion...

A travail égal - dignité égale

Objectif : Ce projet d'activité a pour but d'attirer l'attention des participants sur la discrimination entre les hommes et les femmes et les encourager à combattre cette situation.

Élément à retenir :

- La discrimination contre les femmes est une violation des droits humains.

Ce dont vous avez besoin :

- La version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples dans la Cinquième Partie de ce manuel.
- Le texte « Elle ne travaille pas » présenté à la fin de cette activité
- Un tableau ou une grande feuille de papier.

Temps : Deux heures

Comment s'y prendre :

- ♦ Lisez ou demandez aux participants de lire le texte « Elle ne travaille pas ».
- ♦ Avec tout le groupe, faire une liste rapide de toutes les tâches que les femmes exercent à la maison.
- ♦ Maintenant collectez toutes les raisons pour lesquelles les hommes pensent que le travail ménager ne représente pas un « travail ». Encouragez le groupe à penser à toutes les raisons possibles pour lesquelles les hommes ont cette



opinion. Par exemple, ce serait parce que ce travail n'est pas rémunéré, ou parce qu'ils pensent que leur travail est plus dur. Passer environ cinq minutes sur ce sujet.

- ◆ Ensuite, collectez toutes les raisons pour lesquelles les responsabilités des femmes sont le travail. Par exemple, une journée de travail plus longue. Passez environ cinq minutes sur cette partie.
- ◆ Dites aux étudiants que les articles 1 et 2 de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme, font état particulièrement de l'égalité des sexes tout comme l'article 2 de la Charte Africaine. Lisez ces articles - soit la version complète ou la version simplifiée.
- ◆ Demandez-leur de se mettre à deux. Chaque paire devra établir une liste de tout le travail qu'on doit faire dans et autour de leur maison.
- ◆ Après cinq minutes faire le tour des paires, en demandant à chaque paire une chose issue de sa liste jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'autres suggestions. Ecrivez toutes les suggestions au tableau ou sur une feuille de papier.
- ◆ Demandez aux participants de former de petits groupes. Demander à chaque groupe d'écrire ses propres questionnaires concernant les travaux ménagers. L'objectif des questionnaires est de se renseigner auprès de la famille / des amis / des voisins, sur celui qui fait le ménage et comment il le fait. Ils devront formuler les questions de sorte à découvrir le plus possible de choses, des personnes interrogées dans le cadre du sujet. Ils peuvent prendre en compte des questions telles que :
 - Qui prépare les repas dans votre maison ?
 - Est-ce que les hommes et les enfants participent à l'entretien de la maison ?
 - Que font-ils ?
 - Combien de temps prennent les travaux ménagers ?
 - Les femmes ont-elles d'autres travaux supplémentaires ?
- ◆ Donner une semaine aux groupes pour mener leur enquête sur les travaux ménagers dans la communauté en utilisant les questionnaires. Rappelez-leur de poser les questions aux hommes comme aux femmes !
- ◆ A la fin de l'enquête, ayez une séance pour présenter les rapports. Cela peut se faire sous forme d'analyse mathématique des réponses de l'enquête, ou sous forme de rapport verbal, ou sous forme d'exercice oral où chaque personne mentionnera ce qu'elle a découvert au cours de l'enquête.
- ◆ Pendant ou après la présentation des rapports, servez-vous des questions suivantes pour aider le groupe à analyser ses résultats.

Questions:

- ◆ Avez-vous découvert quelque chose de surprenant ?
- ◆ Comment vous êtes-vous senti lors de la découverte ?
- ◆ Est-ce que ces découvertes ont changé votre opinion sur le travail que fait la femme ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- ◆ Avez-vous découvert des tâches qui ne pouvaient être exécutées que par des hommes ?